



HAL
open science

L'arbre de la cour de récréation

Sophie Le Gagne Bordeaux

► **To cite this version:**

Sophie Le Gagne Bordeaux. L'arbre de la cour de récréation. Architecture, aménagement de l'espace. 2020. dumas-03132622

HAL Id: dumas-03132622

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03132622>

Submitted on 5 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'arbre de la cour de récréation

Sophie Le Gagne Bordeaux



Ecole Supérieure d'Architecture de Nantes

Mémoire de Master - sous la direction de Pascal Joanne

FPC 2017-21

I- INTRODUCTION	9
PREAMBULE	9
APPRECIATION HISTORIQUE	11
La fonction distributive de la cour	12
La cour, un espace extérieur vide	13
La cour, lieu de l'exercice physique	15
La cour hygiéniste	18
Les « écoles de plein air » et l'éducation nouvelle	21
Les écoles Freinet.....	25
La cour de l'école est sur le toit !.....	27
La cour d'école, terrain d'apprentissages et de socialisation.....	30
CARTES POSTALES ANCIENNES	32
La carte postale : invention du début du XXe	32
Pourquoi et comment photographier la cour de l'école ?.....	35
Recherches : iconographie et observations.....	39
Autrefois, l'arbre et l'enfant.....	50
II- L'ARBRE DE LA COUR DE RECREATION : ENQUETE	54
ENQUETE	54
La méthode de l'enquête	55
Le champ exploratoire	55
Etat des lieux.....	57
ANALYSE.....	60
De quels arbres s'agit-il ?	60

Les bienfaits des arbres dans la cour	63
Qualités environnementales	
Attractivité, ambiances et bien-être	
Des atouts pédagogiques	
Dimension affective	
Les problèmes liés à la présence des arbres.....	75
La sécurité	
La santé	
L'entretien	
Mais alors que planter dans les cours d'écoles ?.....	82
SYNTHESE	85
III- CONCLUSION	86
IV- REFERENCES	88
V- ANNEXES	

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Remerciements

Que toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail trouvent ici l'expression de ma gratitude, particulièrement :

Marie-Paule Halgand et Pascal Joanne, pour leur accompagnement et leurs précieux conseils.

Lola Inizan pour son dessin.

Mes sœurs Catherine Bordeau Derson,
Véronique Gager et Benoîte Lipp,
Mes nièces Clothilde Gager et
Clémence Quintin pour leur aide.

Mes amis Claire Leyet, Jean-François Caplat et
Thomas Beville pour leur contribution.

Valerie Huicq, architecte, Benoît Robert,
architecte, Didier Pidoux, paysagiste au CAUE22,
Gaël Quintin, responsable des Espaces verts
Ville de Saint-Brieuc, pour leur disponibilité.

Catherine Proboeuf, Christine Gourronc,
Camille Carpentier, Aurélie Cogny,
Carole Hiriberry, Claire Malesta,
Eric Dumont, Stéphanie Hanrion,
Marie-Paule Pacifico, Sophie Musse,
Alexandra Willem, André Beville et
Marie Pujolar, pour leur investissement
Et leurs réponses attentionnées.

Mes collègues de travail pour leur soutien,

Mon père, Michel Bordeau, pour son temps de
relecture,

Ma mère, Colette Bordeau, pour son goût des
plantes et du jardin,

Ma Famille, Pierrick, Mathis et Théo pour leurs
encouragements, leur patience et leur écoute.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE PHARMACIENS DE NANTES
DOCUMENT SCIENTIFIQUE



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

« Si on nous demandait de dessiner une carte mentale de la cour de récré, nous figurerions sans doute un lieu clos de murs, un préau, des toilettes - très importantes, les toilettes - et bien sûr, des arbres - sans doute des marronniers. »

Jean Lebrun « La Marche de l'Histoire » 2018. « La cour de récréation »
Diffusée le 06/09/2018. France Inter

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



INTRODUCTION

PREAMBULE

Ce mémoire est pour moi l'occasion de m'interroger sur la présence du végétal dans l'architecture, un phénomène observé qui m'a toujours interpellée, et un sujet qui fait appel à ma sensibilité propre.

Après l'ère industrielle et technologique du XXème siècle, on observe dans notre société occidentale, notamment chez les architectes, un engouement pour la question écologique comme la démonstration d'une motivation à « réconcilier » l'homme urbanisé et la nature. Une réflexion sur cet enjeu me semble importante dans la démarche d'architecte. Tantôt louée pour ses vertus, tantôt caricaturée de « fourrure verte »¹ ou de « greenwashing », le végétal dans l'architecture est un sujet à la mode. Trop vaste programme pour un mémoire...

En réfléchissant à cette question, il m'est apparu un grand paradoxe : comment peut-on prétendre encourager le lien à la nature auprès de nos enfants quand nos modes de vie leur laisse entrevoir un avenir basé sur le numérique et le virtuel ? En d'autres mots, comment peut-on espérer qu'une génération future puisse s'engager dans la défense de la nature, œuvrer pour les causes du climat et de la biodiversité, si elle ne les expérimente pas ?

Je me suis alors interrogée sur l'école pour son rôle d'éducation et de sensibilisation des enfants à l'intérêt de la nature. En y regardant de plus près, j'ai aussi observé que les cours d'écoles pour les jeunes enfants (maternelles et élémentaires) étaient souvent agrémentées d'arbres.

¹ Riccioti Rudy, "L'architecture est un sport de combat", Paris, Editions Textuel, Collection Conversations pour demain, 2013, 96 pages.

A la recherche de mon sujet, j'ai écouté l'émission radiophonique de Jean Lebrun « *La marche de l'Histoire, la cour de récréation* » où la description qu'il fait de la cour de l'école mentionne un marronnier. Dès lors, il m'a paru intéressant d'essayer de vérifier si ce médiateur de nature était un élément « constitutif » des cours de récréation.

Dans l'ouvrage dirigé par caroline Barrera, « *La cour de récréation* »², Anne Marie Châtelet évoque « l'architecture » des cours de récréation en développant :

« L'expression peut paraître déroutante tant l'architecture est associée à la matière, au bâti. Pourtant, comme le silence fait naître la musique, l'espace est à la source de l'architecture. La cour de récréation, ce vide qui figure au sein de tout édifice scolaire, en est ainsi partie prenante. ».

Mais dans cet ouvrage abordant le rôle de la cour de récréation sous plusieurs angles, la question de sa végétalisation n'est cependant pas abordée.

Je vais donc m'intéresser à cette problématique en explorant tout d'abord l'architecture scolaire depuis le début du XIXème siècle, à travers ses normes, ses codes et ses expérimentations. Un bref parcours de l'histoire me permettra de comprendre de quelle façon, au cours des deux derniers siècles, l'élément « nature » a été appréhendé par les différents acteurs de l'éducation dans le cadre scolaire. Si la cour s'est agrémentée de végétaux, cela exprime-t-il le besoin de « connexion » de l'enfant à la nature que je perçois aujourd'hui ou traduit-il d'autres motivations ?

L'étude de cartes postales anciennes, témoins de la première moitié du XXème siècle, me permettra en outre de constater la présence des arbres dans les cours d'écoles d'autrefois, d'en élaborer des typologies et d'en rechercher quelques interprétations possibles.

Enfin, l'essentiel de ma réflexion s'appuiera sur un travail d'enquête menée auprès d'instituteurs et de professionnels de l'architecture et du paysage. Ces investigations me permettront d'observer les engagements actuels et les objectifs visés par une installation arborée, si telle est bien la tendance d'aujourd'hui.

Mes observations se sont aussi étayées, au fur et à mesure, d'informations issues de consultations de sites internet répondant au thème « l'arbre de la cour de récréation ».

² Barrera Caroline, "*La cour de récréation*" [dir] , Portet-sur-Garonne, Editions midi-pyrénéennes, Collection Colloques, 2016, page 9.

APPRECIATION HISTORIQUE

En premier lieu, le thème de l'arbre dans la cour de récréation engage au bref parcours de l'histoire de l'école en France.

Il convient d'observer à travers les époques comment s'est traduit le rôle de la cour dans l'architecture scolaire et de comprendre les différentes significations données à cette à aire libre et extérieure, qui nous paraît surtout récréative aujourd'hui. Brièvement, nous décrirons comment la cour de récréation a évolué en tachant d'y détecter la présence, ou pas, de l'arbre pendant les deux derniers siècles.

Bien sûr, cette lecture historique restera orientée vers la thématique en recherche, et ne sera pas une retranscription exhaustive de l'histoire de l'école. En quelques mots, elle a pour objectif de savoir si la cour plantée, comme le constat se fait aujourd'hui, est une idée moderne ou si elle fait l'objet de préoccupations plus anciennes ?

Jusqu'à la révolution, l'instruction est assurée par l'église et certaines congrégations religieuses qui séparaient les écoles chrétiennes des garçons et celles des filles. Mais ces dernières ne sont implantées que dans les villes de taille importante alors que dans les petites communes, les écoles sont souvent réduites à la maison du maître. Le jardin n'est pas à la disposition des élèves, mais uniquement destiné à son usage personnel. Dans les villages, c'est généralement le « curé » qui dispense aux élèves le catéchisme et une instruction rudimentaire.

La révolution de 1789 bouscule ces institutions religieuses qui se voient retirer le droit d'assurer l'instruction des élèves.



Figure 1 : Egbert van Heemskerck, *Le maître d'école*, 1687.

La fonction distributive de la cour

En 1817, Jean-Nicolas-Louis Durand (1760 - 1834) architecte français et professeur d'architecture à l'École polytechnique, faisait déjà référence à l'Antiquité lorsque dans son ouvrage il décrivait le gymnase grec.

« Ces édifices, destinés à l'instruction de la jeunesse, se nommaient « gymnases » chez les grecs. Les gymnases étaient de vastes édifices entourés de jardins et d'un bois sacré ; on entrait d'abord dans une cour, de forme carrée, dont le pourtour était environné de portiques et de bâtiments. Sur trois de ses côtés étaient des salles spacieuses, [...]. De cette cour carrée, on passait dans d'autres cours bordées de portiques sur leurs plus grands côtés, et ombragées par des platanes. »³

³ Durand Jean Nicolas Louis, « Précis des Leçons D'architecture Données A L'école Royale Polytechnique », Volume 2, Paris, Edition chez l'auteur, 1817, page 210

Lors de son enseignement, il évoquait également les qualités rationnelles de disposition du collège de la Sapienza, Université de Rome, en caractérisant l'articulation des bâtiments autour d'une cour cloîtrée de « figure savante ».



Figure 2 : La chapelle Saint-Yves et le Palazzo de La Sapienza, à Rome.

C'est sur ce modèle architectural, hérité de l'architecture monastique et approuvé par l'Académie et les Beaux-arts qu'en 1802, sous Napoléon, l'Instruction Publique assure la mise en place d'un enseignement d'état avec la création des lycées dans les villes principales de France, à destination des garçons de familles aisées pour qu'ils y reçoivent un enseignement militaire.

Les écoles et les lycées sont à cette époque deux types d'établissements, ne correspondant pas à la différenciation de niveaux scolaires telle qu'on la connaît aujourd'hui, mais à une distinction sociale, les écoles pour les enfants du peuple et les lycées pour ceux de la bourgeoisie.

Le fonctionnement de ces lycées et la nomination des enseignants est une prérogative d'état mais leur financement est assuré par les communes. Pour cette raison, ils sont la plupart du temps installés dans des bâtiments existants, mais ceux qui sont construits consistent en des bâtiments organisés autour d'une cour centrale, carrée ou rectangulaire assurant la fonction distributive des salles de classe. L'état souhaite que ses établissements soient représentatifs de son autorité.

La cour, un espace extérieur vide

Sous la restauration, période où les classes d'« enseignement mutuel » voient le jour, paraît une ordonnance royale le 29 février 1816 qui apparaîtra comme la première charte de l'enseignement primaire : elle oblige toute commune à offrir à ses citoyens les services d'une école primaire gratuite. Même si cette loi témoigne de progrès en matière de réflexion sur

l'organisation du système d'enseignement et de la définition d'une architecture scolaire, elle s'avère bien peu efficace hors des grandes villes. La capitale voit la construction de grands établissements scolaires (exclusivement destinés à l'élite des garçons, en vue d'une éducation surtout militaire) considérés comme exemplaires alors que, dans les petites villes et bourgades, l'enseignement reste médiocre. L'école est souvent associée à la mairie. Beaucoup de bâtiments utilisés pour la classe sont inadaptés et dépourvus de cour. Si toutefois celle-ci existe, sa disposition matérielle s'accommode en général de la forme résiduelle déterminée par un bâti existant. La cour reste l'espace vide, de forme irrégulière, dont l'aménagement spécifique n'est pas une priorité⁴. Bien loin de sa place centrale et de sa fonction distributive conseillées pour les lycées au XIX^{ème}, son rôle ne se résume qu'à un espace extérieur qui doit permettre aux élèves de prendre l'air.

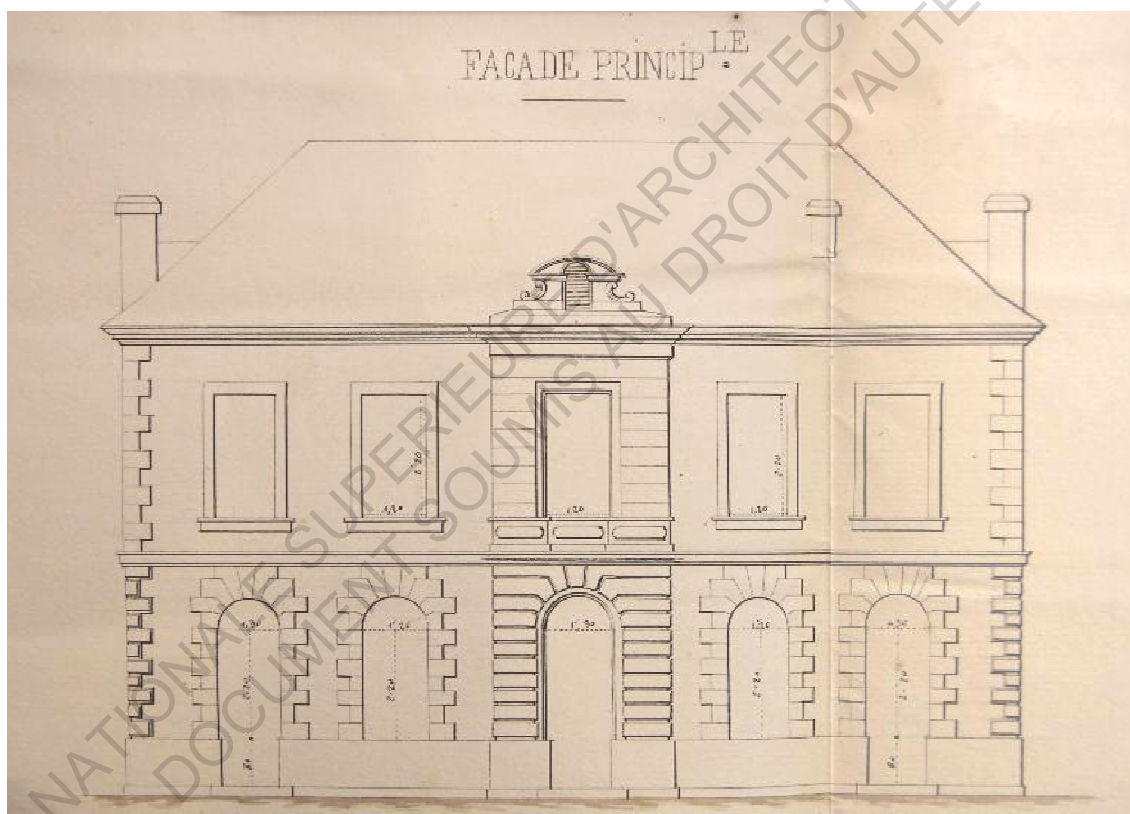


Figure 3 : Projet d'un bâtiment pour mairie et école de Plougven (29), architecte d'arrondissement à Morlaix le 19 avril 1849. Plan de façade principale (AD29 – 2O1314).

En 1833, quand arrive la Loi Guizot, la situation globale de l'enseignement primaire en France est encore bien médiocre.

⁴ Barrera Caroline, "La cour de récréation" [dir], Portet-sur-Garonne, Editions midi-pyrénéennes, Collection Colloques, 2016, page 11

La cour, lieu de l'exercice physique

C'est avec cette loi du 28 juin 1833 que les choses se précisent. Sa promulgation s'accompagne de l'ouvrage « *De la construction des maisons d'école primaire* » de l'architecte Auguste Bouillon (1805-1864) dans lequel il présente six projets d'écoles primaires types, de capacités d'accueil différentes, commentés et chiffrés.

Dans ces quelques pages nous pouvons nous apercevoir que l'architecte fait déjà allusion à la cour comme espace vide « *planté de quelques arbres* », équipé de bancs et de matériel de gymnastique. Nous voyons apparaître ici une autre fonction de la cour d'école, en lui attribuant un rôle prépondérant dans le système éducatif scolaire. Celui d'une aire à ciel ouvert dédiée à l'éducation physique des enfants, dans laquelle les arbres ont désormais leur place. C'est le « préau couvert » qui assurera un toit au dessus des têtes enfantines pendant l'heure du repas. La cour devient récréative, dédié à l'exercice physique. Mais en 1850, cette règle est loin d'être appliquée à toutes les écoles.

DE

LA CONSTRUCTION

DES

MAISONS D'ÉCOLE PRIMAIRE ;

OUVRAGE CONTENANT :

Des Projets descriptifs et estimatifs pour six Maisons d'École, adaptées à différentes localités, avec les détails de leur exécution et la disposition des classes ; 2° un Projet descriptif pour une École Normale primaire ; 3° des Notions sur la Ventilation et le Chauffage des classes ; 4° un Modèle de Gymnase avec la Description des Machines, etc.,

PAR A. BOUILLON, ARCHITECTE.



PARIS,

LIBRAIRIE CLASSIQUE ET ÉLÉMENTAIRE DE L. HACHETTE,
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE,
rue Pierre-Sarrasin, n° 12.

1834.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure 4 : Bouillon Auguste, "La construction des maisons d'école primaire", Paris, Edition L. Hachette, 1834.

PROJET N° 5 (Pl. II, fig. 3, 4 et 5).

MAISON D'ÉCOLE COMPLÈTE

Pour 120 enfans, garçons ou filles (*enseignement mutuel*).

Ce plan complet de Maison d'École primaire, peut recevoir 120 enfans de l'un ou de l'autre sexe.

Sur la rue est élevé un pavillon avec premier étage surmonté d'un campanille. Il contient, à rez-de-chaussée, un passage A servant d'entrée et conduisant au préau couvert B. D'un côté se trouve la cuisine C, avec basse-cour D; et de l'autre l'escalier E conduisant au premier étage, où se trouve le logement du maître. Du même côté est planté un petit jardin potager F. Entre la cuisine et le préau, on peut placer un réservoir G destiné à recevoir les eaux pluviales (Deuxième Partie, Chapitre II).

Les deux portes latérales du préau communiquent par des auvents H avec un corps de bâtiment situé au fond de la cour.

Dans la partie de droite de ce bâtiment est un petit vestibule K avec un cabinet L pouvant servir soit à serrer le bois, soit à placer un calorifère.

Dans la partie de gauche sont placées les latrines M.

Au centre se trouve la classe N.

Entre celle-ci et le préau couvert est une cour O plantée de quelques arbres, garnie de bancs, et renfermant les machines élémentaires de gymnastique.

Cette École occupe une superficie de 678 mètres 50 décimètres carrés.

Sa dépense, suivant le devis détaillé qui suit, pourrait se monter, tous les matériaux fournis par l'entrepreneur,

à **3,715 f. 77 c.**, c'est par enfant **72 f. 60 c.**

La cour hygiéniste

La loi du 1^{er} juin 1878, dite Loi Ferry, va lancer la réflexion sur l'architecture scolaire et permettre son application. A juste titre, nous attribuons tous à Jules Ferry (1832-1893) alors ministre de l'instruction publique et des Beaux-arts, la gratuité, la laïcité de l'école et le caractère obligatoire de l'instruction. En instituant la « Commission des bâtiments scolaires et du matériel scolaire » qui oblige les communes à se doter d'une école et met à leur disposition subventions et prêts pour leur construction. L'état poursuit son effort financier par la loi de 10 Aout 1878, en constituant une Caisse qui financera aussi bien les lycées nationaux, que les collèges communaux et les écoles primaires. Membre de la commission, l'architecte français Félix Narjoux (1836-1891), va jouer un rôle important sur la construction des écoles et leurs caractéristiques architecturales. En 1880, il publie l'ensemble de ses recherches sous la forme d'un ouvrage intitulé « *Écoles normales primaires, construction et installation* » qui influence de façon importante le règlement de la même année, exposant les dispositions à suivre pour la construction scolaire. Narjoux a notamment travaillé sur les questions d'emplacement et d'orientation de l'école en précisant les fonctions de la cour et du jardin.

*« Elles (les cours) doivent être de forme régulière, ni trop longues, ni trop étroites, de façon à être facilement surveillées, sans que jamais un obstacle puisse être dérobé aux yeux du maître. [...] La question de savoir si la cour de récréation (le préau découvert) d'une école doit rester nue ou être plantée d'arbres a souvent été débattue ; c'est là une question de climat. Dans le midi, en Provence par exemple, les arbres sont non seulement utiles, mais indispensables ; dans le Nord, au contraire, ils peuvent être une cause d'humidité et, par suite, devenir nuisibles. Les cours des nouvelles écoles de Paris sont cependant plantées d'arbres, et aucune plainte ne s'est élevée à ce sujet. »*⁵

Le nombre d'élèves dans les maisons d'école est en recrudescence, et le parcours scolaire est à cette époque réorganisé selon l'âge et le sexe. Ainsi, en 1886, la loi Goblet distingue trois niveaux : la maternelle, le primaire élémentaire et le primaire secondaire et, au sein d'un même établissement, chaque groupe d'enfants dispose de sa propre cour de récréation.

Dans les lycées construits sous la Restauration, la cour conserve sa centralité, ayant pour fonction d'isoler les élèves du monde extérieur, et de distribuer les salles de classes. En revanche, pour l'aménagement des écoles primaires, le règlement précise que la cour doit avoir une surface de 5 mètres carrés par élève mais avec un minimum de 200 mètres carrés. On y préconise des latrines, un sol sablé et non bitumé, des bancs, la possibilité d'une fontaine, et on précise que cette cour peut être plantée d'arbres. Ces textes réglementaires pour l'aménagement des écoles mettent en œuvre des préoccupations plus hygiénistes que pédagogiques, qui seront par ailleurs observées jusqu'à la fin des années 1930.

⁵ Narjoux Félix, "*Les écoles publiques en France et en Angleterre: construction et installation*", Paris, Editions A. Morel & Cie, 1877, page 82.



Figure 6 : Construction du Lycée de Garçons - Photo prise le 14 juin 1884, document musée du vieux Nîmes.

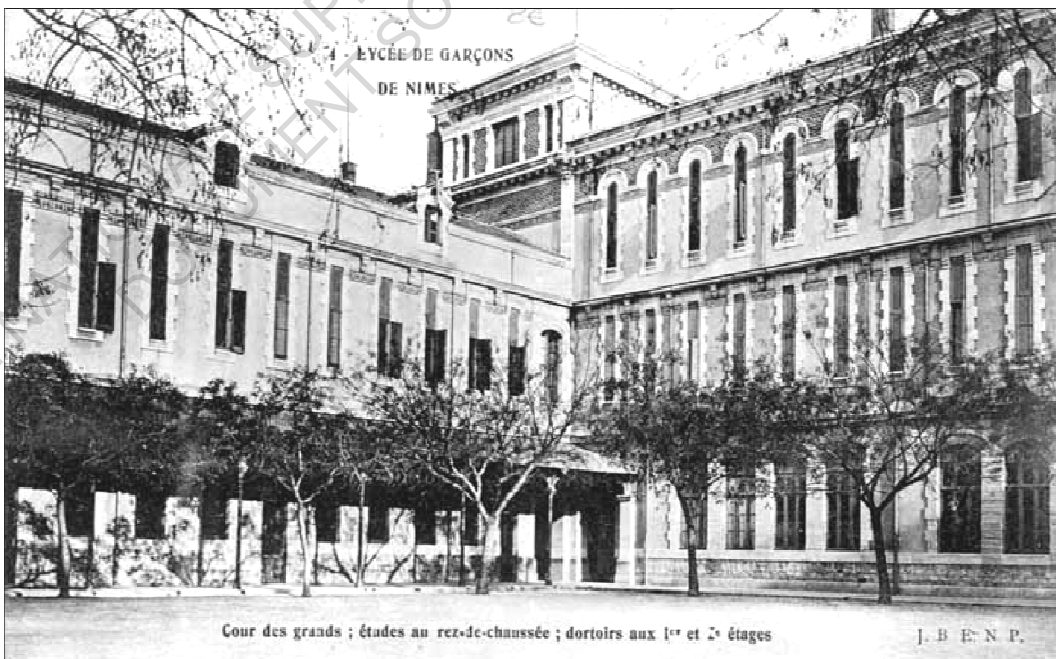


Figure 7 : Le lycée de Garçons 20 ans plus tard - Carte postale ancienne, collection privée.

Mais la guerre de 1914-18 freine considérablement le développement de l'architecture scolaire pourtant si bien entrepris à la fin du XIXème, en ajournant les projets, en perturbant les chantiers puis en laissant derrière elle la destruction de nombreux édifices publics, affaiblis davantage par une situation financière difficile.

La question de l'hygiène, au lendemain de la première guerre mondiale avec l'arrivée de la tuberculose, sera prépondérante dans la reconstruction des écoles. Pour remédier aux effets de l'insalubrité, les cours sont réunies en une seule cour, plus grande et ouverte sur la rue, les bâtiments sont érigés sur trois côtés maximum, les murs de clôture sont rabaissés. L'avènement du béton armé permet la construction de bâtiments avec des parois plus fines propices à la bonne ventilation des locaux. Le plein air doit circuler et les bienfaits de la nature s'avèrent être une solution aux problèmes sanitaires rencontrés. La cour de l'école devient un élément de première importance dans la construction scolaire. Outre ses bénéfices sur la santé des enfants, on entrevoit sa contribution décorative et son rôle sur l'ambiance qu'on souhaite désormais plus chaleureuse. Les arbres y deviennent une présence indispensable.

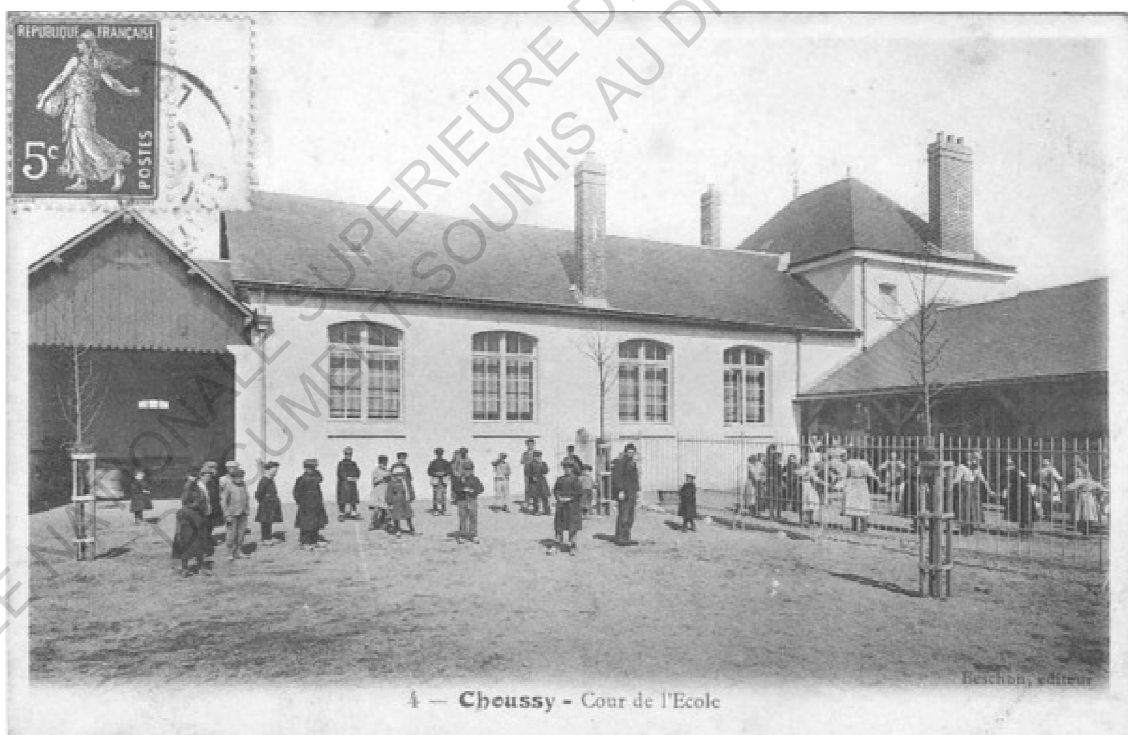


Figure 8 : L'école de Choussy (41) où la cour est fraîchement plantée d'arbres.

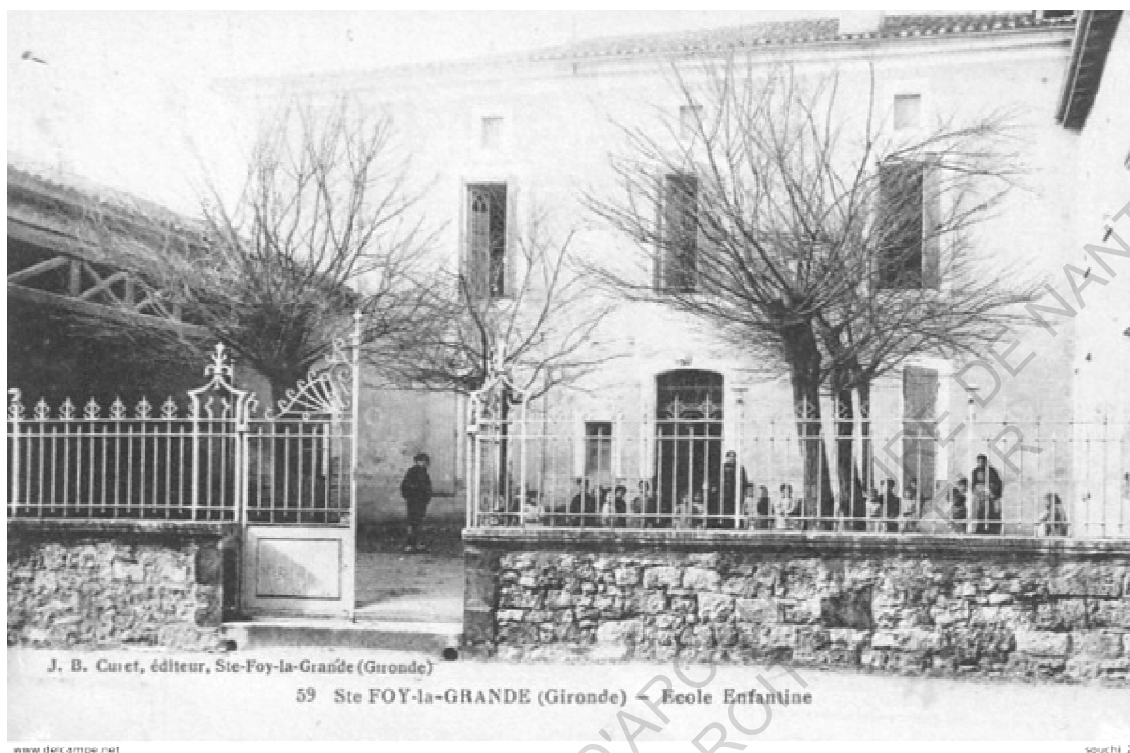


Figure 9 : La cour de l'école de Sainte-Foy-la-Grande (33) ouverte sur la rue avec des arbres et un préau.

Les « écoles de plein air » et l'éducation nouvelle

A une époque où l'on prodigue aussi une architecture plus régionaliste, plus respectueuse de son site d'environnement, le regard critique des médecins, sociologues et pédagogues porte le mouvement de « l'éducation nouvelle ». Cette dernière encourage une reconstruction orientée vers l'amélioration des conditions d'hygiène et de confort.

En 1921 et 1922, les premiers congrès de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle et des écoles de plein air portent la remise en question des modes pédagogiques et de l'aménagement des lieux scolaires.

On voit alors apparaître en Europe les premières « écoles de plein air ». La classe se fait dehors au milieu de la nature. Repas, gymnastique, loisirs créatifs, jeux, tout a lieu en extérieur. La cour cloîtrée vient de céder sa place au parc, la salle de classe est à ciel ouvert.

Ce modèle ayant un succès international entre les deux guerres, la France comptera une centaine de créations d'écoles de plein air.

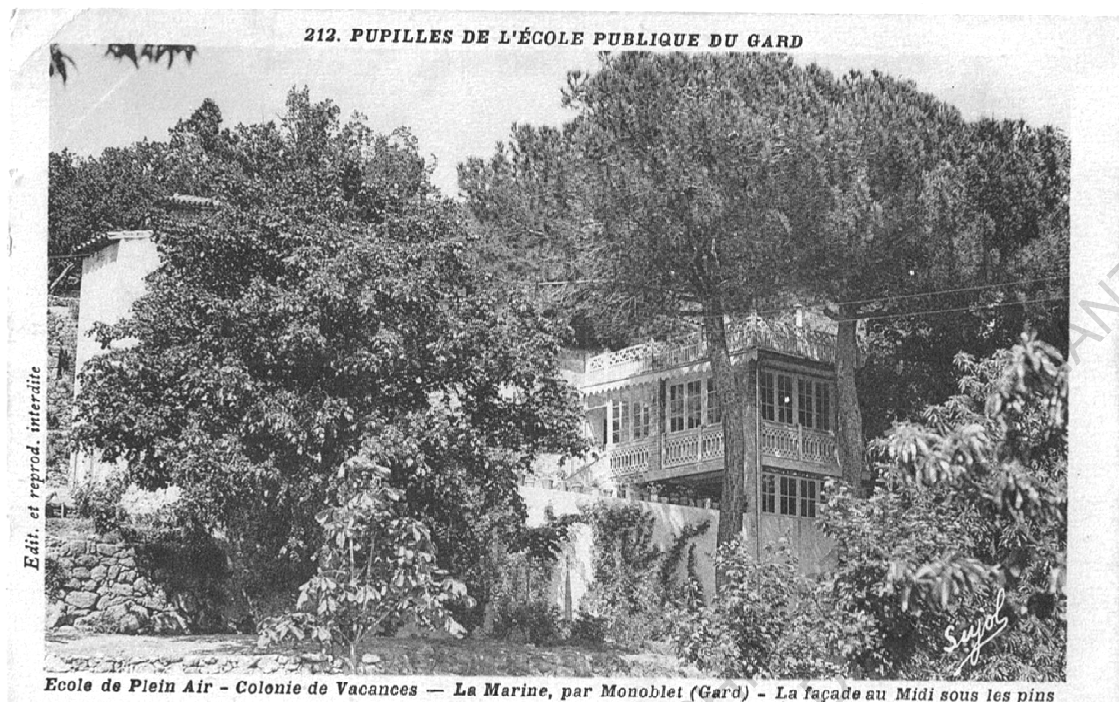


Figure 10 : Dans le Gard (30), l'école de plein air et colonie de vacances "La Marine" s'insère dans un écrin de verdure.

La plus réputée est celle qui sera construite à Suresnes, par les architectes Eugène Beaudoin (1898-1983) et Marcel Lods (1891-1978). Ces écoles disparaîtront dans les années 50, lorsque les antibiotiques endigueront la tuberculose mais laisseront une empreinte forte dans l'architecture de l'enseignement.

Les règlements à l'instruction publique de 1966 ne parlent plus de « cours » mais évoquent dorénavant des « aires de récréation ». Ils stipulent notamment qu'elles devront être « harmonieusement et rationnellement » réparties entre les bâtiments et les espaces verts. Leur revêtement en terre battue sera dorénavant remplacé par du « goudron ».

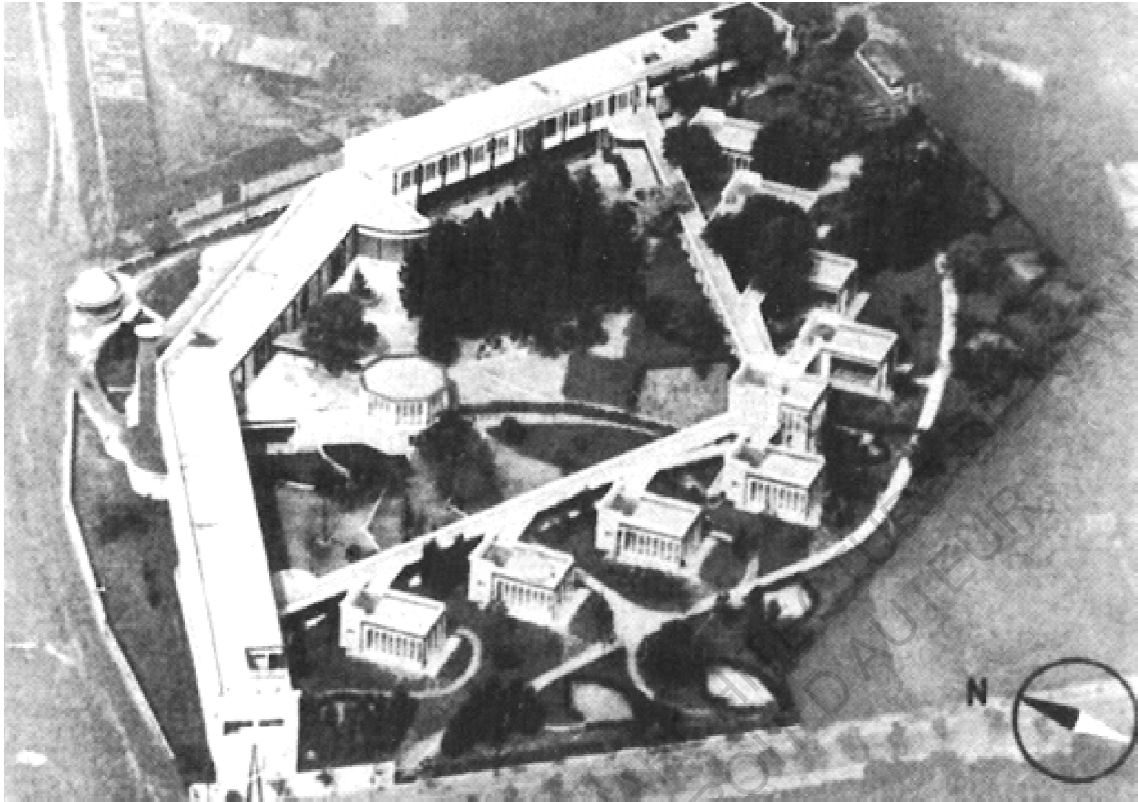


Figure 11 : Photo montage de la maquette de l'école de plein air à Suresnes, construite entre 1931 et 1934, par Eugène Beaudoin & Marcel Lods.



Figure 12 : La classe est grande ouverte sur l'extérieur, mais pendant l'étude, les enfants tournent le dos au jardin.1935.



Figure 13 : L'eau, au même titre que la végétation, prend une place importante dans les apprentissages.



Figure 14 : La sieste à l'extérieur, à l'ombre des arbres.

Les écoles Freinet

C'est dans ce contexte de fort conflit idéologique, qu'en 1935, Célestin Freinet (1896-1966), un pédagogue en marge de l'institution publique décide de fonder sa propre institution. Sa pédagogie repose sur l'expression libre de l'enfant et son école se pose en pleine nature gardoise, sur la colline du Pioulier à Vence. Les modestes bâtiments sont articulés autour d'une grande cour, dans le milieu de laquelle, Celestin Freinet plante un chêne fédérateur.

Sur le plan masse des lieux (figure 16), on peut mesurer comment la nature est au cœur de l'enseignement: l'école dispose d'un jardin potager, d'un poulailler-clapier, d'une cabane, d'une forêt en pente, etc... Des éléments organisés avec de simples bâtiments disséminés qui ne font pas prévaloir d'une démarche architecturale savante et couteuse mais qui témoignent du souhait d'enseigner par l'expérimentation en relation directe avec la nature environnante préservée. Et au milieu de cette nature offrant pleine liberté, « le chêne de papa Freinet » (repère h) symbolise le père instructeur, protecteur et bienveillant envers les enfants.

L'épouse de Celestin Freinet décrivait son mari comme un « pédagogue paysan », aux antipodes des « lycées » qui prenaient part au courant de l'éducation nouvelle en éduquant les enfants de la bourgeoisie dans de prestigieux établissements anoblis de vastes parcs boisés.



Figure 15 : Installation de l'école Freinet à Vence (Gard), en1935. Dossier documentaire constitué par la DRAC en 2001.



Figure 16 : Le "chêne de Papa Freinet" de l'école de Vence (Gard). Dossier documentaire DRAC 2001.

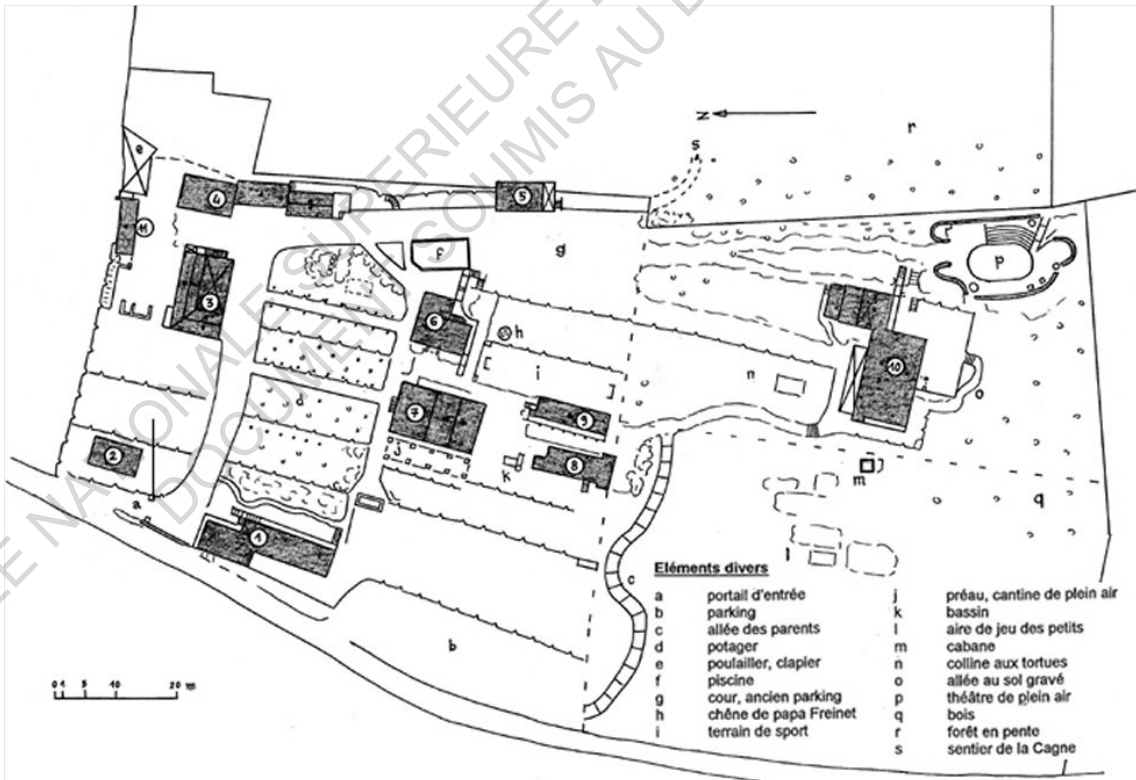


Figure 17 : Plan d'ensemble schématique, avec répartition des différents bâtiments et éléments. CRMH, J.Marx, 2001.

La cour de l'école est sur le toit !

La seconde guerre mondiale provoque une fracture dans le domaine de l'architecture. Au lendemain de la guerre, on doit construire plus vite et limiter les coûts. La profession aborde des réflexions sur la normalisation et la préfabrication. L'objectif est économique et dans un climat d'urgence, le pays doit répondre au problème du relogement, puis à celui du baby-boom. Il entreprend la reconstruction avec la politique des « grands ensembles ».

Le béton armé permet l'industrialisation de la construction et le mode constructif poteau-poutre autorise l'édification de grands immeubles modernes, superpositions de vastes plateaux libres avec un toit plat.

C'est à cette époque que le ministère de l'Education Nationale va s'immiscer dans le plan de ses écoles et imposer aux constructions nouvelles une organisation selon une « trame » de 1m75. Cette dernière équivaut à la largeur d'un couloir, les salles de classes doivent correspondre à une surface de cinq trames sur quatre. C'est aux années cinquante que l'on doit aussi l'adoption de la mixité : l'impact sur les constructions scolaires est conséquent dans la mesure où, au sein d'un même établissement, les bâtiments des filles et des garçons ne font plus qu'un et bien-sûr, la cour devient unique.



www.delcampe.net

erotenay2

Figure 18 : Application de la "trame" - Ecole Maternelle Enfants et maîtresse dans la cour à Méricourt sous Lens (62).

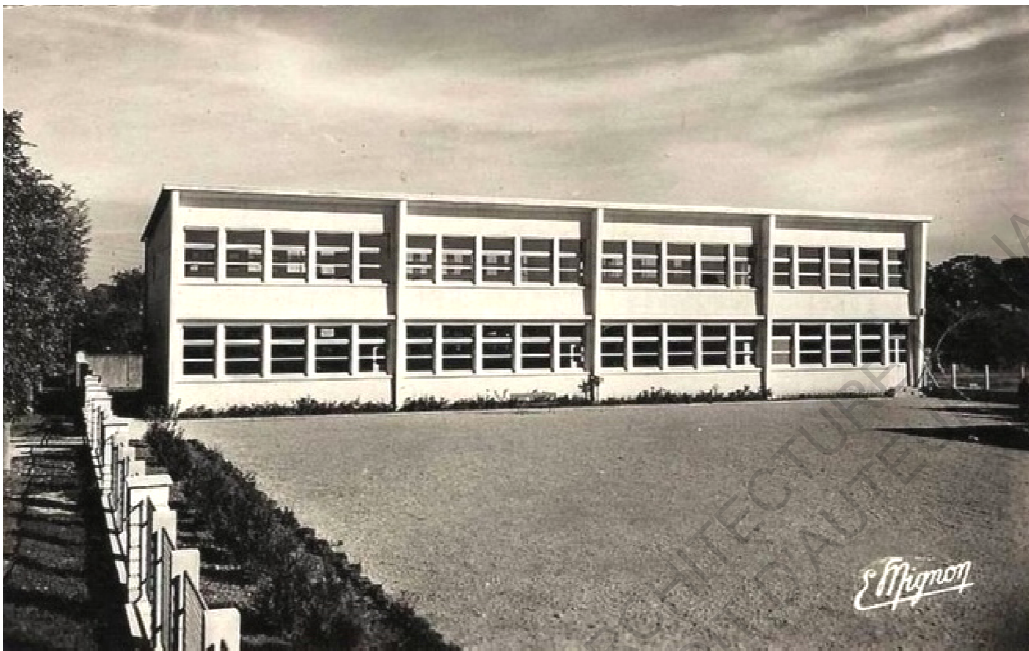


Figure 19 : Application de la "trame" - Ecole des filles Grezt Armainvilliers (77).

Mais parallèlement, les années cinquante sont celles de l'« architecture moderne », amenée par des architectes issus de l'école du Bauhaus, dont le plus connu en France est sans doute Le Corbusier. Alfred Roth exprime « l'importance de lier principes pédagogiques et projet architectural : - L'enfant est sujet et non objet de l'éducation - L'espace doit donc être à son échelle, l'architecture doit participer à la formation de l'enfant - La flexibilité des lieux permet la variété des situations d'apprentissage : couloirs et salles de classes ne sont pas systématiques, les « unités pédagogiques » gravitent autour des lieux communs ; l'architecture doit pouvoir s'adapter aux évolutions pédagogiques - L'école doit être en harmonie avec la nature. »⁶. C'est une position moderne que de placer l'enfant au cœur des réflexions et d'envisager avant tout le bon déroulement de son apprentissage dans un cadre construit pour lui, ce qui n'était pas évident jusque là.

Bien entendu, toutes les écoles ne sont pas conçues par des architectes aussi renommés que Le Corbusier, mais ce courant de l'architecture moderne va largement influencer la profession en modifiant définitivement les pratiques antérieures.

⁶ Musset Marie, "De l'architecture scolaire aux espaces d'apprentissage : au bonheur d'apprendre ?", Dossier d'actualité veille et analyse n° 75, Mai 2012, 19 pages.



Figure 20 : La Maison radieuse de Rezé (44) construite par Le Corbusier en 1953-55. Le rapport à la nature est assuré par le parc.



Figure 21 : La cour de l'école maternelle sur le toit de la maison radieuse de Rezé (44) construite par Le Corbusier.

La cour d'école, terrain d'apprentissages et de socialisation

Au XXI^{ème} siècle, les groupes scolaires sont pensés par les architectes et leurs cours de récréation intégrées par tous les acteurs, maitres d'ouvrage, pédagogues et usagers, dans les réflexions sur l'aménagement du cadre scolaire et les pratiques pédagogiques. Au-delà de la considération de son organisation matérielle et de son équipement, la cour d'école est envisagée aujourd'hui comme un véritable outil de socialisation, un espace où les enfants se forment, entre eux, au monde et à la vie collective en s'exonérant du regard de l'enseignant.

Dès lors, cette dimension sociale, étudiée par les anthropologues de l'enfance, révèle les modes de fonctionnement du monde enfantin, dont les observations nourrissent des approches novatrices dans le processus de conception des cours.

Aujourd'hui, les cours d'écoles sont un terrain propice à l'expérience pluridisciplinaire, qu'il s'agisse de mixité sociale, de rapport au monde, au temps, de biodiversité, de connaissances et d'apprentissage corporel.

Des prescriptions sur l'aménagement des cours sont clairement établies par les maitres d'ouvrages, mairies pour les maternelles et les écoles élémentaires, conseils départementaux pour les collèges et régionaux pour les lycées, qui évoquent généralement un aménagement par aires différenciées avec un besoin d'espaces verts. Mais que veut-dire espace vert ?

On voit aujourd'hui l'omniprésence d'une nouvelle préoccupation dans l'aménagement de cet espace dédié au jeu : la sécurité. La cour doit être le plus « surveillable » possible et l'accident doit être évité. Je vais m'en rendre compte dans l'enquête que je vais mener. Les professeurs des écoles interrogés sont unanimes sur la question : le jeu dans la cour, oui, mais sans feuille qui rendent le revêtement glissant, sans branche qui tombent les jours de vent, sans fruit qui représentent des projectiles, sans fleurs et sans insectes qui provoquent des allergies. Donc si la cour offre encore souvent la présence du végétal, elle est aujourd'hui très réglementée et parfois revêt une autre forme que la simple formule « l'arbre dans la cour de récréation ».

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CARTES POSTALES ANCIENNES

Dans le cadre de mes recherches, il m'est vite paru justifié que la carte postale ancienne était une source d'étude intéressante. A ce titre, j'ai visité différents sites internet d'archives⁷, par lesquels nous pouvons accéder à de nombreuses cartes anciennes. A la consultation de ces photographies du début du XXe siècle on s'aperçoit que la description de Jean Lebrun est assez juste, et que généralement les arbres sont présents dans la cour, au même titre que le mur clos, le préau, et le sol sablonneux comme l'évoque Julie Delalande ⁸ de l'entretien radiophonique évoqué précédemment.

La carte postale : invention du début du XXe

Inventée dès la fin du XIXème siècle en Europe centrale, la carte postale se popularise en France lors de l'exposition universelle de 1889 pour devenir dès 1891, un support de correspondance plébiscité par le grand public. C'est Dominique Piazza, un entrepreneur marseillais qui lui attribue alors sa forme encore actuelle : au recto, une illustration photographique en noir et blanc et un verso séparé en deux parties, l'une pour le message et l'autre pour l'adresse du destinataire. Nul besoin d'enveloppe, l'affranchissement se fait directement sur le carton, ce qui explique son succès.

Son usage massif pendant les trois premières décennies du XXème siècle, en fait aujourd'hui un corpus important apprécié des collectionneurs, qui illustre la vie en France sous divers

⁷ Sites internet Geneanet.org et Delcampe.net

⁸ Julie Delalande est anthropologue de l'enfance et de la jeunesse. Professeure des universités, Département Sciences de l'éducation, Université de Caen Basse-Normandie FRANCE. Chercheuse au CERSE EA965 (Centre d'Etudes et de recherche en Sciences de l'Education. Directrice adjointe du CERSE et Responsable de l'équipe EJC du CERSE (Enfances Jeunesses et Cultures). Rédactrice en chef de la revue Les Sciences de l'éducation.

thèmes, tels que les transports, l'architecture, le commerce, l'artisanat et les métiers, l'agriculture et les animaux, la vie culturelle, sociale et politique.

Cependant, si l'on considère la carte postale ancienne comme objet de témoignage thématique et/ou géographique, dont un grand nombre sont aujourd'hui facilement accessibles sur des sites internet spécialisés, il pose question quant à la valeur réellement narrative de l'illustration photographique. C'est sur quoi nous interroge Jean-Claude Lescure à travers le chapitre « *La cour de récréation, sujet de carte postale [vers 1900-1930]* »⁹. L'auteur se pose la question de la représentativité avérée, quand l'étude ne concerne qu'un échantillon de cartes. Pour mon étude et afin que cette remarque ne soit pas pénalisante, il m'a fallu collecter le plus grand nombre de cartes possible.

Outre cette question, il nous met en garde également dans la manière d'appréhender la photographie de la carte : elle ne peut être considérée, explique t-il, comme « réalité objective », mais comme « une forme de représentation », avec la finalité d'un message consenti par le photographe et par le commanditaire. Autrement dit, il la qualifie de mise en scène, en vue d'une opération de communication auprès du grand public. Concernant la cour de récréation, je me suis aperçue que cette remarque est assez perceptible dans les illustrations faisant notamment la promotion d'établissements privés ou d'écoles d'exception. Par l'intermédiaire de ce média, on y perçoit effectivement le souhait de diffuser la valeur morale, la qualité de l'accueil et le confort matériel de l'établissement, ces signes distinctifs contribuant à l'assurance d'un enseignement de qualité et une originalité vendeuse. La végétation, gage d'un environnement privilégié, fait partie des arguments avancés.

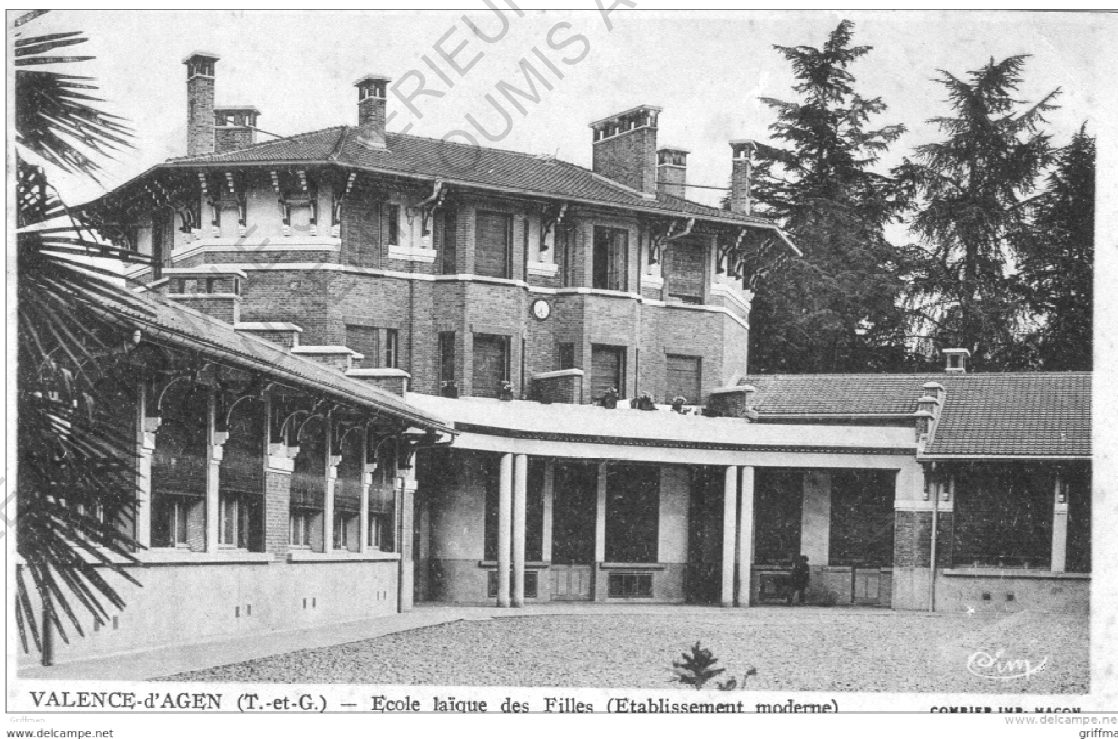


Figure 22 : Les bâtiments de l'école laïque des filles à Valence d'Agen (82).

⁹ Lescure Jean-Claude "La cour de récréation, sujet de carte postale [1900-1930]", dans Barrera Caroline, "La cour de récréation" [dir], Portet-sur-Garonne, Editions midi-pyrénéennes, Collection Colloques, 2016, pages 25-29.

Quant au photographe, son rôle est de fabriquer une image, composée, équilibrée, qui fait peu cas de spontanéité. A titre d'exemple, nous connaissons tous le travail du photographe Robert Doisneau (1912-1994) qui a réalisé de nombreuses photographies évoquant la vie des enfants à l'école. Mais on y reconnaît la patte du photographe, où l'impression d'instantanéité cache en réalité un travail soigné de composition, de cadrage, et d'éclairage.

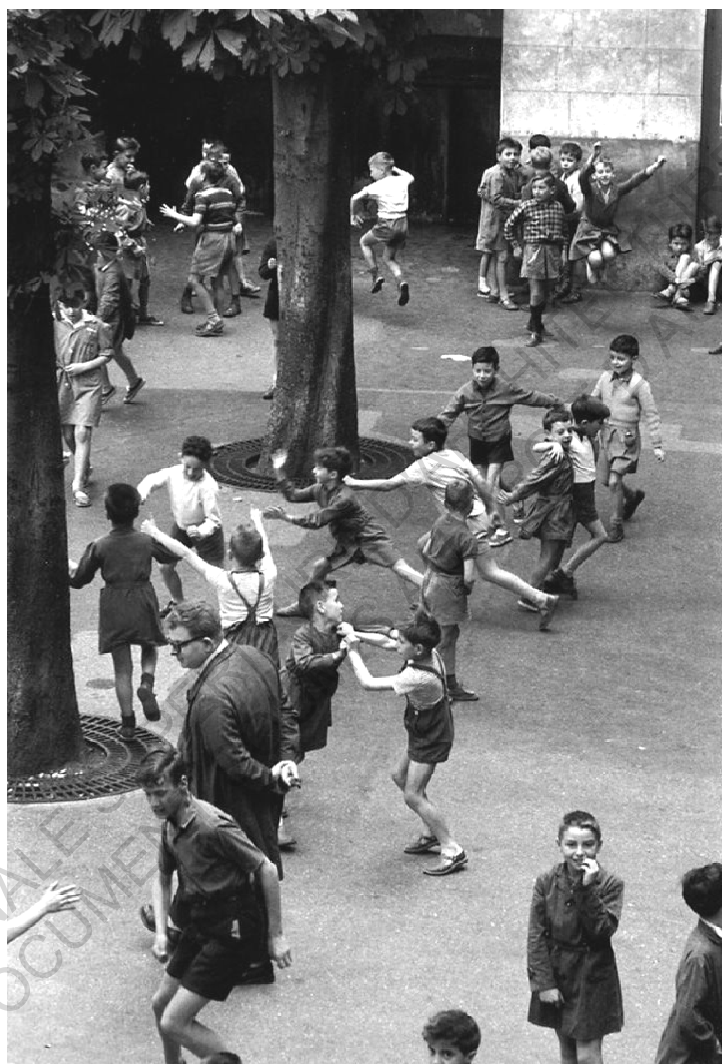


Figure 23 : Robert Doisneau, "Cour de récréation", Paris, 1956 - Photographie N&B.

A juste titre également, Jean Claude Lescure évoque la problématique de la chronologie relative à ce support. Il nous fait remarquer que, pour des raisons commerciales, la date de la prise de vue n'est jamais mentionnée sur la photographie, et estime qu'il faut l'œil averti d'un expert ou d'un collectionneur pour être précis dans la datation d'une carte. Même si ce corpus peut être considéré comme « archives » dans le sens d'un ensemble de documents conservés pour pouvoir témoigner des activités d'une époque, je me suis rendue compte qu'il est difficile

de les situer dans le temps, et donc d'en extraire une date précise. Toutes ces cartes sont en noir et blanc et les moyens photographiques des quatre premières décennies du XXème siècle rendent un résultat relativement identique. Certains de ces documents manuscrits sont datés par l'expéditeur et d'autres présentent un cachet de poste lisible, mais ils sont en nombre insuffisant pour me permettre de faire un travail chronologique si ce n'est d'envisager seulement une période, celle de la première moitié du XXème siècle.

Pourquoi et comment photographier la cour de l'école ?

Dans les domaines illustrés par ce média, l'école reste cependant un thème peu représenté et la cour de récréation est encore plus marginale. Dans ce même article écrit par Jean Claude Lescure, l'auteur livre l'explication suivante. La loi Ferry de 1878 promulguant l'obligation scolaire et son effet sur la construction des maisons d'école, est de vingt ans antérieure à la popularisation de la carte postale. La cour d'école n'est donc pas sujet d'actualité dans un monde nouveau porté principalement sur l'avènement de l'industrie et ses modernités techniques, ainsi que la nouveauté des moyens de transport.

Dans l'ensemble des photographies représentant l'école en France il distingue trois familles. La première s'applique à montrer une cour de récréation vide, la deuxième celle d'un lieu où posent les élèves, et la troisième, celle de l'instantanée.

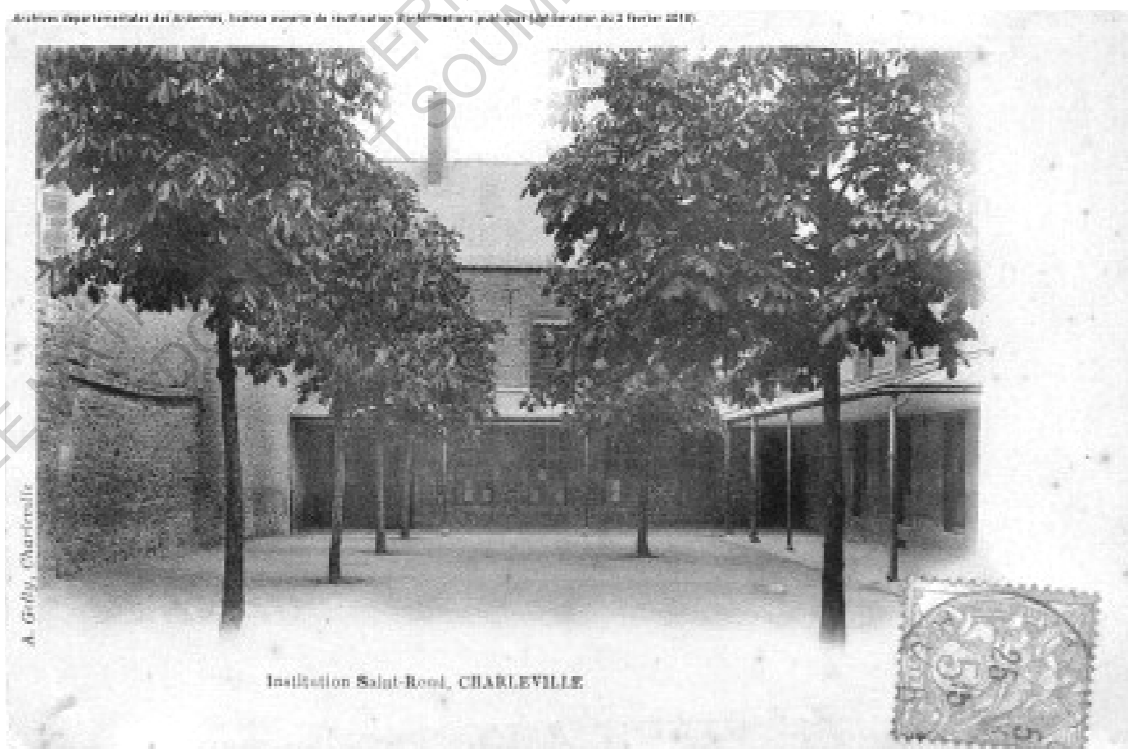


Figure 24 : La cour vide de l'école de Charleville (51). Les arbres alignés remplissent la cour.



Figure 25 : Les filles de l'école de Neuvilly (59) posent en rang dans la cour. La photographie n'a pourtant pas pour objectif la "photo de classe", mais la representation de l'ensemble de l'école, élèves et arbre compris.

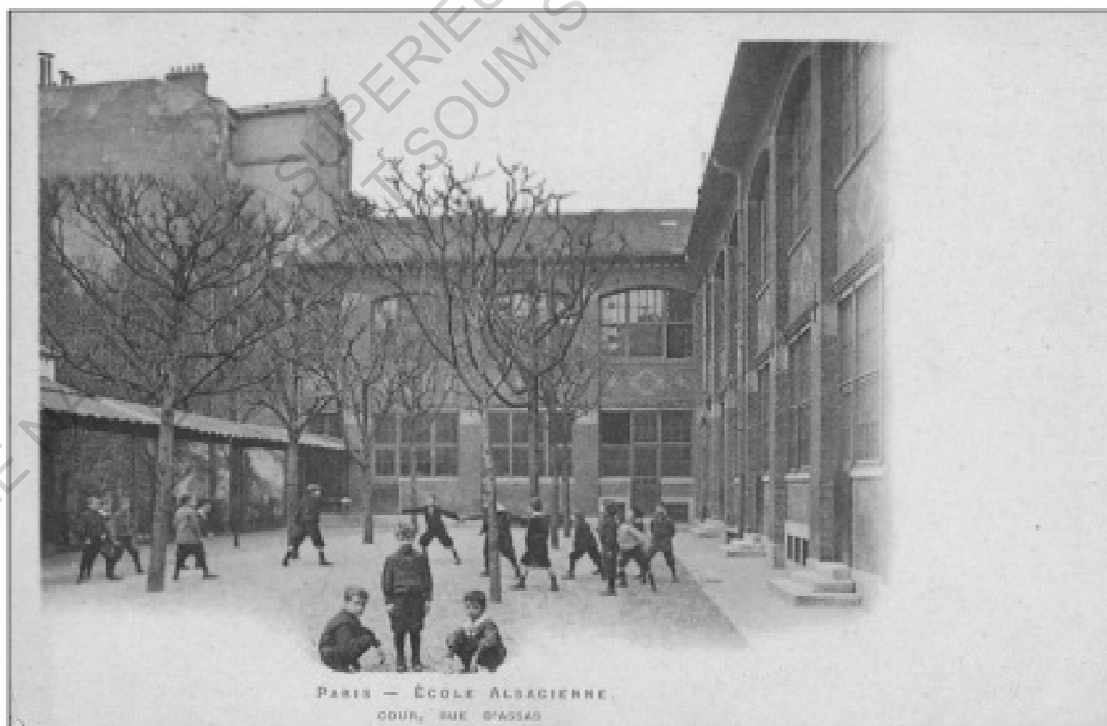


Figure 26 : Les enfants jouent dans la cour de l'école Alsacienne, Paris (75).

J'ai effectivement constaté ces trois typologies et j'ai trouvé moins de documents concernant la dernière, la plus fréquente restant celle qu'on pourrait appeler aujourd'hui la « photo de classe ». Dans l'analyse qu'il fait du corpus, l'auteur observe également une majorité de photographies d'écoles primaires de filles, mais cette majorité féminine disparaît lorsqu'il s'agit des lycées. Toutes ces images répondent à des stéréotypes en matière de mixité. Les mises en scènes exposent des filles plus disciplinées que les garçons, ces derniers étant représentés au travers de jeux plus sportifs et plus virils.



Figure 27 : Jeux de Cerceau, de corde et de croquet pour les jeunes filles du Sacré-Coeur de Charleville (51)
La récréation a lieu dans le parc de l'établissement privé. Date manuscrite de 1901.



Figure 28 : Les filles sont souvent représentées en faisant la ronde. Virandeville (50).



Figure 29 : Les garçons de l'école primaire supérieure en exercice militaire. Corbie (80).

Je trouve ces remarques intéressantes même s'il ne sert pas véritablement le propos de mon mémoire. D'autant plus que « l'arbre dans la cour d'école » n'est en aucune manière un sujet abordé par Jean-Claude Lescure dans l'observation qu'il fait de la cour de récréation. Et en consultant les quelques images qu'il met en référence dans son ouvrage, je m'aperçois déjà que les arbres sont effectivement présents dans quasiment toutes les cours d'école. C'est ce que mon observation va devoir vérifier plus précisément.

Recherches : iconographie et observations

Mais mon étude sur cartes postales anciennes restera une simple approche descriptive et sur un échantillon finalement restreint de documents (environ 400 photographies consultées) relevés principalement sur deux sites internet : Geneanet.org, un site gratuit pour les amateurs de généalogie, et un site de vente de cartes anciennes, Delcampe.net.

Dans la mesure où je recherchais des photographies de cours d'écoles primaires et maternelles, mes investigations ont été effectuées suivant les mots clés : « cour de récréation », « cour d'école primaire », « cour d'école maternelle », « école des filles » et « école des garçons ». Je n'ai sélectionné ensuite que les vues où il me semblait avéré qu'il s'agissait d'une vue de la cour de récréation et celles où l'âge des enfants correspondait au niveau scolaire attendu. Ainsi, j'ai constitué un corpus de 230 documents, relatifs à diverses régions de France, les dates manuscrites relevées les plus anciennes étant 1901 (figure 27) et 1904 (figure 30) et 1960 pour la plus récente (figure 31).

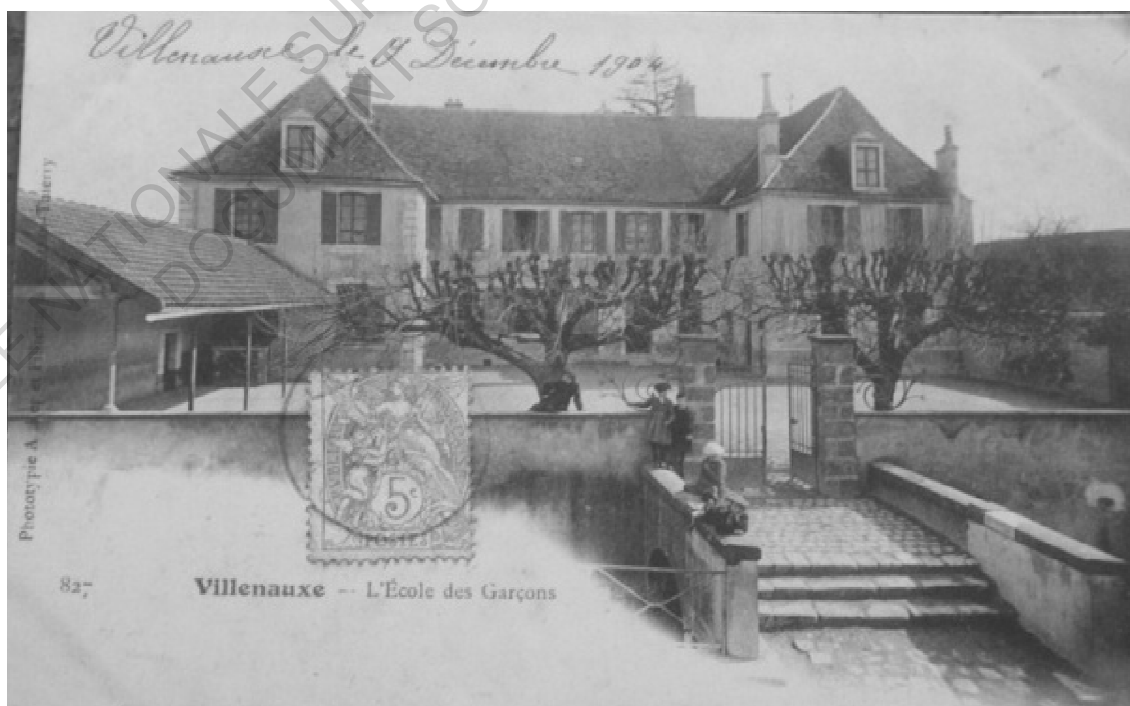


Figure 30 : La date manuscrite sur la carte indique 1904. Ecole des garçons à Villenauxe-la-Grande (10).



Figure 31 : l'éditeur de la carte postale sur Geneanet.org indique "école maternelle des vosges (Bas-Rhin) en 1960".

J'en présenterai ici quelques unes qui m'ont parues représentatives d'organisations plusieurs fois retrouvées et qui m'ont permis un certain classement. Je livrerai quelques observations sur ces différentes typologies.

- **Pas d'observation particulière (34.5%)**

J'observe ainsi rapidement différentes configurations dans l'aménagement paysagé photographié. Cependant, 79 de ces photographies ne me permettent pas d'émettre un avis, soit parce que la visibilité de la cour n'est pas suffisante, soit parce que les arbres aperçus n'ont l'air de répondre à aucune organisation préméditée. C'est une part assez importante pour laquelle je n'ai pas d'observations particulières alors que les autres se distinguent en cinq catégories.

- **Pas d'arbre (11,7%)**

La première remarque sera celle concernant les cours sans arbre. Sur un total de 230 cartes postales anciennes, seulement 27 photographies exposent un espace récréatif dépourvu de toute végétation, les 203 autres ne présentant que des cours plantées. Cette première configuration, qui représente moins de 12% des documents observés, induit sans ambiguïté la grande généralité des arbres dans les cours d'école enfantines, et ce déjà au début du XXème siècle. Ce constat conforte ce que j'avais pressenti durant l'étude de documents historiques : la présence de l'arbre à l'école, que je croyais au départ être une préoccupation « écologique » inhérente à notre environnement très urbanisé, n'est finalement pas une question si contemporaine.



Figure 32 : A Pont-à-Vendin (62), la cour de l'école des garçons est dénuée d'arbre.



Figure 33 : Le "nouveau" groupe scolaire de Arcis-sur-Aube (10) sans arbre. L'aménagement de cour reste t-il à faire ?

- **Alignement (23.5%)**

Je suis assez surprise de voir ensuite une quantité assez importante de photographies où les arbres sont plantés de la même façon. 54 images présentent un espace planté d'arbres identiques, rigoureusement alignés, quadrillant ainsi une grande partie de la cour. La recherche d'ombre n'a pas l'air d'être le but recherché puisque qu'on y aperçoit souvent un large préau en assurant la fonction et que cette plantation est indépendante de l'orientation de la cour et de l'ombre portée par les bâtiments. L'ordre et la rigueur ont l'air d'avoir été les objectifs prépondérants dans l'agencement géométrique de ces ambassadeurs de Nature, qui de toute évidence ont été mis là sans intention de la représenter. Il en émane une esthétique paysagère singulière, presque austère finalement, et qui renvoie à l'image purement académique de l'école, supplée à un certain manque de naturel et d'originalité. Les arbres sont à même un sol dur, sans herbe, et le manque d'eau interpelle. Cette configuration existe tant en milieu urbain qu'en milieu rural et fait penser aux arbres d'alignements qui se sont développés sous la période de Haussmann (1809-1891) et des hygiénistes.

Lors d'un entretien avec le paysagiste conseil du CAUE des côtes d'Armor, Didier Pidoux, j'ai entendu une autre explication plausible. Jusque dans les années 1960 parfois, les classes étaient chauffées au poêle à bois et il était d'usage que le besoin de fagots fut assuré par les arbres de la cour. Cela induisait la présence d'arbres robustes, se prêtant à « l'émondage », c'est-à-dire à une taille d'entretien régulière qui consiste à tailler au tronc, provoquant ainsi l'apparition de « gourmands » qu'il faudra à nouveau couper. Cette pratique s'adresse à tous

les arbres feuillus, à l'exception des fruitiers, des noyers et de tous les conifères, c'est-à-dire à beaucoup d'essences d'arbres.

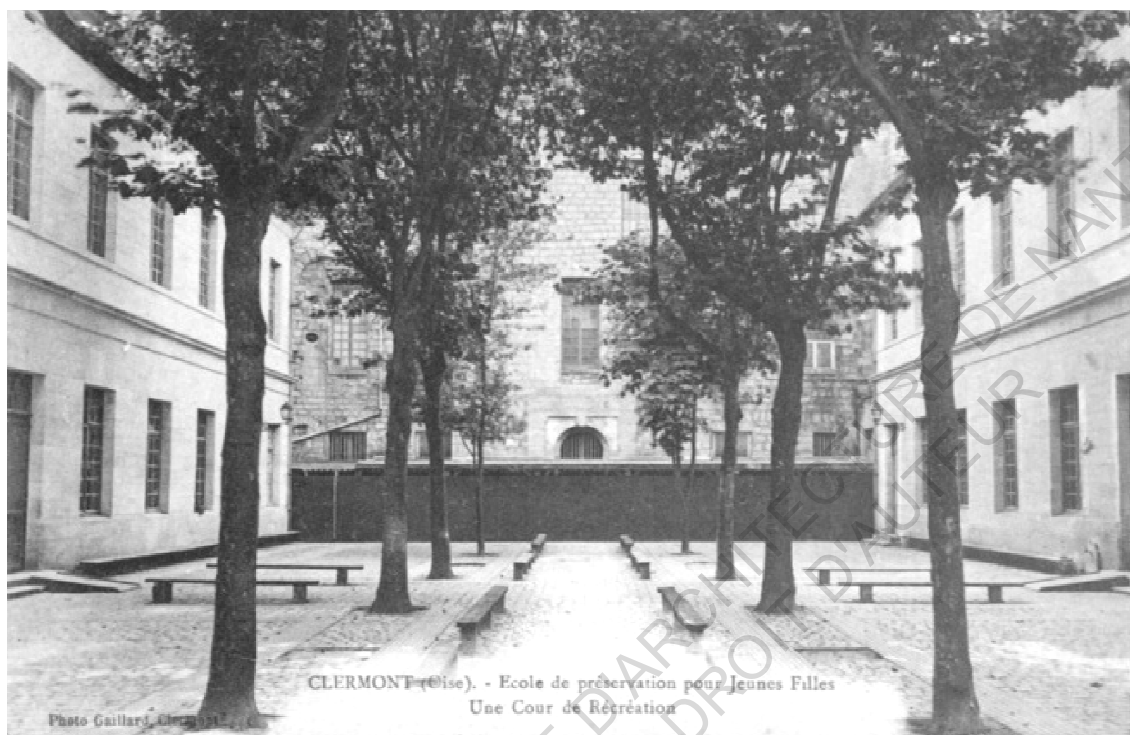


Figure 34 : La géométrie rigoureuse de la cour d'une école de filles . Clermont (60).



Figure 35 : Alignement de jeunes arbres dans une cour. Charleville (51).



HALLENCOURT (Somme) — École Communale des Garçons

Figure 36 : A Allencourt (80) les arbres de la cour de l'école communale sont soigneusement alignés et taillés.

- **Ornementation (12.7%)**

La troisième observation traduit l'utilisation de l'arbre à titre ornemental. 29 cartes postales exhibent une façade d'école agrémentée de végétaux, où l'entrée de la construction, souvent de caractère, est encadrée de part et d'autre par deux arbres identiques et symétriquement positionnés. Dans ce cas, c'est le rôle de l'arbre en tant qu'élément architectural qui traduit plus une recherche esthétique qu'une volonté d'apport de Nature à l'égard des enfants. Nous sommes bien là dans la représentation institutionnelle où le paysage nourrit l'élégance, démarche somme toute assez commune dans l'édification de bâtiments publics du XXème siècle.

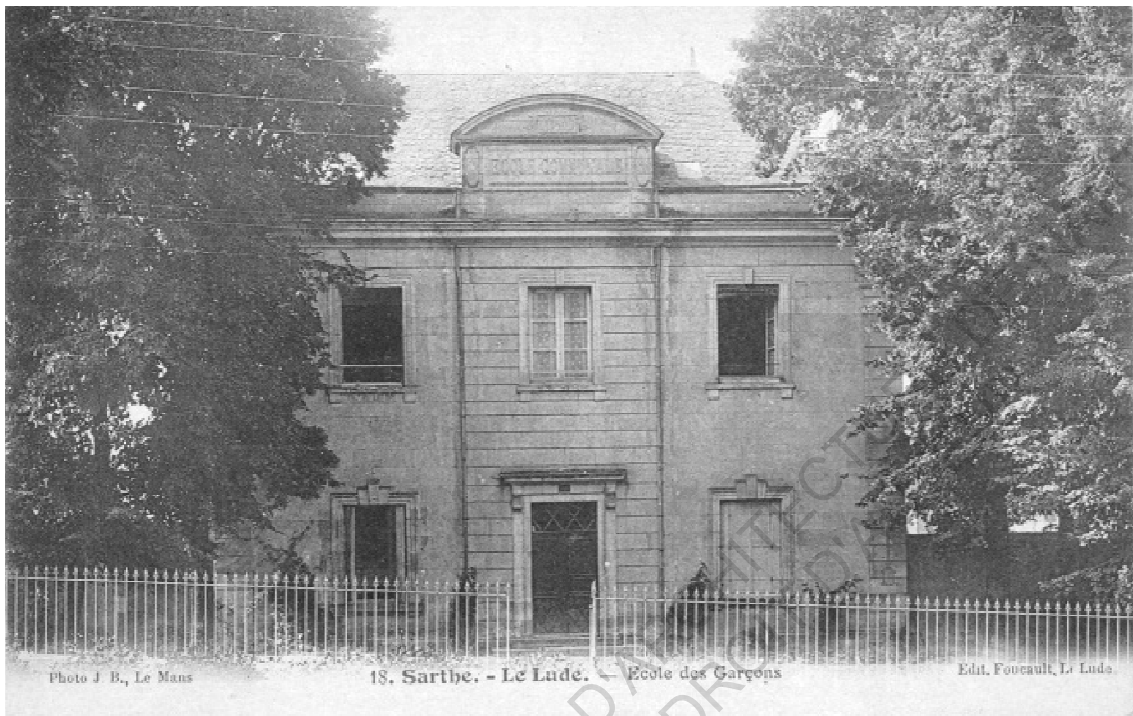


Figure 37 : De grands arbres encadrent une façade de caractère. Ecole des garçons, Le Lude (72).



Figure 38 : Deux sapins rigoureusement symétriques, de part et d'autre du portail d'entrée. Rozoy-en Brie (77).

- **Pièce unique (7.8 %)**

18 cartes postales sur les 230 rassemblées font apparaître un arbre unique, majestueux, au milieu de la cour. C'est l'arbre « fédérateur » évoqué précédemment pour les écoles de Célestin Freinet. L'arbre de « Papa » Freinet démontre bien le lien affectif que l'enfant peut entretenir avec la Nature, telle une personne intimement liée à l'enfant.

Lors de mon enquête, l'une des institutrices interrogées me décrivait le « *magnifique* » marronnier dans la cour des maternelles de son école et m'évoquait combien les enfants y étaient attachés.

« - Au début de l'automne, nous avons demandé à la mairie d'élaguer le marronnier. C'est un gros arbre, planté il y a vingt cinq ans par une de mes collègues partie à la retraite depuis peu. A la rentrée des classes, après les vacances de la Toussaint, les enfants ont découvert le marronnier coupé. Cela les a profondément attristés. C'est vrai, le spectacle était désolant. Il avait été sévèrement taillé et ne ressemblait plus à rien ! J'ai mesuré combien les enfants étaient touchés qu'on ait pu mettre « leur » arbre dans un état pareil. J'ai été obligée d'expliquer pourquoi on l'avait si durement taillé...»

Voici ici, une autre image de l'arbre de la cour de récréation. L'arbre emblématique, l'arbre repère, celui qui rassure l'enfant, et qui donne à la cour d'école une dimension ludique, voire poétique. C'est l'école du « Cancre » dans la poésie de Jaques Prévert (1900-1977).

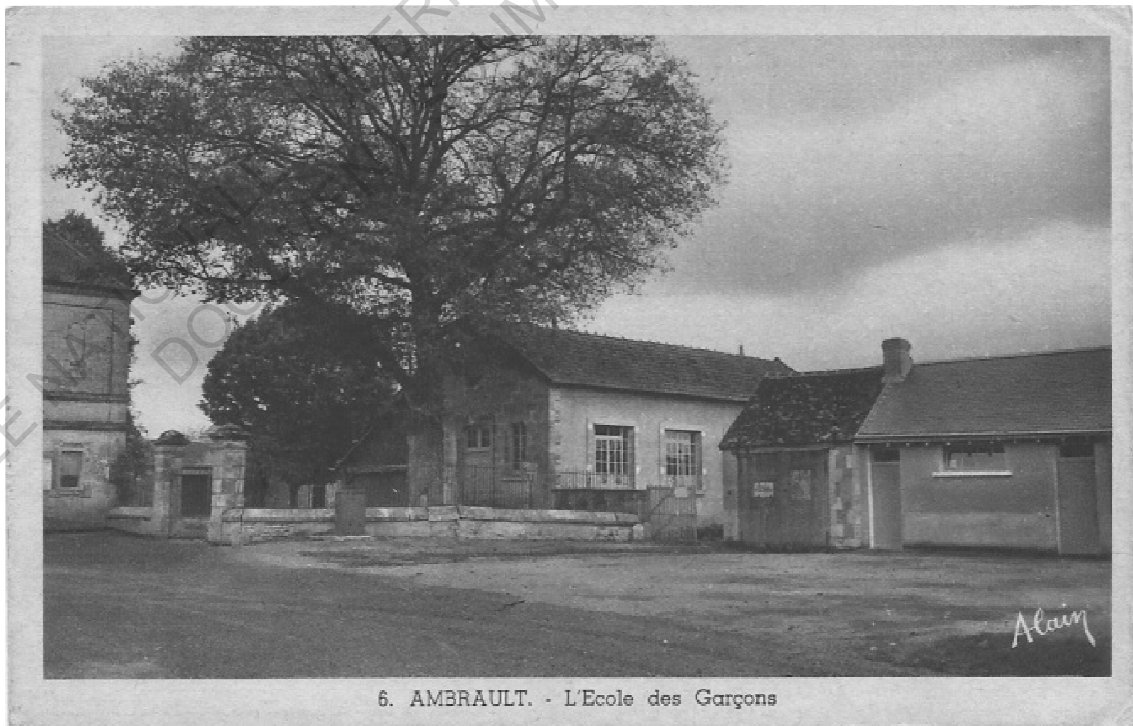


Figure 39 : L'arbre "majestueux" dans la cour de l'école des garçons à Ambrault (36).



Figure 40 : un seul arbre dans un environnement particulièrement minéral, Beaurepaire (38).

- **Séparation (5.6%)**

Je m'attendais à davantage de résultat dans la catégorie que j'appelle « séparation ». Seulement 13 cartes font état de l'utilisation des arbres comme écran, soit en isolant la cour de l'espace public, soit d'une autre cour de genre différent (séparation des cours des filles et des garçons avant la mixité en application à partir de 1965).

Mais la séparation des espaces par les arbres paraît être une pratique plus courante aujourd'hui. Dans les écoles des années 1900, la cour était souvent entourée de murs de pierres assez hauts, sans recours à la barrière végétale. Les règlements du début du siècle font état d'une volonté d'isoler les élèves, considérant que la rue pouvait être un élément perturbateur pendant la journée d'étude. L'école incarne avant tout l'ordre et la discipline.



Figure 41 : une rangée d'arbres sépare la cour en deux, Maiche (25).

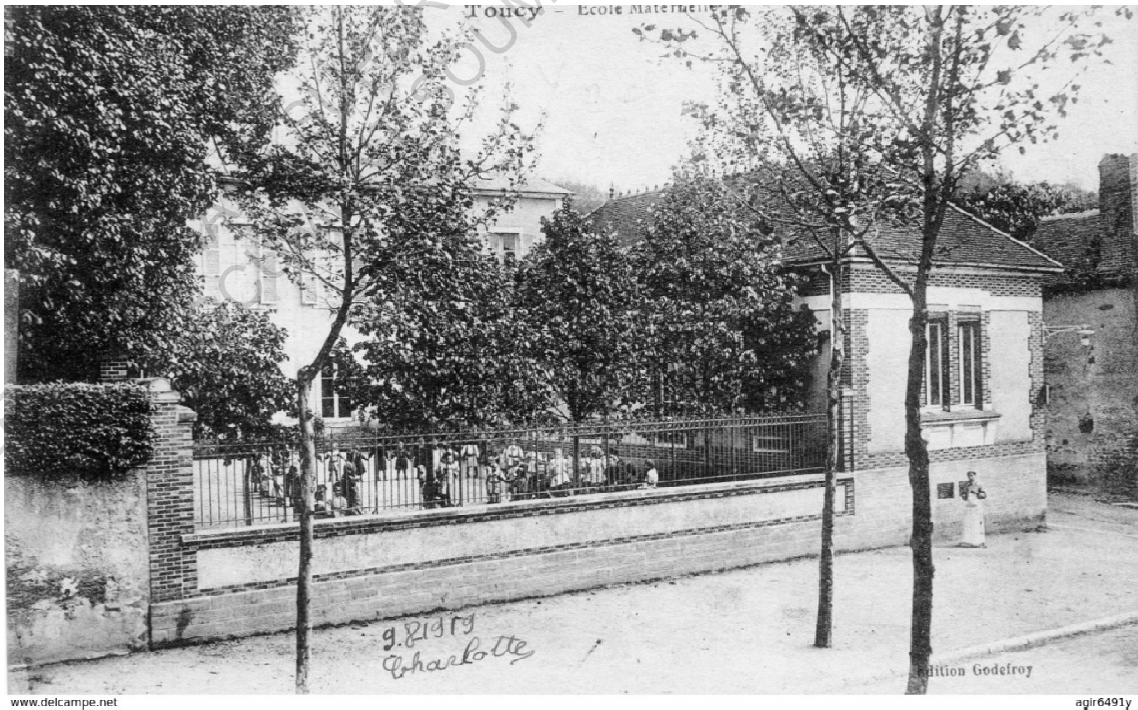


Figure 42 : La rangée d'arbres sépare la cour de la rue. Toucy (89).

- **Environnement naturel (4.3%)**

Certaines écoles ont le privilège de faire partie d'un environnement arboré naturel. Mais ce sont les moins nombreuses, je n'ai trouvé que 10 cartes postales sur les 230 étudiées. Bien sûr, nous retrouvons dans cette configuration, les écoles de plein-air expérimentées entre les deux guerres où l'arbre partie d'un environnement choisi pour l'implantation de l'école.



Figure 43 : la cour de récréation dans un parc pour l'orphelinat de Grandvilliers (60).

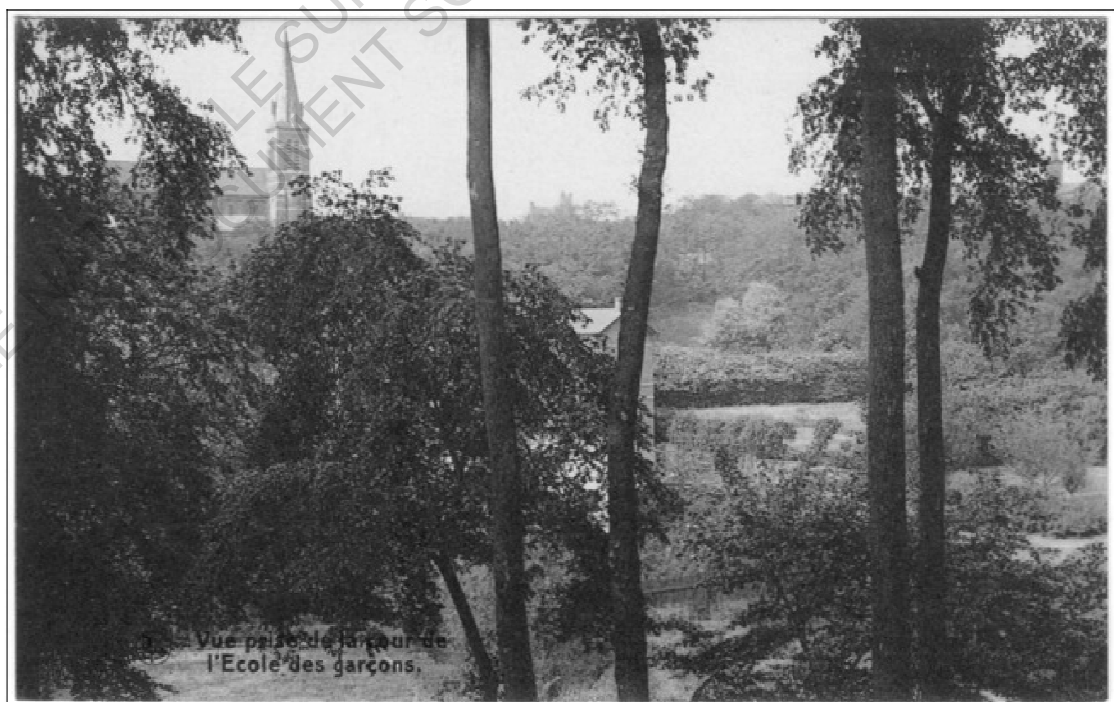


Figure 44 : "Vue de la cour des garçons". Mais on ne voit que les arbres !

Autrefois, l'arbre et l'enfant...

A travers cette consultation iconographique, j'ai essayé de percevoir dans les photographies les signes d'un lien entre les enfants et l'arbre de leur cour. Cependant, les seuls indices décelés ne révèlent pas de découverte importante. Quelques cartes seulement laissent paraître un contact physique avec le sol ou avec le tronc d'un arbre. Mais il s'agit en général d'une posture banale (position assise par terre ou appuyée au tronc), sans doute celle à laquelle doit s'astreindre un enfant photographié avec les moyens de l'époque.

Je ne trouve qu'une seule carte où deux enfants sont grimpés, l'un sur un banc, l'autre dans l'arbre. L'époque ne s'appliquait pas à retranscrire un lien quelconque de l'enfant à la nature, seulement l'idée d'une école comme un lieu de discipline et d'éducation.



Figure 45 : On aperçoit un enfant dans l'arbre. Un autre marche sur le dossier d'un banc. Maredsous (frontière belge).

Une autre remarque serait l'utilisation de l'arbre comme repère spatial lors d'activités collectives. Citons celle que je retrouve à plusieurs reprises et qui paraît bien désuète aujourd'hui, la ronde. On tourne autour de l'arbre. L'arbre est alors utilisé comme un objet quelconque, comme pourrait l'être tout autre élément construit, un muret ou une fontaine (voir figure 47), et je rejoins l'avis de Jean-Claude Lescure lorsqu'il parle d'une théâtralisation de la cour de récréation à des fins photographiques sur les cartes postales anciennes.



Figure 46 : Les enfants font la ronde autour des arbres. Noves (13).

Je n'observe dans ce corpus rien qui puisse faire référence à une quelconque utilisation ou une appropriation de l'arbre par l'enfant. Aucune installation ludique, comme une corde d'escalade ou une balançoire, n'est représentée. L'arbre n'est pas non plus utilisé pour la construction de cabane. Il semble qu'il fasse partie du décor scolaire, sans être jamais prétexte au jeu enfantin.

La dernière remarque que je ferais paraît cependant évidente : l'arbre est utilisé par les enfants pour son ombre. Sur certaines cartes, on aperçoit des qui enfants jouent ou se posent sous les arbres, mais c'est là une de leur fonction appréciée, sur laquelle je reviendrai ultérieurement. (Figure 48)



Figure 47 : Sur cette photo plus récente, les enfants jouent entre eux et ont sans doute attribué une fonction au socle de l'arbre.



Figure 48 : Les garçons jouent par terre, à l'ombre des arbres. Niort (79).

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'ARBRE DE LA COUR DE RECREATION : ENQUETE



ENQUETE

En parallèle de l'étude de documents écrits et iconographiques d'ordre historique, j'ai voulu faire un travail de terrain en interrogeant les professeurs des écoles, pour qui l'observation de la récréation est quasi quotidienne. Et si présence d'arbres il y avait dans leur école, ils étaient à même de me raconter ce qu'ils voyaient.

A cette dernière question « l'arbre est-il un élément constitutif d'une cour d'école ? », les réponses ont été unanimes, avec parfois même l'expression d'une conviction très forte. Oui, l'arbre de l'école est « essentiel » voire « indispensable » dans une cour de récréation.

Il a été plus difficile de savoir ce qu'il représentait pour les enfants eux-mêmes que je n'ai pas eu l'occasion d'interroger. Mais lorsque j'ai évoqué le sujet de mon mémoire dans mon entourage, j'ai été assez surprise de voir combien il interpellait chacun de mes interlocuteurs, quels qu'ils soient, avec un souvenir à raconter ou une description à faire. En écoutant ces retours d'expérience, j'ai mesuré combien « l'arbre de la cour de récré » faisait écho à notre propre enfance et combien, en ce sens, il était chargé d'affectif. Chez les professeurs des écoles, je me suis aperçue que cette question aussi leur tenait à cœur et qu'elle était en outre, un vrai sujet d'actualité dans la profession.

La méthode de l'enquête

Pour cela, j'ai choisi de mener une enquête sous forme de questionnaire à l'intention des enseignants d'écoles primaires et maternelles. Je les ai interrogés sur l'état des lieux de l'établissement dans lequel ils étaient en fonction mais aussi sur leur ressenti en tant que pédagogues et éducateurs d'enfants.

En première diffusion, ce questionnaire a été distribué dans mon réseau personnel, qui s'est chargé à son tour de le soumettre à des volontaires de l'Education Nationale (voir annexes).

Mais avant d'aller plus loin, je préciserais que, peu de temps après la diffusion de cette enquête, notre pays comme beaucoup d'autres, a été confronté à une crise sanitaire sans précédent nous contraignant, face au risque de pandémie mondiale du Covid-19, à s'astreindre au « confinement ». Toutes les écoles de France ont été fermées le 13 mars 2020 au soir et les professeurs ont été chargés de continuer la classe depuis leur domicile, ce qui ne m'a pas vraiment servi ma cause. Ceux qui n'avaient pas répondu avant le confinement n'ont plus été très disponibles après cette date. Si bien que le résultat de mon enquête n'a pas été celui escompté. Au total, j'ai reçu dix-neuf réponses. Mon travail de terrain s'appuie donc sur une base de données réduite qui ne lui donne pas la valeur d'un travail exhaustif mais qu'il conviendra de lire comme une approche, un travail complémentaire en nombre pouvant venir corroborer des résultats pressentis ici.

Ce travail d'enquête s'est enrichi de recherches sur internet liées aux thèmes de l'arbre, de la cour de récréation et du rôle du végétal en milieu urbain. Ces consultations m'ont permis d'apporter les grandes lignes explicatives des phénomènes observés.

Le travail rapporté ici fait état de ces toutes ces informations croisées.

Le champ exploratoire

Pour que l'enquête soit intéressante, j'avais imaginé de l'adresser à différents territoires, géographiques et environnementaux. La diffusion par « réseau » explique le regroupement des réponses, émanant essentiellement du Nord de la France. Par contre, les milieux urbains, périurbains et ruraux ont bien été représentés tous les trois, même si je trouve parfois l'évaluation des professeurs difficile à comprendre.

Dix-neuf personnes m'ont renvoyé le questionnaire, et leurs réponses concernent seize écoles.



- 1 - Ecole maternelle La Châtaigneraie - 56270 PLOEMEUR
- 2 - Ecole maternelle Paul Eluard - 56700 HENNEBONT
- 3 - Ecole primaire Jean Ferrat - 22190 PLERIN
- 4 - Ecole primaire La Vallée - 22000 SAINT-BRIEUC
- 5 - Ecole primaire Ile Millocheau - 49400 SAUMUR
- 6 - Ecole primaire Guy Bernardeau - 79290 LORETZ d'ARGENTON
- 7 - Ecole primaire des Adillons - 79330 LUCHE THOUARSAIS
- 8 - Ecole primaire Bergeon Jean jaurès - 79100 THOUARS
- 9 - Ecole primaire Saint Louis - Blaise Pascal - 94600 CHOISY LE ROY
- 10 - Ecole primaire Sainte geneviève - 60270 GOUVIEUX
- 11 - Ecole primaire Simone Veil - 55210 VIGNEULLES LES HATTONCHATTEL
- 12 - Ecole primaire Batzenthal - 57440 ALGRANGE
- 13 - Ecole primaire Jean Jacques Rousseau - 57310 TALANGE
- 14 - Ecole maternelle Elsa Triolet - 57310 TALANGE
- 15 - Ecole primaire du Bas Steinbesch - 57380 FAULQUEMONT
- 16 - Ecole primaire Sainte Jeanne d'Arc - 34000 MONTPELLIER

Etat des lieux

Sur seize écoles représentées dans le tableau ci-dessous, seulement deux enseignants indiquent qu'il n'y a pas d'arbre « dans la cour ». J'ai voulu vérifier quelles étaient les écoles concernées et détecter une raison à cette absence d'arbre. J'en perçois deux.

N° Ecole	Il y a-t-il des arbres :						
	Urbaine	Périurb.	Rurale	Préau	dans l'école	dans la cour	cour ensoleillée
1.		x		0	1	1	1
2.	x			0	1	1	1
3.			x	1	1	1	1
4.	x			1	1	1	1
5.	x			1	1	1	1
6.			x	1	1	1	1
7.			x	0	1	1	1
8.	x			1	1	1	1
9.	x			1	1	1	1
10.		x		0	1	1	1
11.			x	1	1	1	1
12.			x	0	1	0	0
13.	x			0	1	1	1
14.	x			0	1	1	1
15.	x			1	1	0	0
16.	x			1	1	1	1
16	9	2	5	9	16	14	14

En premier lieu, on constate que les deux cours sans arbre ne sont pas exposées au soleil. Il y aurait donc une corrélation, qui paraît évidente, entre la présence des arbres et la recherche de l'ombre.

Par ailleurs, en visionnant les vues aériennes sur Google Maps, j'ai constaté que l'environnement immédiat de ces deux établissements les dispensait sans doute d'un besoin de nature.

Les 14 autres écoles bénéficient d'une cour ensoleillée et sont agrémentées d'arbres, alors que les préaux ne sont pas systématiques (9 écoles sur 16 en sont équipées).

Le premier constat, à l'échelle de mes investigations, est donc la présence avérée des arbres dans les cours de récréation et cela d'une manière plus répandue que la construction d'un préau couvert faisant office d'abri à l'encontre du soleil ou de la pluie.

L'École maternelle de Batzenthal (N°12) à Algrange (57) dans la région Grand Est.



Figure 49 : Vue aérienne Google Maps



Figure 50 : Vue aérienne Google Maps

Cette école, construite dans les années soixante, accueille 32 élèves de maternelle au sein d'une classe unique. Il n'y a pas d'arbre « dans » la cour mais tout autour. Cependant, ils ne sont pas accessibles aux enfants car un grillage la délimite. On voit sur ces vues aériennes que l'école est en bordure de bois, dans une commune particulièrement arborée. La petite cour de 120m², orientée Nord Ouest, est très peu ensoleillée pendant la journée. Cette école n'a pas de préau non plus. La recherche de l'ombre n'est donc pas nécessaire.

Ecole élémentaire du Bas Steinbesch (N°15) à Faulquemont (57) dans la région Grand est.

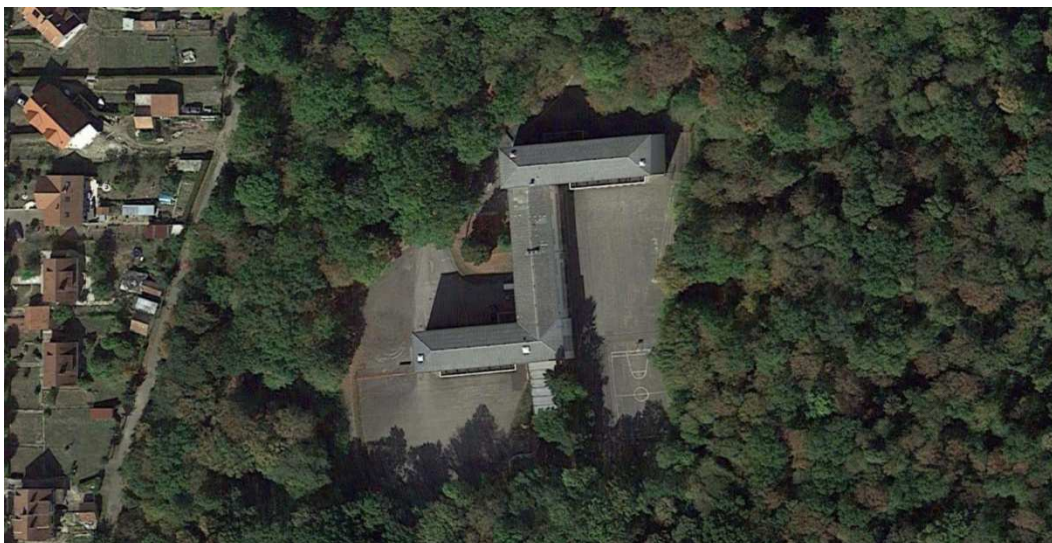


Figure 51 : Vue aérienne Google Maps

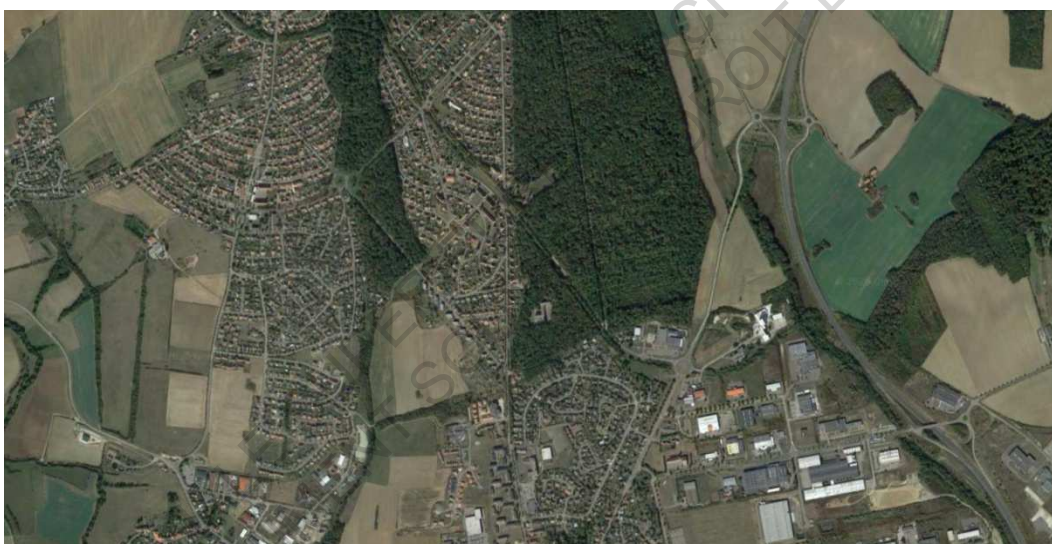


Figure 52 : Vue aérienne Google Maps

L'école du Bas Steinbesch accueille 125 élèves, répartis en 6 classes. Sa construction date des années soixante également. Ici, la cour est assez grande, divisée en deux parties, ce qui permet une orientation Est, Sud et Ouest. Pourtant, l'institutrice indique que cet endroit est très peu ensoleillé, et sans doute à cause de la forêt de feuillus qui l'entoure.

L'école elle-même ne contient qu'un seul arbre. Elle ne dispose ni d'espace vert, ni de préau. Là encore, nous pouvons faire la relation directe entre ce fait et celui de l'existence d'un environnement très arboré qui dispense de dispositif d'ombre et de fraîcheur, voire d'humidité.

On explique aisément pourquoi, dans ces deux cas, l'ensoleillement est recherché.

ANALYSE

De quels arbres s'agit-il ?

A partir de ce postulat, je me pose cette autre question : l'image du marronnier dans la cour de récréation dont parle Jean Lebrun dans son émission radiophonique est-elle fondée ou repose-t-elle sur un stéréotype de l'école adopté de tous ? Quelles variétés d'arbres sont aujourd'hui choisies pour orner les cours de récréation ?

Lors de mon enquête, j'ai questionné les enseignants sur les essences d'arbres présents dans leur école. Malgré l'effort de réponse, je n'ai pas pu établir une base de travail intéressante. D'une part parce que les réponses étaient souvent approximatives (les adultes qui enseignent ne connaissent pas tous les arbres de leur école !), et d'autre part, parce que le petit nombre de réponses ne m'a pas permis pas d'en tirer des conclusions pertinentes. Des régions de France ne sont pas du tout représentées ici alors que la particularité régionale a forcément une incidence.

J'ai tout de même observé quelques tendances. Le tableau ci-dessous retranscrit les essences d'arbres citées plusieurs fois :

Essences d'arbres			
	Libellé français	Genre	Nbre école
1	Bouleau	Betula	4
	Conifères : Sapin, Pin, If	Pinophyta	4
	Marronnier	Aesculus	4
2	Acacia	Acacia	3
	Cerisier	Prunus	3
	Tilleul	Tilia	3
3	Cèdre	Cèdrus	2
	Peuplier	Populus	2
	Platane	Platanus	2

Parmi les espèces les plus évoquées, je retrouve le marronnier en pole position, avec le bouleau et les conifères. L'acacia, le cerisier et le tilleul sont cités trois fois, le cèdre, le peuplier et le platane deux fois. Toutes les autres essences mentionnées ne le sont que pour une seule école : Actinidia, arbre de Judée, Châtaignier, Charme, Chêne, Erable, Frêne, Mélia, Murier, Prunus, Noisetier, Poirier, Pommier, Palmier, Saule et Sophora.

Pour de plus amples résultats, j'ai utilisé le site internet de la ville de Paris ¹⁰ qui, dans sa rubrique « Les arbres », répertorie chaque sujet de son territoire en indiquant précisément toutes les informations nécessaires.

A la consultation de cette base de données, dans la domanialité DASCO (Direction des Affaires Scolaires), j'apprends que les 663 établissements parisiens du premier degré (écoles maternelles et élémentaires) totalisent 7128 arbres dont 1464 sont des marronniers (ce qui représente une proportion de 20,53%).

PARIS | Data

Accueil | Les données | L'API | La licence | La démarche | Cartographie

7 128 enregistrements

Filtres actifs Tout effacer

DOMANIALITE DASCO

Filtres

Rechercher...

TYPE EMPLACEMENT

Arbre 7 128

DOMANIALITE

DASCO 7 128

ARRONDISSEMENT

PARIS 10E ARRD 225
 PARIS 11E ARRD 388
 PARIS 12E ARRD 556
 PARIS 13E ARRD 955
 PARIS 14E ARRD 300
 PARIS 15E ARRD 679
 > Plus

Les arbres

Informations | Tableau | Carte | Analyse | Export

	IDBASE	TYPE EMPLACEMENT	DOMANIALITE	ARRONDISSEMENT
1	2 031 781	Arbre	DASCO	PARIS 13E ARRD
2	2 031 836	Arbre	DASCO	PARIS 18E ARRD
3	184 892	Arbre	DASCO	PARIS 18E ARRD
4	2 017 235	Arbre	DASCO	PARIS 17E ARRD
5	190 061	Arbre	DASCO	PARIS 20E ARRD
6	187 307	Arbre	DASCO	PARIS 14E ARRD
7	189 455	Arbre	DASCO	PARIS 17E ARRD
8	191 342	Arbre	DASCO	PARIS 15E ARRD
9	187 554	Arbre	DASCO	PARIS 19E ARRD
10	189 403	Arbre	DASCO	PARIS 17E ARRD
11	187 503	Arbre	DASCO	PARIS 14E ARRD
12	189 740	Arbre	DASCO	PARIS 20E ARRD
13	2 019 785	Arbre	DASCO	PARIS 17E ARRD
14	188 765	Arbre	DASCO	PARIS 12E ARRD
15	189 526	Arbre	DASCO	PARIS 17E ARRD
16	189 706	Arbre	DASCO	PARIS 20E ARRD
17	189 072	Arbre	DASCO	PARIS 19E ARRD
18	190 003	Arbre	DASCO	PARIS 20E ARRD

Figure 53 : Capture partielle d'écran de la recherche DASCO sur base de données Paris.fr

¹⁰ <https://www.paris.fr/pages/l-arbre-a-paris-199>

Après avoir remarqué une très large proportion de marronniers, suivie par les platanes, il est plus surprenant de voir qu'en troisième et cinquième position, ce sont des arbres fruitiers qui apparaissent le plus fréquemment dans les écoles élémentaires de la capitale. J'aurai l'occasion de trouver une explication à cela, que j'exposerai ultérieurement.

Dans les espèces les plus répandues nous observons également l'érable et le tilleul.

Domanialité: DASCO (Direction des Affaires Scolaires)				
	Libellé français	Genre	Nombre	%
1	Marronnier	Aesculus	1464	20,53%
2	Platane	Platanus	849	11,91%
3	Pommier à fruits	Malus	762	10,69%
4	Erable	Acer	622	8,72%
5	Poirier à fruits	Pyrus	600	8,42%
6	Tilleul	Tilia	475	6,66%
7	Cerisier à fleurs	Prunus	319	4,47%
8	Poirier à fleurs	Pyrus	182	2,55%
9	Micocoulier	Celtis	131	1,84%
10	Bouleau	Betula	116	1,63%
11	Pin	Pinus	105	1,47%
12	Peuplier	Populus	91	1,28%
13	Prunier à fleurs	Prunus	85	1,19%
14	Arbre de Judée	Cercis	57	0,80%
15	Prunus n. sp.	Prunus	57	0,80%
16	Charme	Carpinus	55	0,77%
17	Pêcher	Prunus	52	0,72%
18	Pommier à fleurs	Malus	52	0,72%
19	Catalpa	Catalpa	49	0,68%
20	Frêne	Fraxinus	43	0,60%

Les bienfaits des arbres dans la cour

Interrogés sur les impacts du végétal dans leur environnement scolaire, et plus particulièrement concernant l'arbre, les arguments favorables avancés par les instituteurs sont de plusieurs ordres. Je leur ai cependant demandé de hiérarchiser leurs réponses pour me permettre de comprendre ce qui semble être pour eux le plus important. J'ai reporté l'ensemble de leurs réponses dans le tableau ci-dessous :

Les bienfaits des arbres dans la cour					
N° école	1	2	3	4	5
1	jeux	ombre	repos et isolement		
2	apprentissages	ombre	ambiance		
3	qualité de l'air	ombre et fraîcheur	aménagement	apprentissages	
	Ombre	confort visuel	apprentissages		
	apprentissages	ambiance			
4	confort visuel	ombre			
5	lien à la nature	ambiance	ombre et fraîcheur	jeux	
6	ombre	lien à la nature			
7	ambiance	jeux	ombre		
8	apprentissages	confort acoustique	ombre	jeux	
9	confort	sécurité	ombre	Confort visuel	
10	ombre	isolement	lien à la nature		
11	lien à la nature	apprentissages	ambiance	beauté	
12	ombre	ambiance	apprentissages		
13	ambiance	ombre			
14	bien-être	ombre	jeux		
15	ombre et fraîcheur	jeux			
16	ombre	apprentissages	Confort visuel	repos	jeux

A la lecture de ce tableau, je vais comprendre que l'arbre apporte une certaine plus value environnementale, en termes de qualité et d'ambiance, mais qu'il contribue aussi au bien être de tous, adultes et enfants. En outre, il est un support de pédagogie largement utilisé dans l'enseignement élémentaire.

- **Qualités environnementales**

- **Confort thermique**

Les arbres génèrent de l'ombre et de la fraîcheur, en d'autres termes, ils apportent un confort thermique non négligeable. C'est le tout premier bénéfice qui ressort de l'enquête.

L'image de l'arbre est naturellement associée au confort thermique qu'il procure.

En protégeant les bâtiments et les sols de la cour du rayonnement solaire, et en augmentant l'humidité relative de l'air par les phénomènes d'évaporation des sols et de transpiration des plantes, la nature en milieu urbain contribue à réduire la chaleur estivale¹¹. En régulant les variations de températures, elle joue le rôle de « climatiseur naturel ».

En France, ces dernières années ont été marquées par des vagues de chaleur et nous avons alors entendu parler du phénomène d'« îlot de chaleur urbain ». En 2017, cette période caniculaire s'est fait remarquer par sa précocité et son étendue. Dès le mois de juin, elle a donc concerné des enfants encore scolarisés. En ville, les classes n'avaient plus accès aux cours car la température y était trop élevée et le temps des récréations se déroulait dans les bâtiments mécaniquement rafraichis. Très vite, l'observation de cette montée de températures dans les écoles a mis en exergue un sol imperméabilisé et une absence d'arbres dans les cours.

Dès le mois de septembre de cette même année, la ville de Paris a initié un programme novateur relatif à la rénovation des cours d'écoles intramuros, intitulé « Ma cour d'école oasis »¹². Cette initiative, issue d'une stratégie plus générale dite « stratégie de résilience », cherche à renforcer la capacité du territoire à anticiper les effets environnementaux, économiques et sociaux du réchauffement climatique. Les études de Météo France prédisent une hausse des températures de 1°C à 4°C d'ici la fin du XXI siècle, en expliquant que cela représente 10 à 25 jours de canicule chaque année. Parce que les cours d'écoles (primaires et collèges) sont principalement revêtues d'asphalte, elles participent indéniablement à l'effet d'îlot de chaleur urbain (ICU). Mais en totalisant une surface de plus de 70 hectares, elles représentent un certain intérêt : les écoles sont uniformément réparties dans le tissu urbain. D'où l'idée de les considérer comme des points stratégiques en les repensant dans leur aménagement et dans leur d'usage. Leur transformation en « Oasis », entendu comme « refuge » pendant les périodes de surchauffe, implique le recours à la végétation, répartie de façon à équilibrer les espaces ensoleillés et ombragés, la présence de points d'eau pour le rafraichissement, des aires adaptées pour les activités ludiques et sportives (réflexion notamment sur le traitement des sols), et des endroits plus calmes propices au repos. Ce programme avance en outre une idée que je trouve particulièrement intéressante : conçus en « îlots de fraîcheur », ces espaces récréatifs réservés aux élèves doivent devenir accessibles à l'ensemble des habitants du quartier en dehors des temps scolaires et abriter ainsi les

¹¹ Marquet Sarah, "Aménager avec la nature en ville", Angers, ADEME Editions, octobre 2018, Nature en ville et confort thermique estival en ville, pages 48-54

¹² <https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389>

personnes vulnérables durant ces épisodes chauds, particulièrement éprouvants pour d'autres populations.

A l'instar de Paris, plusieurs villes de France se sont engagées dans une stratégie de résilience équivalente, s'appuyant à la fois sur des « mesures d'atténuation » du phénomène de réchauffement des villes (comme la réduction de la consommation des énergies, encouragement des consommations des énergies renouvelables), mais également sur des « mesures d'adaptation ». L'intégration de la nature en ville est un dispositif qui a la capacité de répondre à ces deux dispositifs et c'est dans cette démarche que de nombreuses villes ont affiché la volonté d'accroître leur patrimoine arboré, l'arbre apparaissant aujourd'hui comme un enjeu essentiel au confort de vie en territoire urbain, entre autres pour son grand rôle de régulateur thermique en territoire urbanisé. C'est en ce sens que les écoles sont aujourd'hui concernées par ces initiatives d'aménagement végétal.

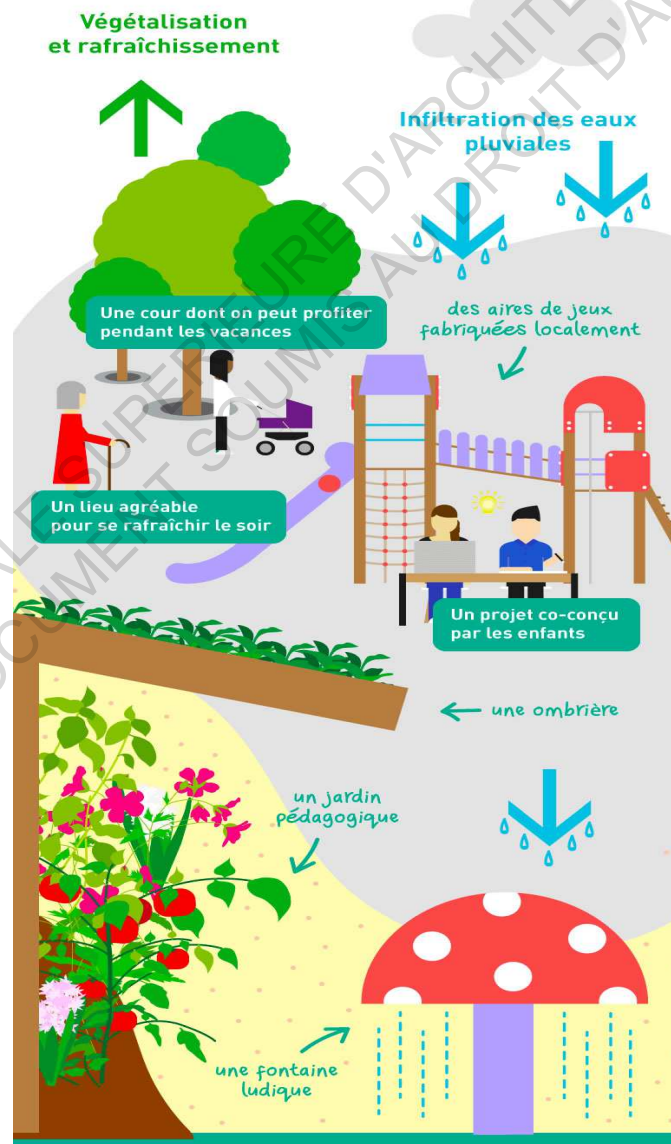


Figure 54 : La méthode Oasis - Paris.fr

- **Qualité de l'air**

En plus de limiter l'effet d'îlot de chaleur urbain en apportant de l'ombre et de l'humidité, l'arbre offre un autre atout intéressant. Il contribue à la qualité de l'air.

Cette remarque est moins présente dans les retours des enseignants que j'ai reçus mais elle est tout de même avancée par une institutrice.

Aujourd'hui, la qualité de l'air est un enjeu sanitaire majeur. Les taux de pollution atmosphérique dans les grandes villes de France conditionnent certains jours le trafic routier, principal responsable. A cela s'ajoute les polluants atmosphériques issus de l'industrie, du chauffage domestique et de l'agriculture. Les impacts délétères engendrés par la pollution atmosphérique sont bien identifiés, ils sont la cause de maladies respiratoires, de cancers et de complications cardio-vasculaires. La qualité de l'air que nous respirons en milieu urbain, et de surcroît celui que nos enfants respirent, fait aujourd'hui l'objet d'une surveillance accrue dans les grandes métropoles de France. La télévision nous fait part quotidiennement de la qualité de l'air, comme météo France nous présente la météo.

C'est dans un document édité en 2018 par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie, aujourd'hui : Agence de la Transition Ecologique), que je vais répertorier et comprendre l'impact des espaces verts en territoire urbain¹³.

Dans les espaces urbanisés, la nature permet d'ouvrir les espaces et d'espacer les bâtiments. Elle améliore ainsi la circulation de l'air au sein même des artères urbaines provoquant la « dilution » de la pollution atmosphérique.

Mais le service rendu par l'arbre en ville ne se limite pas à sa seule présence physique. C'est par le mécanisme de la photosynthèse que l'arbre absorbe le dioxyde de carbone de l'atmosphère. Il filtre les particules atmosphériques, les piège et stocke dans ses feuilles certains polluants gazeux et certaines particules de métaux. Un arbre mature peut ainsi piéger jusqu'à 20kg/an de particules¹⁴. Ces polluants sont ensuite déposés dans les sols, par lessivage, participant ainsi à la purification de l'air.

Cependant, la nature peut aussi être une source de pollution de l'air¹⁵.

D'une part parce que certaines espèces de végétaux participent à la formation du gaz ozone. On attribue, et à juste titre, un bon rôle à ce gaz, lorsqu'il est dans la stratosphère. Ce que l'on appelle communément « la couche d'ozone » nous sert de bouclier contre des rayons solaires extrêmement nocifs à notre organisme, les ultra-violets. Mais l'ozone est un gaz irritant et nocif pour la santé et sa présence dans la troposphère est le principal responsable des pics de pollution en période estivale.

¹³ Marquet Sarah, "Aménager avec la nature en ville", Angers, ADEME Editions, octobre 2018, Chapitre *Nature en ville et qualité de l'air*, pages 20-25

¹⁴ LESSARD G., BOULFROYE E., "Les rôles de l'arbre en ville", centre collégial de transfert de technologie en foresterie de Sainte-Foy (CERFO) 2008, Québec, 21 p.

¹⁵ Ibid. 13

A cela s'ajoute d'autre part la présence de pollens à fort potentiel allergisant produits par certaines variétés végétales. Leur présence dans l'environnement direct d'une école peut nuire à la santé des enfants qui sont sujets aux allergies. Les enseignants rapportent souvent que ces derniers sont privés de sorties récréatives à certaines périodes du printemps, celles de la pollinisation.

Pour se dégager également de la responsabilité qu'implique ce désagrément, les mairies prennent désormais en compte le caractère allergène des variétés qu'elles autorisent d'implanter au sein des écoles, comme dans l'espace public en général.

J'ai également eu quelques retours d'enseignants et de parents sur les inquiétudes quant aux effets des traitements phytosanitaires appliqués dans les écoles contre les insectes ou les maladies des végétaux. Pourtant ces opérations d'entretien sont la plupart du temps effectuées en périodes de congés scolaires et certaines mairies s'engagent aujourd'hui à l'emploi de produits écologiques, voire au recours au désherbage mécanique.

L'arbre, de par l'image positive et naturelle qu'il confère au lieu, reste malgré tout un gage de qualité d'air, idée partagée par les enseignants mais aussi les enfants eux-mêmes et leurs parents.

- **Ambiances sonores**

Le résultat des recherches sur l'utilisation de la végétation comme filtre acoustique démontrent l'absence ou quasi-absence d'atténuation sonore aux moyennes fréquences que génère majoritairement le trafic routier¹⁶, principale pollution sonore du milieu urbain.

Mais sans être un dispositif très efficace à la limitation des nuisances de bruit, la végétation contribue à une « appréciation positive » de l'ambiance sonore d'un lieu. Le bruit est un problème perplexe à traiter dans les écoles. Tout enseignant, et plus particulièrement ceux des écoles de jeunes enfants, fait référence aux effets délétères du bruit dans leur vie quotidienne. Pour l'avoir nous-mêmes expérimenté en tant qu'élève, nous avons tous le souvenir du niveau sonore que peut émettre une cour de récréation !

Mais sans impact fort contre le bruit, la végétation a cependant le pouvoir d'en modifier la perception. Beaucoup d'instituteurs parlent de l'effet d'apaisement que son contact provoque. Peu de ceux que j'ai questionnés évoquent effectivement l'atténuation du bruit de la rue mais beaucoup parlent du pouvoir « relaxant » des arbres sur les enfants, avec comme résultat une diminution sensible du bruit, provoquant de façon visible une meilleure concentration et une gestion de l'anxiété chez les petits.

Alors, en absorbant un peu les bruits agressifs de la ville alentour, en étouffant ceux des cris et des jeux d'enfants, le feuillage filtre le vent et abrite les oiseaux, générant ainsi d'autres sons perçus comme plus agréables et qui influent sur le jugement porté sur la qualité sonore du lieu.

¹⁶ Ibid. 13, pages 31-36

Dans l'école Simone Veil à Vigneulles-lès-Hattonchâtel (55), l'enseignante de classe maternelle explique qu'elle vient de faire un « *essai de plantation de haie* » à 6 mètres des fenêtres de sa classe, pour attirer les oiseaux.

L'impact de l'arbre dans l'école n'a donc pas une efficacité avérée sur le niveau de bruit, mais il agit sur l'ambiance sonore du lieu, et en modifie en ce sens la perception de l'utilisateur.

- **Attractivité, ambiances et bien-être**

Aujourd'hui, la végétation urbaine joue un rôle important dans la notion d'attractivité d'une ville. Pour toutes les raisons évoquées précédemment, et d'autres encore comme la gestion des eaux pluviales par exemple, de plus en plus de métropoles recourent à la végétalisation de leurs zones urbaines. C'est une notion contemporaine que les villes mesurent et restituent auprès du public pour valoriser leur centre ville. Aujourd'hui l'offre de nature est un atout et les villes concourent pour leur classement (voir figure 55). La ville « verte » véhicule une image de qualité de ville et donc une qualité de vie. Elle paraît être prépondérante dans le choix du lieu de vie avec une incidence aujourd'hui reconnue sur la santé de ses citoyens.

Alors à moindre échelle, ne pourrait-on pas penser qu'il en va du même processus au sein d'une école en milieu urbain ?

La Ville de Paris, par exemple, multiplie les initiatives pour que la capitale devienne plus écologique¹⁷. 20 000 plantations d'arbres ont été réalisées par la ville pendant le premier mandat de Anne Hidalgo (2014 – 2020), 28 nouveaux parcs et jardins ouverts depuis 2014, 30 hectares d'espaces verts créés intra-muros et 32 projets d'agriculture urbaine¹⁸. L'heure est plus que jamais à la végétalisation de l'espace public. Ecole comprise ! Depuis 2014, plusieurs opérations ont été mises en place dans les écoles de la capitale. Nous mentionnerons à nouveau le projet « Ma cour Oasis » dont un des premiers objectifs reste la sensibilisation des enfants parisiens à la question environnementale. A ce titre, citons aussi « un verger dans mon école »¹⁹, un programme qui prévoit la réalisation de plusieurs vergers pédagogiques pour insuffler, au travers d'activités scolaires, l'intérêt pour la nature avec la découverte expérimentée des rôles de la végétation et de la biodiversité en ville (voir figure 56). Le premier verger a été inauguré le 28 novembre 2014 dans la cour de l'école Maurice d'Ocagne (14e) par la Maire de Paris et les enfants de l'école. À ce jour, 142 vergers ont été plantés dans les établissements scolaires parisiens (voir figures 57 et 58).

¹⁷ <https://www.paris.fr/pages/l-arbre-a-paris-199>

¹⁸ <https://www.paris.fr/pages/paris-s-anime-pour-la-vegetalisation-6545>

¹⁹ <https://www.paris.fr/pages/des-vergers-dans-les-ecoles-4706>

LES VILLES LES PLUS VERTES DE FRANCE

PALMARÈS 2020



Figure 55 : Palmares 2020 Villes vertes – Site Observatoire des villes vertes en France

Qu'est-ce qu'un verger et pourquoi en installer un dans son école ?

Un verger est un ensemble d'arbres fruitiers cultivés et entretenus sur une parcelle. Leur culture dans les écoles vise deux objectifs :



poire
Mairie de Paris

Figure 56 : Opération un verger dans mon école - Paris.fr



Figure 57 : Cartographie sur site Paris.fr : le premier verger de l'école Maurice d'Ocagne inauguré le 28 novembre 2014.

École élémentaire publique Maurice d'Ocagne

75014 PARIS



Figure 58 : vérification sur vue aérienne de l'existence actuelle du verger.

On perçoit là une réelle dynamique politique pour la réintroduction de la nature auprès des jeunes citoyens et les effets bénéfiques en font aujourd'hui consensus parmi le monde scientifique. Une étude publiée en 2013 dans la revue « *Psychological Science* » par des chercheurs du Centre européen sur l'environnement et la santé humaine (Exeter, Royaume-Uni) sur les effets de la vie à proximité des arbres (et sans parler de forêt) démontre que les personnes qui habitent un quartier arboré sont moins déprimées, moins anxieuses, et affichent des signes de bien-être manifestes.²⁰

Dans la même logique, on peut penser qu'une école avec une cour plantée est, non seulement plus esthétique, mais aussi plus agréable et plus confortable qu'une école sans végétal, et l'impact sur le comportement de nos futurs concitoyens est avéré, comme le démontre cette étude.

Dans mon enquête, un enseignant, fort d'une longue expérience, au sein de plusieurs écoles écrit : « *Il (l'arbre) amène vie et joie dans l'école, il n'y a rien de plus triste qu'une cour d'école qui s'en trouve dépourvue* ». Une autre enseignante exprime même la notion « beauté » apporté par l'arbre. Ce sont des mots forts, qui allouent à l'arbre une dimension « gratuite », détaché des fonctions qu'il peut avoir sur l'environnement, juste pour le plaisir.

En outre, le végétal est un patrimoine vivant : l'ambiance de la cour n'est pas la même avec des arbres en fleurs au printemps ou ces mêmes arbres rougeoyant à l'automne. C'est une variation de couleurs, de lumières, d'odeurs, de températures, de chants d'oiseaux, autant d'éléments qui confèrent une ambiance singulière liée à un espace temps, qui inscrit le citoyen dans un cycle naturel, et qui donne au lieu une qualité « sensible ». Ce « bon vivre à l'école » devient « bien vivre l'école ». C'est un propos très présent dans le discours des enseignants qui parlent du « bien-être » se dégageant d'une cour arborée et qui disent en mesurer réellement des effets bénéfiques sur le comportement des enfants. Et la corrélation est validée.

Les instituteurs aussi sont sensibles à l'image de leur école, de leur classe et de leur cour. Quand le lieu dégage cette idée de bien être, on sent que ces adultes ont une certaine fierté de travailler dans cette école.

²⁰ Buy Sylvie, "Sylvothérapie, ce que disent les scientifiques", GEO Hors série N°87, 7 août 2019, pages 75-77

- **Des atouts pédagogiques**

La cour d'une école est le lieu où tous les enfants peuvent se retrouver. Elle doit donc offrir une potentialité riche, génératrice d'action, de créativité et de communication.

La cour vue comme un espace ludique est un élément évident mais sa dimension éducative joue forcément un rôle dans le propos que j'envisage d'exposer. Et l'arbre de la cour ? fait-il partie de ces jeux qui éduquent ?

Si petite qu'elle soit, mon enquête auprès des seize écoles révèle sans ambiguïté que l'étude des arbres fait partie intégrante de la pédagogie en cycles de maternelle et d'élémentaire. Absolument tous les professeurs qui ont bien voulu répondre le considèrent comme un allié. Ils précisent qu'il permet l'ouverture à différents domaines de connaissances et reconnaissent qu'ils ont de la « chance » que sa présence pour mettre en application toutes sortes d'apprentissages ludiques. Ils observent que les élèves démontrent beaucoup plus d'intérêt et d'implication lorsque les leçons sont en lien avec la nature. Dans mon questionnaire, je leur pose également la question de savoir s'ils disposent aussi d'un jardin pédagogique. Et je découvre que ce dernier est également un moyen apprécié du corps enseignant car 13 écoles sur 16 en sont dotées. Ils sont cependant plus ou moins utilisés, car leur entretien reste à la charge des enseignants.

J'apprends ainsi que les feuilles mortes et les fruits sont utilisés pour des activités artistiques. La contemplation d'un bourgeon, d'une fleur sert la poésie. La nature permet même l'acquisition de notions parfois complexes, comme celle du rapport au temps, abordée à travers l'expérience du cycle des saisons, ou l'expérience du jardinage qui enseigne la patience aux jeunes enfants. Un des instituteurs me raconte même qu'il s'en sert pour expliquer les mathématiques et que l'arbre est une façon de visualiser et d'apprécier de manière tangible les notions de grandeurs, de diamètre, de circonférence, de volumes, etc.

Bien sûr, il nourrit l'enseignement des sciences naturelles, en permettant l'explication du processus de la photosynthèse, celui de la germination, et de la reproduction végétale, de la pollinisation par les abeilles, ou encore du soin par les plantes. Je recueille également quelques expériences de cuisine et de tisanes, de fabrication de cidre.

L'arbre dans la cour d'école contribue en outre au maintien de la biodiversité dont l'observation in situ permet une analyse sensorielle riche à travers les 5 sens que sont l'ouïe, la vue, le goût, l'odorat et le toucher.

Je suis amusée de constater que les enfants vouent un grand intérêt au monde des insectes car à plusieurs reprises, les enseignants avouent les observer pendant la récréation, agenouillés par terre, à « gratter la terre ».

L'institutrice de Saint Louis – Blaise Pascal à Choisy-le-Roy souligne que la plupart des élèves vivent en appartement et que les arbres de l'école sont pour eux l'« occasion » d'être en lien avec la nature et qu'à ce titre, il est essentiel que l'école en propose l'accès.

Et il suffit de taper « planter des arbres à l'école » sur internet pour constater qu'une multitude d'écoles ont déjà tenté l'expérience en partenariat avec des organismes comme

celui de l'ONF (Organisme National de la Forêt) qui fait part de son projet « *La forêt s'invite à l'école* » porté par le ministère de l'Agriculture.

Je trouve également le site de l'association « Profs en transition »²¹. Il s'agit d'un collectif qui rassemble différents acteurs d'enseignement (enseignants, éducateurs, animateurs, formateurs) en quête d'« *échanger et agir ensemble vers une pédagogie éco responsable, solidaire et citoyenne* ». A travers des exemples d'activités pédagogiques, des témoignages, et une liste de partenaires associatifs, cette association encourage l'engagement des écoles dans la « *mobilisation citoyenne pour la cause climatique* ». Parmi les pistes à explorer, la proposition du reboisement des écoles avec un projet intitulé « *Plantons des arbres à l'école !* » est bien présente. Le collectif propose une initiation des enfants à la sylviculture²² en utilisant plusieurs méthodes : planter l'arbre symbolique (qui serait l'« *arbre de la Paix* » ou l'« *arbre de l'amitié* » de l'école), ou bien tenter l'expérience de la méthode « *Miyawaki* »²³ qui consiste à planter une micro forêt sur une petite parcelle. Cette invention mise au point par un botaniste japonais a l'avantage d'offrir sur une petite parcelle (80m² suffisent) 100 fois plus de biodiversité qu'une forêt traditionnelle, avec une densité multipliée par 30. Son évolution est 10 fois plus rapide (Note 11) si bien que les arbres d'une forêt miniature de ce type peuvent atteindre 2 mètres en seulement 2 ans.

« Les enfants ont une réelle fascination pour ce genre d'expériences et nous avons tout intérêt à en tirer parti pour les sensibiliser à la préservation des semences et à la transmission des connaissances sur le développement des végétaux. »²⁴

▪ Dimension affective

J'aurais souhaité rencontrer les enfants d'une classe pour les entendre parler des arbres de leur école. J'avais aussi imaginé pouvoir les faire dessiner la « *cour idéale* ». Ainsi, j'aurais pu observer l'impact d'une telle présence, et comprendre comment l'imaginaire des enfants pouvait transformer ces géants (à l'échelle enfantine) de nature d'une manière ou d'une autre. Un repère de temps ? Un personnage ? Un lien ? Une émotion ? Une sensation ?

Il aurait été intéressant de pouvoir interroger de la même manière les enfants d'une école où il n'y a pas d'arbre. Cela m'aurait permis de mesurer une éventuelle différence dans la sensibilité des enfants envers les arbres et de constater la place qu'il attribuait à la nature dans la cité urbaine.

Mais en raison du confinement, cela n'aura pas été possible et mon travail se trouve ainsi privé du point de vue essentiel des principaux concernés.

²¹ <https://profsentransition.com>

²² Sylviculture: Ensemble des techniques permettant la création et l'exploitation rationnelle des forêts tout en assurant leur conservation et leur régénération. (Définition Larousse).

²³ <https://mrrmondialisation.org/nantes-ils-font-pousser-des-micro-forets-100-fois-plus-riches-en-biodiversite>.

²⁴ <https://profsentransition.com/planter-des-arbres-a-ecole/>

Les problèmes liés à la présence des arbres

Bien entendu, si les professeurs interrogés vantent les nombreux avantages que leur apportent les arbres dans leur école, ils en décrivent également les inconvénients. Je remarque que ces derniers sont principalement de trois ordres: la sécurité, la santé et l'entretien.

Sur les 19 réponses de l'enquête, deux enseignants seulement n'y voient pas d'inconvénients, et considèrent que si l'arbre représente un « risque » dans le cadre scolaire, il n'est que le juste apprentissage normal de la vie. Mais un autre problème en découle, celui de la responsabilité.

Les inconvénients des arbres dans la cour				
N° école	1	2	3	4
1	sécurité	vêtements sales	chenilles processionnaires	chutes de branches
2	bruits des souffleuses	chenilles et frelons	entretien	
3	allergies	marrons		
	sécurité	entretien		
	sécurité des enfants			
4	aucun			
5	feuilles mortes	chenilles	cour interdite/ météo	frelons
6	chutes de branches	Feuilles mortes		
7	entretien			
8				
9	entretien	coût entretien	acquisition de matériel	
10	entretien	Feuilles mortes		
11	aucun			
12	sécurité	entretien	allergies	
	feuilles mortes	chenilles processionnaires		
13	cour interdite/ météo	feuilles mortes	vêtements et locaux sales	allergies
14	chutes de branches			
15				
16	sécurité	entretien		

- **La sécurité**

A la recherche « arbre dans la cour de l'école » sur internet, sont apparus plusieurs articles relatant un drame survenu le 18 avril 2019 à Bessens, petite ville du Tarn-et-Garonne. Trois enfants jouant dans la cour de récréation ont été très grièvement blessés par la chute d'un marronnier centenaire, l'un d'eux ayant dû être amputé. Cet accident a suscité beaucoup d'émotion dans l'opinion publique et a soulevé la question de la sécurité des cours d'écoles en France et celle de la responsabilité de ce genre d'accident.

Cet article de La Dépêche²⁵ en avril 2019, « Nos cours de récréation sont-elles sûres ? » interroge la question de la responsabilité, à savoir celle de l'Education Nationale et des différents acteurs politiques comme, le ministre de l'Education en fonction, Jean-Michel Blanquer, le rectorat, et l'adjointe au maire chargée des affaires scolaires relatif à l'évènement.



Figure 59 : Le marronnier à terre dans la cour de l'école élémentaire de Bassens le 18 avril 2019

La mission d'un expert judiciaire forestier a été de comprendre pourquoi et comment l'arbre centenaire était tombé. Finalement, au bout de 6 mois d'enquête s'appuyant sur plusieurs expertises techniques, l'affaire a été classée sans suite. Dans un autre article de La Dépêche paru le 23 octobre 2019, le journaliste écrit : « *L'ensemble des auditions et investigations effectuées par la gendarmerie n'a pas permis de mettre en évidence une quelconque*

²⁵ Camier Gérard, "Nos cours de récréation sont elles sûres?", La Dépêche, 20 avril 2019

imprudence ou manquement à une réglementation, au demeurant inexistante en la matière, ayant pu concourir à la survenance des blessures constatées. [...] Les faits n'étaient pas qualifiables pénalement, s'agissant d'un événement imprévisible." La responsabilité pénale de la commune de Bessens, propriétaire de l'école et de l'arbre n'est donc pas engagée. L'affaire est classée sans suite.»²⁶

Dans cette histoire heureusement rarissime, une anomalie racinaire du marronnier non détectable a été mise en cause.

« La chute de l'arbre est due à une très lourde déformation de la souche de celui-ci en chignon racinaire, déformation qui date de la culture de l'arbre en pépinière il y a un siècle, [...]. L'anomalie racinaire, qui était cachée dans le sol et masquée par les tissus sains de la souche, était invisible. Aucun indice extérieur n'était perceptible dans la mesure où l'arbre, emblème de l'école, connaissait un développement normal.»²⁷

Il m'a semblé intéressant de souligner cette préoccupation dans mon propos, tant elle paraît un volet important dans la réflexion sur l'introduction d'arbres et d'arbustes dans les cours d'écoles. Lors d'un entretien avec une architecte²⁸ ayant réalisé plusieurs projets de collèges et maisons de la petite enfance, j'ai été surprise de sa réaction quant à la question : « - *Des arbres dans la cour ? Surtout pas ! La cour doit être le plus « surveillable » et le plus sécuritaire possible. Sur les parkings, oui, mais les maitres d'ouvrage n'en veulent pas dans la cour.* » Les adultes, souvent peu nombreux, ont la lourde tâche de surveiller la récréation et la mairie, maître de l'ouvrage, est pénalement responsable des accidents lorsque l'aménagement est en cause, qu'il s'agisse des installations ludiques, des clôtures et des arbres. Le choix des espèces végétales s'avère primordial et les mairies préconisent des arbres sans risque. On évitera par exemple des arbres dont le système racinaire reste en surface risquant de provoquer la détérioration des revêtements de la cour. Outre la reprise du revêtement de sol indispensable, le soulèvement de l'enrobé est un risque de chute supplémentaire.

Sans aller jusqu'à cette terrible situation que peut représenter la chute d'un arbre, j'ai beaucoup entendu parler des contraintes qui incombaient au personnel scolaire : ramasser les feuilles mortes qui rendent la cour glissante (les grandes feuilles du marronnier sont pratiques à cet égard !) et salissent les locaux, être vigilant à la présence des insectes tels que chenilles processionnaires, guêpes ou frelons asiatiques avec leur lots de traitements phytosanitaires, déceler les périodes de pollinisation et isoler les enfants sensibles aux allergies, éviter les salissures sur les vêtements, surveiller les petits face à l'ingestion ou la projection de fruits comme les marrons ou les boules du Melia, les mettre en garde contre les bogues piquantes des châtaigniers. Les instituteurs évoquent à plusieurs reprises l'obligation de devoir retenir les enfants dans les locaux fermés lorsque la météo est mauvaise, ramasser les branches tombées

²⁶ Dupuy Thierry - "Affaire classée après la chute de l'arbre dans la cour de l'école de Bessens", La Dépêche, 23 octobre 2019.

²⁷ Ibid. 26

²⁸ Entretien avec Valérie Huicq, Architecte, le 16 avril 2020.

après un épisode venteux, etc ... un potentiel de petits dangers qui peuvent être source de reproches de la part des parents d'élèves et qui doivent relayés auprès des services des espaces verts de la ville chargés de l'entretien.

Je pense que ce comportement est malheureusement une déviance vers laquelle se dirige notre société européenne, et le lot de règlements qu'elle initie pour protéger les adultes responsables (mairie, employés communaux chargés de la surveillance, directeurs et enseignants).

C'est sans doute là une des principales raisons à la disparition des arbres dans les cours de nos écoles.

- **La santé**

Outre la question de la sécurité, je relève à plusieurs reprises une même remarque qui concerne la santé des enfants. Elle revient souvent sous le terme d'« allergie » et semble avoir deux origines distinctes.

La première a été brièvement abordée précédemment dans l'énoncé sur qualité de l'air mais j'y ferai à nouveau référence en rappelant que certaines espèces d'arbres sont craintes pour leur potentiel allergisant. Pour cette raison, elles sont d'emblée écartées des listes d'espèces à planter en milieu scolaire. Car l'allergie pollinique est une maladie environnementale qui ne se solutionne pas par la prise en charge médicale seule mais aussi par une démarche de prévention. Le phénomène d'allergie au pollen ne doit certes pas supplanter la végétation en ville mais il doit bien être pris en considération lors des choix des espèces végétales à implanter au sein des cours d'école.

De manière concrète, il s'agit d'un désagrément périodique, lié à la saison du printemps, et qui touche les personnes sensibles possédant un terrain génétique particulier dit, terrain atopique. Le R.N.S.A (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) le caractérise comme un véritable phénomène de santé publique en affirmant que 10 à 20% de la population française sont touchés par des affections respiratoires. Et contrairement à toute idée reçue, cette maladie apparaît autant en milieu urbain qu'en milieu naturel.²⁹

A la saison de la pollinisation, ce sont les arbres « anémophiles », ceux dont les grains de pollen mâles sont dispersés par le vent à la recherche de grains femelles, qui sont en cause. Ne sont pas allergènes, les arbres « entomophiles », c'est à dire les arbres dont les grains de pollens sont trop gros et qui ont besoin des insectes pour leur pollinisation. Ces derniers sont généralement reconnaissables à leurs grosses fleurs, colorées et odoriférantes qui attirent les insectes, comme les arbres fruitiers par exemple.

²⁹ <https://www.vegetation-en-ville.org> - Site du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (R.N.S.A.)

Nous comprenons là le choix des vergers que la ville de Paris a choisi d'installer dans ses écoles.

Le risque d'allergie est à son maximum lorsqu'il fait beau avec un peu de vent, c'est-à-dire quand la météo réunit les meilleures conditions à une bonne récréation! C'est donc tous les ans que les instituteurs sont confrontés aux allergies qui se manifestent sous formes de rhinites, de conjonctivites et de crises d'asthme. Et à part isoler les enfants concernés, être vigilant au port de lunettes préconisé, le personnel scolaire n'a pas beaucoup de solutions.

Arbres		
Espèces	Famille	Potentiel allergisant
Érables*	Acéracées	Modéré
Aulnes*	Bétulacées	Fort
Bouleaux*		Fort
Charmes*		Fort
Charme Houblon		Faible/Négligeable
Noisetiers*		Fort
Baccharis	Composées	Modéré
Cades	Cupressacées	Fort
Cyprés commun		Fort
Cyprés d'Arizona		Fort
Genévriers		Faible/Négligeable
Thuyas*		Faible/Négligeable
Robiniers*	Fabacées	Faible/Négligeable
Châtaigniers*	Fagacées	Faible/Négligeable
Hêtres*		Modéré
Chênes*		Modéré
Noyers*	Juglandacées	Faible/Négligeable
Mûriers à papier*	Moracées	Fort
Mûriers blanc*		Faible/Négligeable
Frênes*	Oléacées	Fort
Oliviers		Fort
Troènes*		Modéré
Pins*	Pinacées	Faible/Négligeable
Platanes**	Platanacées	Modéré**
Peupliers*	Salicacées	Faible/Négligeable
Saules*		Modéré
Ifs*	Taxacées	Faible/Négligeable
Cryptoméria du Japon	Taxodiacées	Fort
Tilleuls*	Tiliacées	Modéré
Ormes*	Ulmacées	Faible/Négligeable

*plusieurs espèces
 ** le pollen de platane est faiblement allergisant. Par contre, les micro-sigilles contenues dans les bourres provenant de la dégradation des capitules femelles de l'année précédente sont très irritantes.

Figure 60 : Tableaux de comparaison de différents végétaux selon leur potentiel allergisant.

Le deuxième risque d'allergie qui ressort de l'enquête est celui provoqué par la présence d'insectes.

Sur 16 écoles, 7 évoquent le problème d'allergies et/ou des chenilles et 2 écoles relèvent celui des frelons. Concernant la chenille processionnaire, à l'origine également de la défoliation de l'arbre, je me suis renseignée sur le risque sanitaire réel pour les enfants.

Cet insecte est d'autant plus gênant qu'il ne nécessite pas un contact direct pour être déclencheur de crises d'urticaires douloureuses, pouvant aller jusqu'à l'œdème de Quincke.

Dès le stade de larve, la chenille processionnaire se garnit de poils microscopiques urticants, très légers et fragiles, qui se dispersent lorsque, devenue chenille, elle est inquiétée ou excitée. Emportés par le vent, la substance urticante et allergisante de ces poils, la « thaumétopoïne », se libère provoquant de vives démangeaisons. Dans les nids qui perdurent dans les arbres, les poils peuvent rester urticants pendant plusieurs années si l'humidité ne les détruit pas. Les poils s'éparpillent par frottement de peau et de vêtements et provoquent des irritations de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Comme toute autre allergie, les symptômes s'aggravent lors de toute nouvelle exposition. Ces effets sanitaires nécessitent une prise en charge médicale comme la prescription d'anti-inflammatoires et antihistaminiques puissants, parfois des antibiotiques³⁰. Si bien qu'une école concernée par la chenille processionnaire risque d'en subir les méfaits durant plusieurs années et doit donc faire appel aux traitements phytosanitaires tous les ans.

Les autres insectes incriminés sont les frelons, dont il n'est nul besoin d'exprimer la dangerosité qu'elle représente pour des enfants. Sont à mettre dans la même catégorie de désagrément les guêpes et les abeilles, qui représentent un risque de piqûres douloureuses avec réactions allergiques à la clé.

On peut bien sûr compter sur les prédateurs naturels comme sont les oiseaux pour les chenilles processionnaires, ou l'intervention de services spécialisés (mais avec parfois l'utilisation de produits phytosanitaires), mais la seule réponse qui s'avère efficace, économique et durable est de varier les espèces regroupées. La diversité permet le mélange d'arbres à potentiel allergisant différent et représente une barrière aux pathologies végétales. Là encore, le choix des arbres à planter au sein d'une école reste déterminant et les listes de prescription végétale prennent en considération tous ces dangers auxquels la biodiversité expose les jeunes enfants, cette biodiversité pourtant tant défendue ! On évitera donc les pins, les chênes, les plantes et arbustes mellifères, pour éviter encore une fois de prendre le risque de piqûre ou de crise d'urticaire et d'avoir à gérer l'inquiétude des parents d'élèves.

En matière de danger tout ce qui peut être évité, doit être évité et c'est encore une fois dans l'idée d'une cohabitation sans risque entre la faune, la flore et les enfants que doit être pensée la végétalisation de la cour d'école.

³⁰ <https://chenilles-processionnaires.fr> [consulté le 11.07.2020]

▪ L'entretien

Tous ces désagréments obligent les collectivités à un entretien régulier et les contraignent au recours d'interventions professionnelles spécialisées qui peuvent financièrement être lourdes pour les communes.

A plusieurs reprises, quand je leur demande quel est leur ressenti sur l'implication des services municipaux, les enseignants répondent : « *ils accèdent à nos demandes.* ». La sécurité et la santé des enfants sont des enjeux sensibles et nécessitent une réponse adéquate et rapide de la mairie au moindre doute.

Je perçois également le devoir de vigilance dont doit faire preuve l'équipe pédagogique : Telle un « lanceur d'alerte », elle a une responsabilité dans l'anticipation des risques encourus par les enfants de leur classe. Mais au niveau de mon enquête, je n'aurai pas plus de précisions à ce sujet.

C'est à nouveau en visitant le site de la ville de Paris que je m'aperçois combien la capitale s'implique auprès de ses usagers pour les informer sur la surveillance de son patrimoine arboré. Dans la rubrique « *Arbres* » du site Paris.fr, le public peut consulter un inventaire exhaustif du parc boisé parisien (arbres d'alignements, de jardins, de cimetières, d'écoles et crèches, d'établissements sportifs...). Chaque sujet du territoire est répertorié sur cartographie et possède une « carte d'identité informatique » rendant compte de son état de santé. Une base de données régulièrement tenue à jour publie toutes les informations concernant son entretien et son état sanitaire : date de plantation, d'arrosages et d'élagages, mais aussi son état physiologique, chocs et plaies, maladies et champignons. Par ce biais, la ville de Paris fait état du suivi consciencieux et régulier qu'elle exécute, dans le but de faire respecter ses arbres (dont certains sont classés « arbres remarquables »), de détecter les arbres dangereux et d'informer les habitants sur les « pourquoi et comment » des campagnes d'abattage et de remplacement.

La surveillance des arbres revient aux personnels sylvicoles de la Mairie de Paris. Ce service effectue un contrôle visuel à l'occasion de chaque intervention et plus systématiquement chaque année afin de vérifier l'état physiologique de l'arbre. Est alors mesurée la nécessité d'expertises plus poussées avec un matériel spécialisé en vue d'un diagnostic sanitaire et d'une vérification de sa tenue mécanique. L'expert va établir un « diagnostic de sécurité », de la même sorte qu'il est exigé sur un bâtiment public. Il est conseillé tous les 3 ans dans les écoles.³¹

Je reçois la description d'une procédure identique de la part du Service Espaces Verts de la ville de Saint-Brieuc (où je réside). Gaël Quintin³², son responsable, me confirme que son équipe de 8 personnes effectue un contrôle visuel systématique des arbres dans les écoles avant chaque

³¹ <http://www.silvavenir.fr/actualites/arbres-et-cour-de-recreation/>

³² Entretien avec Gaël Quintin, responsable du département Espaces Verts du Service "Gestion technique de l'espace public", le 20 juillet 2020.

rentrée scolaire, fin aout, accompagné d'un élagage. Par ailleurs, les arbres font l'objet d'un examen plus approfondi tous les 3 ans.

De toute façon, une vérification attentive s'effectue sur tout le parc arboré de l'espace public après chaque tempête ou coup de vent, c'est-à-dire les 690 sites arborés de Saint-Brieuc, dans lesquels il faut compter une vingtaine d'écoles de groupes scolaires.

Mais alors que planter dans les cours d'écoles ?

Que peut-on planter dans les cours d'écoles ? Je n'aurais pas vraiment de réponse à cette question.

J'ai surtout entendu ce qu'il ne fallait « pas » planter, comme le bouleau, trop allergisant, le peuplier, son système racinaire en surface défonce l'enrobé des cours, le chêne et les conifères sont l'abri des chenilles processionnaires, le marronnier, trop encombrant et son fruit qui représente un dangereux projectile ...

Ce que je retiendrais, c'est que la concentration d'une même espèce d'arbres dans un endroit favorise le risque épidémiologique, comme ceux de parasites et d'allergies. Pour éviter les effets indésirables, la diversité des végétaux est recommandée³³, cette dernière permettant d'une part, la distillation d'un effet néfaste dans l'environnement, et d'autre part le libre court à l'interaction entre les plantes (à titre d'exemple, des arbres pour les oiseaux qui mangent les chenilles). La plantation d'un arbre dans une école doit être un acte bien prémédité, avec la prise en considération de ses caractéristiques (sa toxicité, son pouvoir allergisant, son besoin d'eau aussi) et de son évolution (son encombrement futur, sa proximité avec les bâtiments, son orientation, sa fragilité, sa durée de vie en milieu urbain). Pour assurer sa durée de vie, un arbre nécessite une fosse de 9m³ remplie de terre et de granulats, une contrainte supplémentaire à son emplacement.

Le choix des essences dans une école est au cas par cas, avec le souci constant de prendre le moins de risques possibles.

Alors oui, il semble qu'on tienne encore à la présence de ces géants verts au milieu des enfants, mais on les choisit, on les surveille, on les organise sur des aires différenciées, tant pour le bien des usagers que pour leur bien à eux. Un arbre d'alignement à Paris a une espérance de vie qui ne dépasse pas les quatre-vingts ans. Dans une école, sa longévité est moindre selon son emplacement, ses conditions de croissance (richesse des sols, apports d'eau et de soleil) et ses expositions aux jeux des enfants.

Pour finir et, je donnerais à titre d'exemple l'école Jean Nicolas à Saint-Brieuc (22). La première rentrée scolaire des 145 élèves de cette école primaire « pilote » s'est faite en septembre 2019. Au milieu de la cour de cette école toute neuve, trois arbres sont plantés.

³³ <https://www.paris.fr/pages/l-arbre-a-paris-199>

J'ai pris contact avec l'« Agence d'Architecture Benoît Robert Nicolas Sur » qui a réalisé le projet. Lors d'un entretien téléphonique, l'architecte briochin Benoît Robert³⁴ m'a indiqué que les arbres au milieu de la cour avaient été un « élément structurant » du projet, inclus dès la première phase de conception au concours de janvier 2017. Mais cela ne s'est pas tout à fait passé comme prévu et le résultat n'était pas vraiment celui consenti au départ.

Dans le programme, les architectes avaient toute liberté quant à l'implantation de la parcelle de l'établissement scolaire (surface de 5000m²) sur un vaste domaine existant boisé de quelques arbres séculaires. En choisissant d'implanter l'école à l'équerre avec maintien des murs de pierres existants pour l'isoler visuellement de la rue, leur projet mettait à l'honneur, au beau milieu de la cour, trois grands arbres, deux grands hêtres et un chêne.

Mais il s'est avéré au moment des travaux que l'état phytosanitaire de ces vieux arbres ne permettait d'en conserver aucun, l'abatage était obligatoire. Et si la commission de travail (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, équipe pédagogique associée) s'est aussitôt accordée sur leur « remplacement » afin conserver la démarche des architectes, le choix et la plantation des nouveaux arbres sont restés la prérogative de la Ville de Saint-Brieuc. Il a été replanté trois magnolias.

A travers cet exemple de projet relativement récent, j'ai pu remarquer combien la présence d'arbres était aussi bien la préoccupation d'architectes qu'une volonté de maîtrise d'ouvrage publique. Mais il ne s'agit que d'un exemple, et dans un environnement paysagé qui le permettait.



Figure 61 : Perspective de concours pour l'Ecole Jean Nicolas à Saint-Brieuc . Benoît Robert et Nicolas Sur, architectes. Janvier 2017

³⁴ Entretien avec Benoît Robert, architecte, le 17 mars 2020.



Figure 62 : Plan Masse de l'école primaire Jean Nicolas à Saint Brieuc.

SYNTHESE

Ce travail d'enquête sur le terrain m'a donc permis de comprendre à quel point la présence d'un arbre dans une cour de récréation n'était pas aussi anodin que le sujet pouvait le laisser paraître. D'abord, parce qu'il s'inscrit dans une tendance générale d'aménagement de la ville avec le développement durable, encouragée par les acteurs politiques, les maîtres d'œuvre et soutenu par le monde de l'éducation. Bien sûr, on peut aussi penser que les personnes qui ont répondu à mes interrogations sont celles à qui le sujet « parle » ! Mais d'une manière générale, j'ai eu bon accueil à l'évocation de mon travail et j'ai échangé avec des personnes d'horizons divers et que j'ai trouvées toutes très impliquées.

Une ville plus verte est aussi une ville où les cours d'écoles sont mises à profit dans la démarche de végétalisation de l'espace public. Une ville plus verte, c'est aussi une ville où les citoyens s'interrogent sur les rôles de la nature dans leur environnement et remettent en question leur mode d'habiter la ville (comme l'utilisation de la voiture par exemple). Et bien des personnes, de compétences variées, y travaillent. J'évoquerai à ce propos le travail d'encadrement du CAUE 22 qui mène des opérations de « débitumisation » de cours dans les Côtes d'Armor, et de plantation d'arbres avec élèves et parents d'élèves. La Ville de Talange (57) également qui célèbre chaque naissance sur sa commune par la plantation d'un arbre dans son espace public. Julie Ricard, pédagogue de la nature, a ouvert en septembre 2018 sa première structure « Autour du feu » à Plonéis (29) qui s'inscrit dans le mouvement des « Forest schools » en plein développement en Europe.³⁵ Depuis, cette militante de l'apprentissage en plein air, tente d'en faire un « vrai métier » et son réseau national qui regroupe des écoles du même type ne cesse de croître. 5000 personnes ont aujourd'hui rallié sa cause contre à peine 200 il y a encore cinq ans.

J'ai relevé sur internet de nombreuses actions en faveur d'une approche éducative différente, qui vise à conforter le lien des enfants à l'environnement, à les faire expérimenter la nature en les sensibilisant à la sécurité, la santé, le bien-être et la relation aux autres. Et l'arbre est au coeur du débat...

Alors « l'arbre de la cour de récréation » n'est peut-être plus ce « marronnier », emblème de l'école française, ni « l'alignement de platanes » qui borde nos rues, mais il revêt aujourd'hui les formes différentes d'un verger à l'école, d'un potager derrière la classe, d'un jardin pédagogique à la maternelle ou d'une forêt miniature à la place du parking et semble bien en adéquation avec ce mode de vivre la nature en ville qu'on tente d'initier aux générations en devenir.

³⁵ Fairise Anne, " En France, l'école se met enfin au vert!", Magazine " Pourquoi avons-nous tant besoin des arbres ", GEO Hors série N°87, 07 aout 2019, pages 105-109

CONCLUSION



« Depuis la nuit des temps, ou au moins depuis le Néolithique, l'ombre a accompagné le loisir des hommes. Le travailleur harassé rentrait chez lui, après sa journée de travail, rejoignant l'ombre fraîche de la ville l'été, l'ombre tiède du foyer l'hiver.

Le repas de midi se prenait en lisière du champ, à l'ombre de la haie brise-vent ; le repas du dimanche sous la tonnelle, et le pastis sous le platane. Où mieux faire l'amour que derrière les persiennes closes ?

Notre époque, dans son horreur de la nuit qui lui évoquait le tombeau, avait tout oublié des délices de l'ombre et de la fraîcheur.»³⁶

De tout temps, il y a eu des arbres dans les cours de récréation. A quelles fins ? Elles peuvent être bien différentes au cours de l'histoire et la motivation d'aujourd'hui est bien loin du besoin de chauffer la classe ou d'endiguer la tuberculose d'entre les deux guerres. Mais les arbres font toujours de l'ombre ...

Car si je dois conclure, c'est en rappelant les quelques arguments récurrents rencontrés tout au long de ce travail : l'arbre fait de l'ombre, il est beau et il procure une sensation de bien être.

Bien des témoignages vont en ce sens, du livre d'histoire à la poésie, en passant par la carte postale ancienne. J'ai trouvé des sources dans l'architecture, la réglementation, la politique, la presse, la pédagogie, l'anthropologie, la dendrologie³⁷, et même la littérature avec cette nouvelle de Jean Chalendas « *Le maire qui aimait les arbres* » (dont le titre est inspiré de celui de Jean Giono, « *L'homme qui plantait des arbres* »).

³⁶ Chalendas Jean, « Le maire qui aimait les arbres », Paris, Actes Sud, octobre 2017, page 30.

³⁷ Dendrologie : (du Grec *dendron*, *arbre*) Partie de la botanique qui a pour objet l'étude des arbres.(Definition larousse).

Qu'un enseignant évoque l'intérêt du marronnier de sa cour, qu'un paysagiste argumente le choix d'une variété d'arbre à planter, ou qu'une ville affiche une politique de végétalisation de son espace public, tous se rejoignent dans leurs propos concernant les bienfaits de l'arbre dans notre environnement de vie. J'ai donc trouvé des documents qui abordent de manière différente la question des arbres dans la ville, et plus particulièrement des arbres dans l'école. Je ne m'attendais pas à ce qu'une telle diversité de sources puisse servir mon propos.

Pour cette raison, l'intérêt même de la question de « l'arbre dans la cour de récréation » a été finalement de rassembler ces différentes approches et de voir que par des moyens dissemblables, les mêmes idées s'exprimaient. Autant de sources d'inspiration et de confirmation pour étayer la conception d'un architecte. En ce sens, cette étude a été très constructive.

Mais ce que j'ai retranscrit dans ce travail émane uniquement de la parole des adultes et il est bien évident que mon travail souffre du manque d'expression de la part des enfants. La cause en est la période de confinement (du 16 mars au 11 mai 2020) et le prolongement de la fermeture des écoles, qui ne m'ont pas permis cette rencontre, pourtant envisagée au départ. Je pense m'être privée d'un témoignage important d'autant plus qu'il s'agit de parole d'enfants. Julie Delalande, anthropologue de l'enfance, explique que la cour d'école est un outil de « sociabilisation », et que le moment de la récréation fonctionne avec des règles et des valeurs établies par les enfants eux-mêmes, calquées sur le monde de l'adulte, mais qui échappe à son regard. Alors de quelle manière l'espace récréatif est partagé ? Comment s'exprime l'appropriation du territoire par les groupes ? Quelle valeur les enfants attachent-ils aux endroits arborés ? Quels intérêts y trouvent-ils ? Que représente la nature pour eux ?

Cette question restera présente pour moi et je pense rester vigilante dans le futur à cette considération. Mais plus simplement, si une école arborée paraît plus belle aux enfants, si en plus elle leur permet de mieux vivre à l'école, si encore elle permet des connaissances et une prise de conscience du devoir de soin dont nous sommes tous redevables envers la nature, n'est ce pas là un moyen facile et agréable de renouer le lien ?

REFERENCES



BIBLIOGRAPHIE

Barrera Caroline, [sous la direction de] « La cour de récréation », Portet-sur-Garonne, Editions midi-pyrénéennes, 2016, 143 pages (Collection Colloques).

Bouillon Auguste, « La construction des maisons d'école primaire », Paris, Edition L. Hachette, 1834, 88 pages. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1308024.texteImage>

Bru Monique, « Pourquoi ? Comment ? Aménager les cours d'écoles », édition ICEM, 1984, 80 pages (Les Pourquoi-comment de l'école moderne pédagogie Freinet).

Chalendas Jean, « Le maire qui aimait les arbres », Paris, Actes Sud, octobre 2017, 80 pages. (Collection Domaine du possible).

Châtelet Anne-Marie, « Architectures scolaires 1900-1939 », Editions du Patrimoine, Collection Carnets d'Architecture, 2018, 176 pages.

Delalande Julie, « La cour de récréation. Pour une anthropologie de l'enfance », Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, 278 pages.

Durand Jean Nicolas Louis, « Précis des Leçons D'architecture Données A L'école Royale Polytechnique » Volume 2, Paris, Edité chez l'auteur à l'école Polytechnique Royale, 1817, 139 pages. Disponible sur :

<https://bibliotheque-numerique.inha.fr/viewer/7269/?offset=#page=3&viewer=picture&o=bookmark&n=0&q=>

Marquet Sarah, « Aménager avec la nature en ville », Angers, ADEME Editions, octobre 2018, 98 pages.

Mazalto Maurice, « Cours de récréation et espaces de détente au collège et au lycée », Les cahiers de l'architecture scolaire, Edition Fabert, Paris, 2013, 143 pages.

Musy Marjorie, « Une ville verte – les rôles du végétal en ville », Editions QUAE, 2014, Collection Synthèses, 195 pages.

Narjoux Felix, « Les écoles publiques en France et en Angleterre : construction et installation. » Paris, Ve A. Morel & Cie, 1877, 339 pages.

Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5710046z/f351.image.texteImage>

PRESSE ET REVUES

Camier Gérard , « Nos cours de récréation sont-elles sûres ? », La Dépêche, 20 avril 2019
Disponible sur : <https://www.ladepeche.fr/2019/04/20/nos-cours-de-recreation-sont-elles-sures,8146008.php>

Dupuy Thierry, « Un marronnier était tombé sur des enfants dans la cour de l'école : affaire classée », La Dépêche, 23 octobre 2019

Disponible sur <https://www.ladepeche.fr/2019/10/23/affaire-classee-apres-la-chute-de-larbre-dans-la-cour-de-lecole-de-bessens,8499639.php>

Lessard G., Boulfroye E., « Les rôles de l'arbre en ville », centre collégial de transfert de technologie en foresterie de Sainte Foy (CERFO) 2008, Québec, 21 pages.

Musset Marie, « De l'architecture scolaire aux espaces d'apprentissage : au bonheur d'apprendre ? », Dossier d'actualité veille et analyse n° 75, Mai 2012, 19 pages.

Musset Marie, « Architecture scolaire, un lieu pour réussir », Diversité 179, 1er trimestre 2015, pages 42, 43, 44, 45.

« Pourquoi avons-nous tant besoin des arbres », GEO Hors série, N°87, 07 aout 2019.

SITES INTERNET

Cartes Postales anciennes

<https://www.geneanet.org/cartes-postales/> [consulté 23/12/2019 – 15/03/2020]

Cartes postales anciennes

<https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/> [consulté 23/12/2019 – 15/03/2020]

Des vergers dans Paris, site de la ville de Paris

<https://www.paris.fr/pages/des-vergers-dans-les-ecoles-4706> [consulté le 30/12/2019]

Diversifier les espèces pour lutter contre les maladies

<https://www.paris.fr/pages/l-arbre-a-paris-199> [consulté le 11.07.2020]

Ecole Freinet : Dossier documentaire DRAC, 2001

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Politique-et-actions-culturelles/Architecture-contemporaine-remarquable-en-Paca/Le-label-Architecture-contemporaine-remarquable/Les-edifices-labellises-Architecture-contemporaine-remarquable/Label-ACR-Alpes-Maritimes/Vence/Vence-Ecole-Freinet> [consulté le 16 04 2020]

Ecole Freinet : Pédagogie Freinet

<https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/6287> [consulté le 29/12/2019]

Eugène Beaudoin & Marcel Lods : Ecole de plein-air à Suresnes

http://www.fricout-architectes.com/portfolio_page/ecole-de-plein-air-de-suresnes/
[consulté le 16 04 2020]

Géoportail

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte> [consulté le 26/12/2019]

La méthode « Miyawaki »

<https://mrmondialisation.org/nantes-ils-font-pousser-des-micro-forets-100-fois-plus-riches-en-biodiversite> [consulté le 01.07.2020].

L'allergie pollinique, site du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA)

<https://www.vegetation-en-ville.org> [consulté le 08.07.2020]

La Maison Radieuse de Rezé

https://www.francetvinfo.fr/societe/education/la-maison-radieuse-une-ecole-sur-le-toit-du-monde_872579.html [consulté le 18/04/2020]

L'arbre à paris, site de la ville de Paris

<https://www.paris.fr/pages/l-arbre-a-paris> [consulté le 30/12/2019]

La surveillance des arbres en milieu urbain

<http://www.silvavenir.fr/actualites/arbres-et-cour-de-recreation/> [consulté le 11.07.2020]

Les chenilles processionnaires

<https://chenilles-processionnaires.fr> [consulté le 11.07.2020]

Les cours Oasis, site de la Ville de Paris

<https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389> [consulté le 30/12/2019]

Les pollens, site du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA)

<https://www.pollens.fr/le-reseau/les-pollens> [consulté le 14/06/2020]

Palmarès 2020 des villes vertes, site de l'Observatoire des Villes Vertes en France

<http://www.observatoirevillesvertes.fr> [consulté le 12/07/2020]

Plantons des arbres à l'école !

<https://profsentransition.com/planter-des-arbres-a-ecole/> [consulté le 28/12/2019]

Profs en transition, agir ensemble vers une pédagogie responsable, solidaire et citoyenne

<https://profsentransition.com> [consulté le 28/12/2019]

RADIOPHONIE

Emission «La cour de récréation » 2018. « La Marche de l'Histoire » Jean Lebrun. Diffusée le 06/09/2018. France Inter

Invitée: Julie Delalande, Anthropologue, professeure des universités à l'université de Caen-Basse Normandie.

<https://www.franceinter.fr/emissions/la-marche-de-l-histoire/la-marche-de-l-histoire-06-septembre-2018> [consulté le 29/12/2019]

SOURCES DES FIGURES

Figure 1 :	https://www.flickr.com/photos/museenationaleducation/15515331239	12
Figure 2 :	https://en.wikipedia.org/wiki/sapienza_university_of_rome	13
Figure 3 :	http://patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/dossier/les-batiments-publics-sur-la-commune-de-plougouven/	14
Figure 4 :	https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1308024.texteimage	16
Figure 5 :	https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1308024.texteimage	17
Figure 6 :	http://www.nemausensis.com/nimes/xixesiecle/nimesxixe.htm	19
Figure 7 :	http://www.nemausensis.com/nimes/xixesiecle/nimesxixe.htm	19
Figure 8 :	https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/	20
Figure 9 :	https://www.geneanet.org/cartes-postales/	21
Figure 10 :	https://www.geneanet.org/cartes-postales/	22
Figure 11 :	http://www.fricout-architectes.com/portfolio_page/ecole-de-plein-air-de-suresnes/	23
Figure 12 :	https://www.pinterest.de/pin/221661612894880087/	23
Figure 13 :	http://www.fricout-architectes.com/portfolio_page/ecole-de-plein-air-de-suresnes/	24
Figure 14 :	https://www.reseau-canope.fr/musee/collections/en/museum/mne/4-suresnes-ecole-de-plein-air-permanente-la-sieste-beaudoin-et-lods-architectes/3b5500a1-c010-473e-a4d8-e2bf1df8915a	24
Figure 15 :	http://www.ordicole.com/freinet.html	25
Figure 16 :	https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-provence-alpes-cote-d-azur/politique-et-actions-culturelles/architecture-contemporaine-remarquable-en-paca/le-label-architecture-contemporaine-remarquable/les-edifices-labellises-architecture-contemporaine-remarquable/label-acr-alpes-maritimes/vence/venge-ecole-freinet	26
Figure 17 :	idem figure 16.....	26
Figure 18 :	https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/	27
Figure 19 :	https://www.geneanet.org/cartes-postales/	28
Figure 20 :	https://lewebpedagogique.com/hdagbude/files/2012/11/nantes-reze.jpg	29
Figure 21 :	https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/	29
Figure 22 :	https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/	33
Figure 23 :	https://www.reseau-canope.fr/musee/collections/fr/museum/mne,mosaic	34
Figure 24 :	https://archives.cd08.fr	35
Figure 25 :	https://www.geneanet.org/cartes-postales/	36
Figure 27 :	https://archives.cd08.fr	37
Figure 28 :	https://www.geneanet.org/cartes-postales/	38
Figure 29 :	https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/	38
Figure 30 :	https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/	39
Figure 31 :	https://www.geneanet.org/cartes-postales/	40
Figure 32 :	https://www.geneanet.org/cartes-postales/	41
Figure 33 :	https://www.geneanet.org/cartes-postales/	42
Figure 34 :	https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/	43
Figure 35 :	https://archives.cd08.fr	43
Figure 36 :	https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/	44
Figure 37 :	https://www.geneanet.org/cartes-postales/	45
Figure 38 :	https://www.geneanet.org/cartes-postales/	45
Figure 39 :	https://www.geneanet.org/cartes-postales/	46
Figure 40 :	https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/	47
Figure 41 :	https://www.geneanet.org/cartes-postales/	48
Figure 42 :	https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/	48

Figure 43 : https://www.paruvendu.fr/annonces/collection/cartes-postales-anciennes-lumigny-nesles-ormeaux-77540/1210327201a1kbco00000	49
Figure 44 : https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/	49
Figure 45 : https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/	50
Figure 46 : https://www.geneanet.org/cartes-postales/	51
Figure 47 : https://arborescencerixensart.com/category/marronnier/	52
Figure 48 : https://www.geneanet.org/cartes-postales/	52
Figure 49 : https://www.google.fr/maps	58
Figure 50 : https://www.google.fr/maps	58
Figure 51 : https://www.google.fr/maps	59
Figure 52 : https://www.google.fr/maps	59
Figure 53 : https://opendata.paris.fr/explore/dataset/les-arbres/information/	61
Figure 54 : https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389	65
Figure 55 : http://www.observatoirevillesvertes.fr	69
Figure 56 : https://www.paris.fr/pages/des-vergers-dans-les-ecoles-4706	70
Figure 57 : https://opendata.paris.fr/map/+c90e0372af934795/edit/	71
Figure 58 : https://www.google.fr/maps	71
Figure 59 : https://www.ladepeche.fr/2019/04/18/tarn-et-garonne-un-arbre-secroule-dans-la-cour-dune-ecole-plusieurs-enfants-seraient-coince-dessous,8139942.php	76
Figure 60 : https://www.pollens.fr/le-reseau/les-pollens	79
Figure 61 : Agence d'Architecture Benoit Robert Nicolas Sur	83
Figure 62 : Agence d'Architecture Benoit Robert Nicolas Sur	84

L'arbre de la cour de récréation

Sophie Le Gagne Bordeaux

ANNEXES

Ecole Supérieure d'Architecture de Nantes

Mémoire de Master - sous la direction de Pascal Joanne

FPC 2017-21

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

DATE : 08/02/2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? *Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.*

Catherine PROBOEUF enseignante

L'ECOLE : école maternelle 3 classes (4 à la rentrée prochaine)

NOM DE L'ECOLE : Ecole maternelle La Châtaigneraie (eh eh il y a déjà des arbres dans le nom !)

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : dans les années 70

VILLE : PLOEMEUR

CODE POSTAL : 56270

ECOLE : ~~RURALE~~ PERIURBAINE ~~URBAINE~~ (*Rayer les mentions inutiles*)

ECOLE : PUBLIQUE ~~PRIVEE~~ (*Rayer les mentions inutiles*)

NIVEAUX ET CYCLES : Petite Section / Petite et Moyenne Sections / Moyenne et Grande sections

NOMBRE DE CLASSES : 3 D'ELEVES : 85 D'ENSEIGNANTS : 4

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ? cela varie selon les classes.

Le matin une récréation pour tous d'une demi-heure (10h30/11h) les enfants de moyenne section sont accueillis en cour de récréation entre 13h50 et 14h15. Les petits qui dorment n'ont pas de récréation l'après-midi. Les grands ont 15mn de récréation (15h15-15h30) les moyens aussi (15h30-15h45)

(La cour est également utilisée pour les temps périscolaires : pause méridienne et après 16h30)

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

Un temps de jeu le plus libre possible.

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : des installations ont été changées l'an dernier ...

SA SUPERFICIE : 8 à 10 000 m² (*approximatif*)

SUPERFICIE DES BATIMENTS : 900 à 1000 m² (*approximatif*)

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? de l'herbe (la plus grande partie) et du goudron pour une autre part

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? oui

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ? non

DES JEUX ? oui

DU MOBILIER ? oui

DES ESPACES VERTS ? c'est essentiellement un espace vert

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? oui des « bacs » clos de bois

UN AUTRE AMENAGEMENT ? demande de l'installation d'un poulailler

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? *Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...*

- il y en a plein, et la cour est pour une part bordée par une forêt

- châtaigniers

- chênes

- Peupliers

- aubépine

- charme

- pas de pins dans la cour mais juste à côté

-

COMMENT SONT- ILS IMPLANTES ? Dans la cour ? *en périphérie, en allée, en bosquet, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...*

- Les peupliers sont en ligne le long d'un côté de la cour

-ensuite il y a des chênes et aubépine un peu en bosquet

- Les châtaigniers sont grossièrement alignés et font la coupure entre une partie goudronnée et un terrain en herbe , sur ce terrain il y a des chênes .

- chênes et pins bordent une partie de la cour (il n'y a pas de pin dans la cour mais juste derrière le grillage)

- un petit charme dans un parterre

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

- bien sûr, la cour arborée et immense, ses arbres, sont un des gros avantages de cette école.

-

QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

- C'est vraiment super

- très apaisant

-

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ? COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

- Ils grimpent sur certains (nous avons de gros châtaigniers qui s'y prêtent très bien), s'y assoient, y jouent à être dans un bateau, en avion

- font de la cuisine dans les souches ou les embranchements de branches coupées.

- ils se cachent derrière les troncs
- marchent le plus haut possible sur un gros tronc de châtaigner qui est très incliné
- ramassent des châtaignes
- marchent dans les feuilles mortes
- transforment les morceaux de bois en divers accessoires de jeu
- font des créations avec feuilles, brindilles et fleurs, construisent des nids de feuilles, des chemins
- se reposent à l'ombre (on y met des bancs quand il fait très chaud)
- écoutent des histoires (il m'arrive d'aller lire un album sous les arbres
- on partage parfois le gouter des anniversaires du mois sous les arbres
- c'est aussi l'objet d'observation plus guidée : on prend des repères sur les saisons, on apprend à reconnaître les arbres (leur forme, leur écorce, leurs feuilles, leurs fleurs, leurs fruits, graines Leurs habitants, leurs voisins...), leurs besoins, leur développement

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? *Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux...*

- cette partie de cour propose un espace à la fois moteur et apaisant (les grimpeurs sont plus actifs sur les structures à grimper, quand les enfants grimpent dans les arbres c'est souvent pour s'y installer, y jouer et partir dans leur imaginaire)
- de l'ombre
- la possibilité de jouer seul

ET QUELS INCONVENIENTS ? *Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien*

- on ne peut pas grimper dans tous les arbres mais nos châtaigniers s'y prêtent vraiment en sécurité (c'est la seule cour d'école que je connais dans laquelle on peut grimper aux arbres !)
- bien sûr quand il pleut il y a de la gadoue... on est sale, on glisse ...
- une vigilance à avoir à certaines périodes avec les chenilles processionnaires en raison des pins tous proches.
- beaucoup de morceaux de bois dans la cour (chute de branches etc)

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

- oui (voir plus haut) chaque année au moins on y repère les marques des saisons, des éléments du cycle de la vie (on voit les glands devenir de petits arbres)
- l'an dernier j'avais mené un travail sur les 5 sens autour des arbres
- toutes les compétences sur le vivant, la biodiversité....

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

Oui

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Ils les entretiennent peu ... (il faut réclamer de l'élagage quand ça nous semble dangereux)

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Ils sont ravis et la qualité des espaces extérieurs compte pour les familles dans le choix de l'école de leurs enfants.

RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

Oui

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

J'ai l'impression qu'on essaie de privilégier à nouveau la présence d'arbres dans les cours d'école (mais finalement deux écoles toutes neuves (Larmor Plage et Guidel) près de chez nous, ont une cour très bétonnée !!!!

AVEZ-VOUS DES REFERENCES, DES DOCUMENTS OU DES OBSERVATIONS A PARTAGER ? *Photos anciennes, livres, articles, contacts, site internet, associations, des exemples d'initiatives...*

A priori non ...

DATE : 18/02/2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? *Clothilde Gager, ancienne professeur(e) des écoles*

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : Ecole maternelle Paul Eluard

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : Je ne sais pas ! Je dirais années 70.

VILLE : Hennebont

CODE POSTAL : 56700

ECOLE : **RURALE** **PERIURBAINE** **URBAINE** *(Rayer les mentions inutiles)*

ECOLE : **PUBLIQUE** **PRIVEE** *(Rayer les mentions inutiles)*

NIVEAUX ET CYCLES : TPS – PS – MS et GS (de 2ans ½ à 5ans ½)

NOMBRE DE CLASSES : 3

D'ELEVES : 70

D'ENSEIGNANTS :3

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ?

30 minutes le matin, de 10h30 à 11h

30 minutes l'après-midi, de 15h30 à 16h

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

Tout dépend si l'on est de service ou non !

En service de surveillance, c'est souvent un moment bruyant, parfois source de tensions entre les élèves. Plus positivement, c'est aussi un moment de respiration, où tout le monde prend l'air, et où les élèves peuvent échanger avec les enfants des autres classes.

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : Je ne sais pas !

SA SUPERFICIE : Environ 600m2, en deux parties

SUPERFICIE DES BATIMENTS : Environ 400m2

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? Une partie supérieure en enrobé+revêtement en « mousse » sous la structure de jeux, une partie inférieure en herbe

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? Oui pour la partie en enrobé, seulement l'après-midi pour l'herbe

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ? Non, malheureusement ! Cela nous permettrait de sortir un peu quand il pleut !

DES JEUX ? Structure de jeux (avec toboggan, mur d'escalade et pont de singe), vélos quand le temps le permet, balançoire

DU MOBILIER ? Quelques anciens bancs de classe en bois

DES ESPACES VERTS ? Une haie avec grillage pour séparer la cour supérieure de la cour inférieure, de la terre sous les arbres dans la cour sup, et de l'herbe

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? Une grosse « balconnière » en plastique inutilisée

UN AUTRE AMENAGEMENT ?

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? *Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...*

-Cour supérieure :

1 gros platane en périphérie

1 autre arbre, je dirai bien un acacia mais je ne suis plus sûre ! (en périphérie)

-Cour inférieure :

3 pins en fond de cour

1 platane au milieu

-Séparation entre les deux cours :

2 actinidias, 1 cerisier, arbustes en bosquet (je ne me souviens plus quoi !!!)

-Haies tout autour des cours : lfs

COMMENT SONT- ILS IMPLANTES ? Dans la cour ? *en périphérie, en allée, en bosquet, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...*

(voir la réponse précédente !)

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

- A proximité, oui. Dedans, non malheureusement. Le nombre d'enfants dans une cour de récréation est souvent trop important pour que les enfants puissent jouer dans les arbres, et la crainte de plainte de parents en cas de chute ou vêtements abîmés engendre souvent une interdiction de grimper dans les arbres.

QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

- Ils me manquent s'il n'y en a pas ! Ils rendent la cour agréable, apportent de la verdure et c'est encore mieux pour les arbres à fleurs qui illuminent les cours au printemps !

- Une haie de séparation entre la cour et la rue est importante pour moi. Elle permet de créer une séparation avec la rue, de ne pas avoir les voitures, les passants et d'atténuer les bruits.

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ?
COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

- (souvenir perso d'enfance !) On jouait aux billes à travers les racines, et les trous entre les racines étaient les « arrivées !

- Cache-cache parfois. Souvent, les enfants s'assoient sous les arbres calmement pour discuter ou faire des jeux calmes

- Ils utilisent les branches comme des épées !!!

- Parcours dans les arbustes !

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, *ombre, confort visuel, ambiance, jeux...*

- Apprentissages : J'aimais beaucoup faire des séances à l'extérieur, auprès des arbres : on se sent « protégés » au pied d'un arbre ! Ateliers philo, observation et dessins de nature, jeux nature (ex bétet nature, aller chercher une feuille qui pique, qui gratte, etc)

- Ombre : Lors des jours très chauds, on ne sort en récréation que s'il y a de l'ombre

- Bonne ambiance dans la cour de récréation, environnement plus apaisé, et apaisant !

ET QUELS INCONVENIENTS ? *Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien*

- A l'automne, l'évacuation des feuilles par souffleur (électrique, ou à essence, je ne sais pas !) est très bruyante et a souvent lieu pendant les heures de classe. La soufflerie finit par être assourdissante !

-Présence régulière de chenilles processionnaires, voire de nids de frelons asiatiques

- Entretien difficile dans les arbustes... Des ronces s'accrochent souvent aux vêtements !!!

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

- Arts visuels : dessiner/peindre un arbre, utiliser l'impression de l'écorce, des feuilles. Aborder l'arbre chez les artistes

- Environnement : parties de l'arbre, espèces, saisons, biodiversité, utilité de l'arbre pour l'homme, comment pousse une graine/un arbre ? Comment reconnaît-on les arbres ?

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

Pour moi, il est essentiel !

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Aucune idée !!!

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non !

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Si les enfants ne reviennent pas avec des vêtements troués, je pense qu'ils ne sont pas contre le fait qu'il y a ait des arbres dans la cour !!!

RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

Euh... j'ai l'impression qu'elles ne bougent pas beaucoup les cours, une fois qu'elles sont aménagées !

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

Oui, je sais qu'à Lorient, il y a au moins une école où certains arbres ont été retirés (mais je ne sais pas pourquoi, ni de qui venait la demande !)

AVEZ-VOUS DES REFERENCES, DES DOCUMENTS OU DES OBSERVATIONS A PARTAGER ? *Photos anciennes, livres, articles, contacts, site internet, associations, des exemples d'initiatives...*

Voilà deux sites sur les Forest schools... j'adore !!!

<https://www.ecolealternative.com/forest-school-ou-trouver-une-ecole-en-nature-en-france/>

<https://mrmondialisation.org/les-ecoles-en-foret-et-leducation-par-le-retour-a-la-nature/>

DATE : 12 mars 2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? *Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.*

Christine Gourronc - Atsem

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : Jean FERRAT

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : vieille école

VILLE : PLERIN

CODE POSTAL : 22190

ECOLE : RURALE

ECOLE : PUBLIQUE

NIVEAUX ET CYCLES : de la petite section au CM2

NOMBRE DE CLASSES : 4

D'ELEVES : 96

D'ENSEIGNANTS : 4

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ?

30mn en maternelle le matin même chose l'après midi

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT :

SA SUPERFICIE :

SUPERFICIE DES BATIMENTS :

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? Bitume

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? Oui

LA COUR COMPORTE-T-ELLE UN PREAU ? Oui

DES JEUX ? Quelques tracés au sol

DU MOBILIER ? Bancs

DES ESPACES VERTS ? 1 petit en friche, 2 bacs pour des plantations, devant la porte de l'école coté logement espace vert près des composteurs.

Lorsque je travaillais à l'école, j'entretenais les bacs et l'espace avec un petit groupe d'enfants.

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? A l'abandon

UN AUTRE AMENAGEMENT ?

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? *Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...*

-Oui, le marronnier a été planté au printemps 1996, c'est moi qu'il l'ai planté avec une enseignante avec les enfants.

Même réponse que Claire Leyet, professeur des écoles.

COMMENT SONT- ILS IMPLANTES ? *Dans la cour ? en périphérie, en allée, en bosquet, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...*

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

Oui ils jouent dessous sur le banc aménagé autour.

QUEL EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Ça dépend lesquels, si c'était à refaire je ne replanterais pas un marronnier, trop d'inconvénients.

Bien réfléchir sur l'essence à planter.

Ingestion de marrons dangereux, les enfants se lancent les marrons

Par contre le marronnier fait beaucoup d'ombre.

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ? COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

Certains ramènent des marrons à la maison en automne, ils les lancent.

Quand le tronc n'était pas encerclé par les bancs ils couraient autour et creusaient autour pour faire des circuits de billes.

Certains petits rituels peuvent s'instaurer, le chant : « Ce matin sous un marronnier... »

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? *Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux...*

Apporte de l'oxygène et de la fraîcheur, très agréable au printemps et en été.

L'aménagement autour de l'arbre est important aussi, ça compte.

Il sert aussi en pédagogie, en arts plastiques travail feuilles (en périscolaire)

ET QUELS INCONVENIENTS ? *Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien*

Certaines espèces pourraient engendrer des allergies, mais le marronnier non, son principal inconvénient c'est la perte des marrons en automne.

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

Oui

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

Oui

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Ça les embête car il faut entretenir ... peut être la sécurité

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Ils aiment bien.

RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

Il y a plus de jeux mais moins d'arbres.

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

AVEZ-VOUS DES REFERENCES, DES DOCUMENTS OU DES OBSERVATIONS A PARTAGER ? *Photos anciennes, livres, articles, contacts, site internet, associations, des exemples d'initiatives...*

DATE : 29 février 2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ÉCOLE ? *Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.*

Claire LEYET professeur des écoles adjointe ayant en charge la classe des CP et MS

L'ÉCOLE :

NOM DE L'ÉCOLE : Ecole élémentaire Jean FERRAT

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE : X

VILLE : PLERIN

CODE POSTAL : 22190

ÉCOLE : RURALE école de quartier

ÉCOLE : PUBLIQUE

(Rayer les mentions inutiles)

NIVEAUX ET CYCLES :

NOMBRE DE CLASSES : 4

D'ÉLÈVES : 96

D'ENSEIGNANTS : 4

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ?

La cour de récréation est divisée en 2 parties maternelle/primaire

Les enfants de Maternelle et CP ont 1 récré le matin de 11h15 à 11h45, et l'autre l'AM de 15h15 à 15h45

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DÉFINITION DE LA RECREATION ?

Moment de détente pour les enfants, on prend l'air, on joue..

Certains enfants de PS n'apprécient pas les récréations, ils s'y trouvent en insécurité.

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : cour maternelle : circuit et dessins au sol en 2018

SA SUPERFICIE : entre 300 et 400 m²

SUPERFICIE DES BATIMENTS : Je te photocopierai le plan.

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? Bitume

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLÉE ? Oui

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ? Oui, petit préau décoré d'une fresque murale réalisée par les enfants lors des TAP il y a 3 ans.

DES JEUX ? oui, un petit toboggan et une maison/cabane, nous avons demandé le remplacement du toboggan par un structure plus importante lors du dernier conseil d'école (février 20).

Sous les jeux, il y a un revêtement spécifique, une mousse verte obligatoire.

DU MOBILIER ? Un vieux banc vermoulu, qui doit être changé....

DES ESPACES VERTS ? 2 petits arbres, quelques bacs à fleurs que les animatrices de l'extrascolaire entretiennent avec les enfants.

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? Nous en avons un qui était entretenu avec plus ou moins de réussite selon les engagements des enseignants selon les années, il était situé derrière l'école, ce n'était pas très pratique .Il était régulièrement vandalisé, il est toujours là mais reste en friche depuis quelques années.

UN AUTRE AMENAGEMENT ? Non

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...

-Du côté maternelle, 2 petits arbres, (je ne connais pas les espèces) qui ont été plantés il y a 8 ans environ.

Leur tronc est fin, ils mesurent 2m50/3m environ, ils ne sont pas très envahissants, ils ne font pas beaucoup d'ombre.

-Côté cour des grands, 1 magnifique marronnier planté dans les années 95 (Christine nous le confirmera)

Il vient d'être très élagué pendant ces vacances car il abîmait la toiture du préau et ses racines soulèvent le bitume,

On espère que le fait de reformer des branches va limiter la progression des racines.

-

COMMENT SONT- ILS IMPLANTES ? Dans la cour ? en périphérie, en allée, en bosquet, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...

- Dans la cour

-LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

-Oui, le bas du tronc du marronnier est protégé par un aménagement en bois qui sert de banc, les enfants s'y assoient beaucoup.

-Côté cour maternelle plusieurs idées pour protéger les racines ont été testées , les enfants adorent gratter la terre autour enlever les petits cailloux etc....maintenant il y a une espèce de maillage plastique.

-QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

-Les 2 arbres côté maternelle me laissent assez indifférente, ils sont là c'est bien...

-Le marronnier par contre, je l'aime beaucoup, on peut l'observer par les fenêtres de ma classe qui donnent juste devant, il est très beau, bien sûr il perd ses feuilles et ses marrons en automne mais c'est bien c'est un support pédagogique intéressant

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ?
COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

- Je pense qu'ils aiment leur marronnier, dans la PS leur maîtresse les y intéresse, ils ne l'utilisent pas dans leurs jeux, sauf en automne où le jeu est de faire tomber les marrons, mais nous n'autorisons pas trop ce jeu car les enfants cassent les branchent et les marrons peuvent être vite dangereux on roule dessus (entorses), sont utilisés comme projectiles.

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux...

- C'est très agréable, pour moi le premier bienfait c'est l'ombre, le confort visuel vient en 2 et bien sur les apprentissages, on observe les changements de saisons en direct sous notre fenêtre !

ET QUELS INCONVENIENTS ? Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien

- Les 2 inconvénients majeurs sont la sécurité et l'entretien qui revient aux employés de la commune (nettoyage de la cour en automne, élagage, élargissement du banc...)

La sécurité : déformation de la cour à cause des racines, donc risques de chutes, les feuilles mortes rendent la cour glissante, les marrons sont des projectiles et risques de chutes. Lors des coups de vent le risque majeur est la chute de branches qui peuvent blesser un enfant.

-SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

-L'observation des manifestations de la nature dans le cycle des saisons, l'arbre est vivant.

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

Oui bien sûr.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

NON

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

La commune accède volontiers à nos demandes dans la mesure où les arbres ne représentent pas un danger immédiat.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non

RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

Oui, dans les écoles plus récentes il n'y a plus d'arbres.

AVEZ-VOUS DES REFERENCES, DES DOCUMENTS OU DES OBSERVATIONS A PARTAGER ? Photos anciennes, livres, articles, contacts, site internet, associations, des exemples d'initiatives...

J'essaierai de trouver quelques photos.

DATE : 28 février 2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? *Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.*

NICOLAS MARTIN, professeur des écoles, classe de CE1/ CE2

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : JEAN FERRAT

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : ? (Ancienne : un corps de bâtiment centenaire, une extension récente.)

VILLE : PLERIN

CODE POSTAL : 22190

ECOLE : RURALE : oui PERIURBAINE URBAINE *(Rayer les mentions inutiles)*

ECOLE : PUBLIQUE: oui PRIVEE *(Rayer les mentions inutiles)*

NIVEAUX ET CYCLES : PS/GS, MS/CP, CE1/CE2, CM1/CM2

NOMBRE DE CLASSES : 4 D'ELEVES : 98 (je crois) D'ENSEIGNANTS : 4

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ? 20 min le matin, 15 min l'AM

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

Un temps pour jouer et décompresser, convivial et régulé par un adulte.

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : (cour élémentaire)

SA SUPERFICIE : petite *(approximatif)*

SUPERFICIE DES BATIMENTS : ? *(approximatif)*

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? Goudron

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? Oui

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ? Oui, petit et peu agréable (sale, sombre)

DES JEUX ? NON

DU MOBILIER ? Quelques bancs

DES ESPACES VERTS ? Un arbre, un petit coin d'herbes folles.

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? Non

UN AUTRE AMENAGEMENT ? Terrain de foot, petit panier de basket

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? *Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...*

Un grand marronnier dans la cour des grands. Planté il y a une trentaine d'années

-Cour des petits : voir réponses de Claire

COMMENT SONT- ILS IMPLANTES ? Dans la cour ? *en périphérie, en allée, en bosquet, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...*

- Cour des grands : position centrale

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

- Oui, la base de l'arbre est protégée par une caisse.

QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

- Indispensable, donne de la vie à la cour qui est bien triste.

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ? COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

- Les enfants jouent souvent autour, s'assoient au pied de l'arbre.

-Ils n'ont cependant pas le droit de grimper aux arbres.

- En science, nous étudions la croissance de l'arbre au fil des saisons en observant « notre » marronnier.

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? *Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux...*

- Apprentissage en sciences (la vie de l'arbre, l'arbre au fil des saisons)

- Donne de la vie à la cour.

ET QUELS INCONVENIENTS ? *Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien*

- Sécurité : en automne les feuilles mortes rendant la cour glissante.

-Les racines de l'arbre défoncent le revêtement de la cour et rendent la cour bosselée.

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

-Oui : sciences (voir plus haut)

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

Oui

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Oui : la commune effectue l'entretien et essaie de trouver des solutions sans envisager de couper les arbres.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non

RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

Je n'ai pas de vision d'ensemble sur le sujet mais il serait bon que la sécurité des élèves cesse d'être un argument permettant de transformer les cours de récréation en lieux déserts.

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

Je l'ignore.

AVEZ-VOUS DES REFERENCES, DES DOCUMENTS OU DES OBSERVATIONS A PARTAGER ? *Photos anciennes, livres, articles, contacts, site internet, associations, des exemples d'initiatives...*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

DATE: 14.05.2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.

Directrice école élémentaire Mme Carpentier

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : LA VALLEE

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : ~ 1980

VILLE : St Brieuc

CODE POSTAL : 22000

ECOLE : RURALE

PERIURBAINE

URBAINE

(Rayer les mentions inutiles)

ECOLE : PUBLIQUE

PRIVEE

(Rayer les mentions inutiles)

NIVEAUX ET CYCLES : CP-CE1-CE2-CM1-CM2

NOMBRE DE CLASSES : 7

D'ELEVES : 115

D'ENSEIGNANTS : 7

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

Temps de liberté dans un lieu de socialisation

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT :

SA SUPERFICIE :

300 m²

(approximatif)

SUPERFICIE DES BATIMENTS :

10

(approximatif)

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ?

goudron

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ?

oui

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ?

oui semi-couvert

DES JEUX ? une structure fixe + jeux : trottinettes, jeux collectifs

DU MOBILIER ? 2 bancs

DES ESPACES VERTS ? 2 zones de verdure

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ?

non

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? Nombre, espèces, taille, année de plantation...

5
espèces : ?

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS LA COUR ?

Oui, une haie tout au long de la cour à l'est et à l'ouest.

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ?

Oui

DANS LES ARBRES ?

Non

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ?

Non, ils ne sont pas support de jeux

QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

- essentiels = pour le visuel et pour l'ombre

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux... (merci de hiérarchiser vos réponses).

- confort visuel
- ombre

ET QUELS SONT INCONVENIENTS ? Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien(merci de hiérarchiser vos réponses).

- pas d'inconvénients

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

Non pas pour l'instant

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

- Oui tout à fait

DATE : 12/03/2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? *Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.* Véro Gager Auxiliaire de vie scolaire

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : ecole MILLOCHEAU

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : ??? je dirais années 60

VILLE : SAUMUR CODE POSTAL : 49400

ECOLE : RURALE PERIURBAINE URBAINE
(Rayer les mentions inutiles)

ECOLE : PUBLIQUE PRIVEE (Rayer les mentions inutiles)

NIVEAUX ET CYCLES : maternelle et primaire 4 niveaux de maternelle, 5 niveaux d'elementaire

NOMBRE DE CLASSES : 4 D'ELEVES : 100, plus ou moins D'ENSEIGNANTS : 4

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ? Cette année, sur le temps scolaire :

- une récréation de 20 mn pour les CE1 et 2 , CM1 et 2 de 10h30 à 10h50 et une récréation de 30mn pour les TPS, PS, MS, GS, et CP (GS et CP st dans la même classe)
- une récréation de 20mn de 15h30 a 15h50 pour les grands (CE1 à CM2) et de 30mn pour les petits (TPS à CP) de 15h30 à 16h
- Une pause méridienne de 12h10 à 12h50 pour les grands (CP à CM2) puis déjeuner de 13h à 13h40) et pour les maternelle, déjeuner de 12h05 à 12h50, sieste de suite pour les TPS et PS, et récréation pour les MS et GS sur la cour.

EN QUELQUES MOTS ? POURRIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ? Temps de pause à l'exterieur quand la météo le permet, où l'on prend l'air et on joue dehors sur la cour. Pour les élèves, c'est souvent un temps d'activité physique

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : 10 ans peut-être (balancoires)

SA SUPERFICIE :1250 m² (50mx25m)+ terrain de « sport » enherbé, 480 m² (40mx12m)

SUPERFICIE DES BATIMENTS : 300m² (approximatif)

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? Terre + minuscules gravillons gris compactés.

Une partie est bitumée, sur laquelle il y a une petite piste cyclable

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLÉE ? Oui, orientée à l'Est. Soleil dès le matin

LA COUR COMPORTE-T-ELLE UN PRAEU ? Oui, un préau en L ($\pm 40\text{m}^2$)

DES JEUX ? Une structure portique avec 2 balançoires suspendues et un toboggan sur une aire revêtue de revêtement rouge (spécial aire de jeux) entourée de barrières de protection, un bac à sable de 4 ou 5 m².

DU MOBILIER ? 3 bancs, sans dossier, et une petite table, un chalet de jardin où sont rangés les vélos, tricycles, trottinettes, dresiennes.

DES ESPACES VERTS ? Oui. La cour est entourée d'une haie de persistants et quelques bosquets séparent l'espace cours des bâtiments.

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? il y a régulièrement un potager près du « terrain » de sport

UN AUTRE AMENAGEMENT ?

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? *Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...*

- un sapin dans la pente du terrain de sport
- 11 grands arbres sur la cour dont :
 - 6 peupliers, (sans feuilles en ce moment) peut-être plus.
 - 1 cerisier (!) qui donne d'énormes cerises Burlat chaque printemps
 - 1 palmier
 - 2 cèdres énormes de variétés différentes (peut-être Cèdre du Deodard et Cèdre du Liban) l'un a un diamètre de plus d'1 mètre
 - et 3 autres (à feuilles caduques, donc sans feuilles actuellement)

COMMENT SONT-ILS IMPLANTÉS ? *Dans la cour ? en périphérie, en allée, en bosquet, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...*

1 peuplier à 2m de chaque côté du portail d'entrée, 2 autres dans un coin de cour (le préau a été implanté en biais entre ces deux derniers peupliers)

-le cerisier et un cèdre devant et le long du bâtiment, l'autre cèdre et un autre peuplier de l'autre côté de la cour, plutôt en bordure. Quand on regarde la cour depuis le portail, on voit que les arbres sont espacés régulièrement, à « /' mètres de l'enceinte, il

n'y a pas d'arbre «au milieu» de la cour.

D'autres arbustes (laurier-thym, laurier palmes, choisyas) d'un metre de haut font une haie sur 2 cotés de la cour (fond et un coté) et forment une séparation avec le terrain de sport.

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

Les enfants jouent partout dans la cour ; aucune surveillance particulière ou contre-indication de se tenir ou de jouer à coté ou autour.

QUEL EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

- ils font partie de la cour et donnent un sentiment de «nature». Cour «végétalisée».
- Ce sont de vieux arbres, qui ont peut être été plantés , pour certains , par l'enseignant qui habitait le logement de fonction à l'étage,

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ? COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

Les arbres ont tous un tronc de plus de 40cm de diametre, voire plus. Ils sont donc très visibles.

- les enfants jouent dans les racines du cèdre, creusent avec les mains, font de la «boue» avec des petits batons qu'ils trouvent dans les haies.
- ils peuvent s'isoler derriere les troncs d'arbres, ou jouer à cache-cache derriere
- les enfants jouent également dans les haies, se «font une maison». Ils n'ont juste pas le droit de passer derriere la haie le long du grillage
- les élèves jouent également avec les insectes ou petits animaux qu'ils trouvent dans la cour (gendarmes, vers de terre, escargots).

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux...

- présence et contact avec la nature. Et avec les saisons, arbres en fleurs (cerisier) et pollen au printemps , chute des feuilles en automne, branches sans feuilles en hiver.
- Couvert végétal, présence agréable
- il arrive de trouver un nid , une petite coquille d'oeuf, les élèves rapportent ces trésors en classe pour observation
 - ombre quand il y a du soleil
- en 2019 de nouveau canicule (42° debut juillet les jours de classe) . On supporte mieux la chaleur dehors sous les arbres que dans les bâtiments.

- lorsqu'il pleut faiblement , les élèves sortent en récréation et jouent ou restent sous les arbres.

ET QUELS INCONVENIENTS ? Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien

- les services municipaux interviennent pour enlever les feuilles (pendant les vacances de la Toussaint, une fois , é au plus). Le sol est jonché de feuilles.

Chaque année reviennent les chenilles processionnaires dans le cèdre. Une fois informés, le service « entretien des espaces verts » de la mairie vient couper certaines branches ou traiter les nids.

- Les cerises sont mangées par les merles et les pigeons quand les élèves sont en congé et que l'école est vide. La question ne se pose donc pas pour les élèves (ça doit bien être interdit de les consommer).

- l'accès à la cour peut être déconseillé, voire interdit par l'inspection académique en cas d'avis de tempête,

- présence de frelons régulièrement dans les arbres mais on ne peut rien faire pour les empêcher tant que le nid n'est pas installé dans un arbre de la cour.

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

- c'est plus à un enseignant de répondre. J'ai déjà vu :

- toute la surface de la cour devient un circuit pour apprentissage du vélo et du code de la route. Les arbres sont des étapes du parcours.(GS, CP)

- parcours d'orientation dans la cour, reproduction du plan de la cour. (CE1, CE2) On reproduit les arbres

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT «CONSTITUTIF» D'UNE COUR DE RECREATION ?

Dans cette école , c'est sûr. C'est une école et une cour «à l'ancienne».

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ÉCOLE ?

Je sais par une enseignante retraitée qu'il y a quelques années (peut-être 20 ans ,,,, voire plus), on a fait enlever les arbres des cours d'école car un enfant (quelque part en France) s'était tué en butant contre un arbre dans une cour d'école.

Je n'ai eu aucune information plus précise.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Le maire en visite le jour de la rentrée, en présence de l'adjoint aux affaires scolaires, a spécifié qu'il tenait à garder cette école et sa «cour à l'ancienne» et cette présence des végétaux sur la cour.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

je travaille dans cette école pour la 6ème année, je n'ai jamais entendu de parents faire de remarque négative ni que la directrice ait eu à faire remonter de remarque à la municipalité.

RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

Je n'ai pas d'expérience dans d'autres écoles.

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

Je ne sais pas

AVEZ-VOUS DES REFERENCES, DES DOCUMENTS OU DES OBSERVATIONS A PARTAGER ?

Photos anciennes, livres, articles, contacts, site internet, associations, des exemples d'initiatives...

DATE : 25-04-2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? *Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.*

Cogny Aurélie, enseignante

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : Guy Bernrdeau

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE :

VILLE : Loretz d'Argenton

CODE POSTAL : 79290

ECOLE : **RURALE** ~~PERIURBAINE~~ ~~URBAINE~~ *(Rayer les mentions inutiles)*

ECOLE : **PUBLIQUE** ~~PRIVEE~~ *(Rayer les mentions inutiles)*

NIVEAUX ET CYCLES : maternelle au cm2 (cycles 1, 2 et 3)

NOMBRE DE CLASSES : 7

D'ELEVES : 116

D'ENSEIGNANTS : 8

EN QUELQUES MOTS ? POURRIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

Pause pédagogique pour les élèves. Lieux de jeux et d'échanges entre les élèves.

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT :

SA SUPERFICIE : 3 pôles, superficie inconnue

SUPERFICIE DES BATIMENTS : inconnue

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? goudron

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? oui

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ? deux cours ont un préau

DES JEUX ? côté maternelle oui + marquages au sol. Les deux autres cours n'ont que des marquages au sol

DU MOBILIER ? structure toboggan et tourniquet en maternelle, buts et paniers en ce/cm

DES ESPACES VERTS ?

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? oui mais cet espace ne fait pas partie d'une des cours

Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? *Nombre, espèces, taille, année de plantation...*

-un seul gros arbre dans la cour des CE/CM (tilleuls au moins 5 mètres de haut)

-
-
-
-
-

Y A-T-IL DES ARBRES DANS LA COUR ?

-
-
-
-
-
-

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ?

- Oui ils jouent près de cet arbre mais ne le touchent pas car il est entouré d'un parterre en hauteur avec de la fausse pelouse. Les élèves n'ont pas l'autorisation d'aller sur ce parterre.

-
-
-

DANS LES ARBRES ?

-non

-

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ?

QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

-C'est agréable d'avoir un arbre à regarder, observer les oiseaux, profiter de son ombre.

-
-

-
D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux... (merci de hiérarchiser vos réponses).

-Ombre

-Observation de la présence et du sens du vent, faire de la tisane au tilleul

-

-

-

-

ET QUELS SONT LES INCONVENIENTS ? Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien(merci de hiérarchiser vos réponses).

-Branches et feuilles à ramasser en cas de gros coup de vent car dangereux pour les enfants.

-

-

-

-

-

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

changement au fil des saison – évolution de la graine, vers la fleur et le fruit

-

-

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

-Oui

-

DATE : 28 avril 2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? *Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.*

Carole Hiriberry - enseignante

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : RPI des Adillons

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : 2010

VILLE : Luché-Thouarsais

CODE POSTAL : 79330

ECOLE : RURALE

ECOLE : PUBLIQUE

NIVEAUX ET CYCLES : TPS au CM2

NOMBRE DE CLASSES : 8

D'ELEVES : 175

D'ENSEIGNANTS : 11

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

Moment de pause pour souffler et sortir du cadre de la classe. Moment privilégié pour favoriser la sociabilisation, l'activité physique ainsi que la découverte de son corps

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : 2018

SA SUPERFICIE : 2500 m² séparé en deux sur deux niveaux

SUPERFICIE DES BATIMENTS : 700 m²

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? Goudron et graviers

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? oui

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ? Non, juste une avancée

DES JEUX ? Oui : structures, buts, table de ping-pong, vélos, panier de basket, filet de volley-ball

DU MOBILIER ? non

DES ESPACES VERTS ? non

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? oui mais pas accessible depuis la cour de récréation

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? *Nombre, espèces, taille, année de plantation...*

- Il y a deux arbres dans la cour plantés lors de l'année de construction de l'école (en 2010). Je crois que ce sont des érables qui ne dépassent pas les 3 mètres. L'un des érables est entouré de grillage dans la cour maternelle. Les enfants patageaient dans la boue en hiver et la mairie a choisi de le fermer

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ?

-Dans la cour maternelle, les enfants ne peuvent pas se mettre juste en dessous, mais en été, certains s'installent à l'ombre. Dans la cour élémentaire, les enfants peuvent jouer autour sans problème

DANS LES ARBRES ?

-non, ce n'est pas autorisé car les arbres sont trop jeunes et très hauts

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ?

- J'ai l'impression que les élèves n'y prêtent pas grande attention. Nous les observons au changement de saison afin de travailler sur les modifications de la nature selon la période de l'année.
- Chez les grands, certains s'amuse à tourner autour de son axe. D'autres l'utilisent lors des jeux de poursuite pour changer de posture. Parfois, cela sert de repère pour des courses ou de poteau pour les jeux de ballons

QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

- Lorsque j'étais enfant, notre cour de récréation était remplie d'arbres ce qui nous servaient pour des jeux. Plus tard au collège, on les utilisait pour se donner rendez-vous dans la cour. On cherchait son ombre et sa fraîcheur en été.
- Pour moi, ils sont essentiels et doivent être pensés pas seulement pour leur côté esthétique mais comme une ouverture sur la nature et structurant les jeux et certains apprentissages pour les enfants.

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux... (merci de hiérarchiser vos réponses).

- ambiance : les arbres apportent un côté serein
- jeux
- Ombre

ET QUELS SONT INCONVENIENTS ? Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien(merci de hiérarchiser vos réponses).

- Le fait que les espaces autour des arbres soient enherbés demandent de l'entretien, ce qui peut demander du temps à la mairie pour l'entretien

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

- Nous étudions les saisons ainsi que le vivant en prenant appui sur les arbres de la cour.

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

- Oui, mais malheureusement, on en voit de moins en moins. Je pense qu'avec toutes les normes et la responsabilité en cas d'incident, certaines mairies préfèrent les enlever ou les entourer de grillage pour éviter tout danger.

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : Groupe scolaire Bergeon-Jean Jaurès

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : 1903-1907

VILLE : THOUARS

CODE POSTAL : 79100

ECOLE : RURALE ~~_____~~ PERIURBAINE URBAINE *(Rayer les mentions inutiles)*

ECOLE : PUBLIQUE ~~PRIVEE~~ ~~_____~~ *(Rayer les mentions inutiles)*

NIVEAUX ET CYCLES : Ecole Primaire (maternelle+ élémentaire : 3 cycles)

NOMBRE DE CLASSES : 8

D'ELEVES : 190

D'ENSEIGNANTS : 9

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

La récréation fait partie du temps d'éducation. C'est un temps de « décompression » ou défolement pour les enfants mais aussi un temps d'apprentissage notamment de socialisation : respect des autres, des règles de jeux ...

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : 1993

SA SUPERFICIE : 680m2 *(approximatif)*

SUPERFICIE DES BATIMENTS : 535 *(approximatif)*

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? Goudron

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? Oui

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ? Oui

DES JEUX ? Oui

DU MOBILIER ? Oui

DES ESPACES VERTS ? Non

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? Oui

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? *Nombre, espèces, taille, année de plantation...*

- 5 vieux arbres plantés dans les années 60 ? : 4 marronniers taillés tous les ans et un conifère.

- buissons fleuris

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS LA COUR ?

- Oui, les 4 marronniers

-LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ?

- Oui

DANS LES ARBRES ?

- Non

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ?

- Jeux calmes : enfants assis autour du tronc
- « support » (jeux de cache-cache)
- repères : point de départ d'une course ou d'un parcours...

QUEL EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

- sensation d'apaisement, de vie, de joie (par opposition à la tristesse des cours nues)

-D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux... (merci de hiérarchiser vos réponses).

- Permet des apprentissages (observation, support d'activités : sciences ...) et l'éducation au respect de la nature.
- Atténue les bruits
- Rafraîchit la cour (ombre : canicule)
- Favorise des jeux calmes ou de petits groupes et évite des « accidents » liés aux seuls jeux de « course »

ET QUELS SONT INCONVENIENTS ? Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien(merci de hiérarchiser vos réponses).

- Sécurité (risque de chutes de branches),
- Entretien de la cour (racines qui soulèvent le goudron : chutes, feuilles qui rendent la cour plus dangereuse l'hiver.
- Allergies pour certains enfants (floraison)

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

- Oui : activités dans le domaine des sciences : étude des saisons, « de la fleur au fruit », structure de la feuille, biodiversité : insectes qui y vivent, oiseaux qui y nichent...
- Mathématiques : travail sur ma circonférence, les intervalles ...
- Poésie,
- ...

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

- Oui et d'une école en général

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

DATE :19 MARS 2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? MADAME CLAIRE MALATESTA

PROFESSEUR DES ECOLES. RESPONSABLE DU CYCLE 3 *Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.*

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : Ecole Saint Louis Blaise Pascal

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : 1870

VILLE : Choisy le Roi

CODE POSTAL :94600

ECOLE : RURALE PERIURBAINE URBAINE *(Rayer les mentions inutiles)*

ECOLE : PUBLIQUE PRIVEE *(Rayer les mentions inutiles)*

NIVEAUX ET CYCLES :CYCLES1, 2 et 3 ET UNE ULIS

NOMBRE DE CLASSES : 14

D'ELEVES :environ 390

D'ENSEIGNANTS :15

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ? Maternelles : une le matin de 30 min et une autre l'après midi de 30 min

Primaires : une le matin de 20 min et une autre l'après midi de 20 min

Une pause méridienne a lieu de 11H45 à 13H15

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

Moment où les enfants peuvent se détendre, jouer, évacuer stress, passer aux toilettes, se rafraîchir !

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : 1995 /2015

SA SUPERFICIE : *(approximatif)*

SUPERFICIE DES BATIMENTS : *(approximatif)*

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ?

Cour des maternelles : revêtement souple spécial, cour primaire : bitume avec des tracés de jeux au sol.

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? OUI tout le temps !

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ?2 préaux dans la cour des primaires et 1 pour les maternelles

DES JEUX ? Maternelles : Chalet en bois, un écureuil, des pedibus, un mur d'escalade, un poteau de basket

PRIMAIRES : 2 baby foot, des marquages de jeux au sol, un panier de basket,

DU MOBILIER ? Des bancs, une table de pique nique en bois avec sièges en bois

DES ESPACES VERTS ? Oui des arbres, des buissons, une pelouse

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? Il est en train de se faire par les élèves de la classe ulis

UN AUTRE AMENAGEMENT ? Un endroit caché pour nos poubelles, un autre endroit avec table pour pique nique des enseignants

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? *Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...*

un marronnier

un sapin

un arbre de Judée,

des acacias

un ALBIZIA

-Un prunus

Un frêne

-des rosiers, des buis

COMMENT SONT- ILS IMPLANTES ? Dans la cour ? *en périphérie, en allée, en bosquet, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...*

-en bosquet

-disséminés

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

-OUI ils peuvent.

Aves la terre au pied de l'arbre, ils se font des routes pour les petites voitures, des tracés pour les billes.

-Endroits pour se cacher légèrement..

-De l'ombre

-petit bassin avec un poisson rouge (en travaux actuellement)

QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

-Besoin de verdure pour ces enfants qui sont nombreux à vivre en appartement

C'est une chance d'avoir ces cours assez ombragées, grandes, garnies d'arbres, de buissons.

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ?
COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

-DE la chance, de la verdure , des arbres

Possibilité de voir et d'entendre des oiseaux dans ces arbres

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, *ombre, confort visuel, ambiance, jeux...*

-confort, sécurité, ombre,

Cachent des immeubles

ET QUELS INCONVENIENTS ? *Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien*

-entretien assez difficile

Elagage à faire qui est onéreux

Manque de matériel adapté à cet entretien

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

-A l'automne, mes élèves ont ramassé des feuilles mortes des différents arbres (étude des feuilles, des arbres, et fabrication de tableaux en arts plastiques !)

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

OUI indispensable mais certaines écoles ne peuvent bénéficier des lieux pour avoir végétation, arbres ...

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

En tant qu'école privée, on gère !!!

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ? NON

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Pour les parents qui inscrivent leur enfant chez nous, sont toujours en extase des cours, de l'espace, de la végétation, des arbres...

RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

OUI, elles se modernisent tout en respectant la nature ! (Jardin pédagogique, potager, carré de fleurs)

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

On doit en retirer peut être si besoin de sécurité (trop vieux ...)

AVEZ-VOUS DES REFERENCES, DES DOCUMENTS OU DES OBSERVATIONS A PARTAGER ? *Photos anciennes, livres, articles, contacts, site internet, associations, des exemples d'initiatives...*

Vous pouvez aller voir le site de notre école et prendre si besoin des photos

Slbp.fr

ECOLE SAINT LOUIS BLAISE PASCAL CHOISY LE ROI

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

DATE : 5 avril 2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? *Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.*

Eric DUMONT, Chef d'établissement

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : Ecole Sainte - Geneviève

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : L'école est ouverte depuis 70 ans mais auparavant c'était un internat de jeunes filles tenu par des religieuses.

VILLE : GOUVIEUX CODE POSTAL : 60270

ECOLE : ~~RURALE~~ PERIURBAINE ~~URBAINE~~ (Rayer les mentions inutiles)

ECOLE : ~~PUBLIQUE~~ PRIVEE (Rayer les mentions inutiles)

NIVEAUX ET CYCLES : de la PS de maternelle au CM2 (Cycles 1, 2 et 3)

NOMBRE DE CLASSES : 11 classes D'ELEVES : entre 300 et 310 D'ENSEIGNANTS : 12 enseignantes

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ?

Matin			Midi	Après-midi		
10h15-10h30	10h30-10h45	10h15-10h45	12H00-13H30	14h45-15h00	15h00-15h15	15h15-15h45
CM	CE-CP	MAT	Pause méridienne	CM	CE-CP	MAT
15 min	15 min	30 min		15 min	15 min	30 min

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

Temps de divertissement et de délassement pour les enfants

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : 1994

SA SUPERFICIE :

Cour des petits	Cour des grands	« La prairie »
Environ 80 m ²	Environ 75 m ²	913 m ²

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ?

Cour des petits	Cour des grands	« La prairie »
Bitume	Bitume	Pelouse

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? Les trois cours sont ensoleillées à des heures différentes en fonction de la journée

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ? Non

DES JEUX ? Dans la cour des petits, oui

DU MOBILIER ? Dans la cour des grands, tables et bancs

DES ESPACES VERTS ? Dans chacune des trois cours oui.

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? Oui

UN AUTRE AMENAGEMENT ?

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...

Je sais qu'il y a des bouleaux, des haies de lauriers, des noisetiers, un prunier et d'autres arbres dont j'ignore les noms et dont voici des photographies





COMMENT SONT- ILS IMPLANTES ? Dans la cour ? *en périphérie, en allée, en bosquet, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...*

Dans la cour « la prairie » : ils bordent l'espace. Dans les autres cours, ils se trouvent le long des murs.

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

Oui car les arbres sont dans la cour de récréation. Ils jouent souvent sous les arbres, au pied du tronc pour jouer avec la terre.

QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

La végétation apporte de l'ombre et de la couleur. C'est positif.

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ? COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

- Ils jouent au pied du tronc avec la terre
- Ils ramassent des feuilles pour en faire des bouquets
- Ils jouent avec les morceaux de bois
- Ils font des « cabanes » dans la « prairie ».

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, *ombre, confort visuel, ambiance, jeux...*

- Ombre
- Lieux de jeux pour s'isoler
- Au fil des saisons, on voit les feuilles naître, changer de couleurs, tomber... la vie des oiseaux, la construction des nids, on entend le bruit du vent dans le ramage, on voit des écureuils ...

ET QUELS INCONVENIENTS ? *Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien*

- L'entretien (élagage, ramassage des feuilles en automne, ...)

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

- oui, indubitablement.

- ils sont des éléments qui structurent l'espace et le temps pour les élèves. Ils sont des supports ou des médiums pour les arts visuels, les sciences, voir la création poétique.

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

Je pense que la végétation en général est un élément constitutif d'une cour de récréation (fleurs, herbe, arbres...). Ca permet d'apprendre le respect, la patience, la beauté.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non, je l'ignore. Je pense qu'il doit y avoir des recommandations relatives aux essences plus ou moins allergènes.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non cependant ils ne n'ont jamais dit que ça posait problèmes.

RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

Je sais que dans un établissement scolaire de l'Oise qui vient d'être construit l'année passée, ce sujet a été discuté car le corps enseignant souhaitait des arbres et des espaces « verts » dans la nouvelle école et que les architectes ou du moins les cabinets responsables des projets de constructions étaient plutôt septiques à ces demandes.

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

Oui, malheureusement

AVEZ-VOUS DES REFERENCES, DES DOCUMENTS OU DES OBSERVATIONS A PARTAGER ? *Photos anciennes, livres, articles, contacts, site internet, associations, des exemples d'initiatives...*

DATE :21/04/20

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? *Stéphanie Hanrion, enseignante*

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : groupe scolaire Simone Veil

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : 1^{ère} année d'ouverture pour les élèves : 2010 ou 2009

VILLE : Vigneulles lès Hattonchâtel

CODE POSTAL : 55210

ECOLE : RURALE ~~PERIURBAINE~~ — ~~URBAINE~~ *(Rayer les mentions inutiles)*

ECOLE : PUBLIQUE ~~PRIVEE~~ — *(Rayer les mentions inutiles)*

NIVEAUX ET CYCLES : cycles 1, 2 et 3 ; de TPS de maternelle à CM2

NOMBRE DE CLASSES : 10

D'ELEVES : environ 220

D'ENSEIGNANTS : 13

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ?

Je ne comprends pas trop cette question.

Les élèves ont accès aux cours le matin, entre 12h et 13h20, après la classe avec le périscolaire.

Durant le temps scolaire, 3 espaces / cours sont utilisées le matin et l'après-midi avec des récrés décalées pour limiter le nombre d'élèves.

EN QUELQUES MOTS ? POURRIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

Comme pour les adultes, il est nécessaire de sortir, à l'extérieur, pour voir la lumière extérieure. Le but est de relâcher « la pression », de bouger, de s'amuser ensemble, de partager ou pouvoir s'isoler si on le souhaite... La récréation est un moment de la journée très attendu pour tous les enfants, petits et grands.

En ce qui me concerne, ce sont également des moments quotidiens propices à l'observation des changements saisonniers de la nature !!!

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : 2020

SA SUPERFICIE : cf google trop difficile à estimer *(approximatif)*

SUPERFICIE DES BATIMENTS : *(approximatif)*



QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? macadam. Une autre cour donne accès à un grand espace en herbe.

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? oui mais il y a des préaux.

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PRAEU ? oui

DES JEUX ? au sol (peinture) ; paniers de baskets ; buts de foot

DU MOBILIER ? quelques bancs. Des demandes sont faites, en particulier pour la cour maternelle.

DES ESPACES VERTS ? oui

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? oui

UN AUTRE AMENAGEMENT ? arbres fruitiers, haie, talus avec arbustes...

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...

- 2 mirabelliers, dons de parents, plantés en 2015 ?

- des arbres sur le parking

- un noyer et autres arbres plantés dans la cour devant dès la construction de l'école

- des arbustes plantés lors de l'aménagement du talus dès la construction de l'école

-haie d'arbustes plantés avec les élèves de 2012 à 2020. Parfois avec des parents lors d'une matinée dédiée à cela, mais aussi très souvent les vendredis après-midi avec mes élèves de GS. Projet avec le PNRL, dons d'arbustes, dons de parents ou particuliers, expériences

- des fruitiers (cerisiers, poiriers, pommiers...) plantés en 2019 et 2020

- (un verger de mirabelliers, pommier et poirier est mitoyen avec une cour)

- haie d'arbustes dans la cour de maternelle pour protéger la cour du vent. Plantés entre 2014 et 2018, par les élèves : forsythia, sureau, saule, « arbre à papillons »...

- dans la cour maternelle : noisetiers, saules

- Essai d'implanter une haie à 6 mètres de ma baie de classe pour attirer les oiseaux.

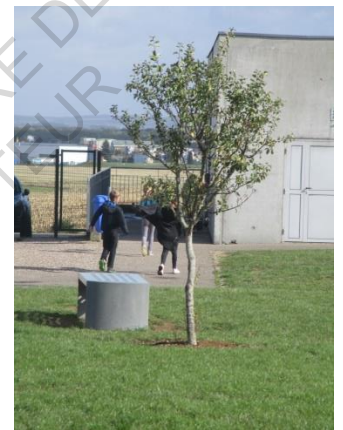
COMMENT SONT- ILS IMPLANTÉS ? Dans la cour ? en *périphérie*, en *allée*, en *bosquet*, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...

ESPACE 1 : plateau de sport et espace enherbé



plateau à l'arrière utilisé en cour. On voit une haie qui commence sur la gauche et qui fait le tour jusqu'à la haie sous le préau maternelle. Vers le banc, à gauche, un mirabellier a été planté. Au coin, à droite, se trouve ma baie de classe.

un des 2 mirabelliers donnés par un parent. Au milieu, sur la droite, l'espace est volontairement laissé sans arbre pour pouvoir faire des jeux sur herbe et les entraînements de rugby



verger voisin à gauche, au fond à droite, on peut deviner le « plateau » de sport (but opposé au 1^{er}), entouré du reste de la haie.



verger voisin



haie contre le préau maternelle



espace enherbé (vue à droite, depuis ma baie de classe)



espace enherbé (vue à gauche avec l'essai de haie devant la baie de classe). On aperçoit le verger du voisin à gauche et un morceau de la haie plantée tout le long du mur. Un grand nombre d'arbustes sont morts naturellement, à cause de la sécheresse, mais aussi cassés à cause des ballons et majoritairement à cause de la débroussailleuse !!!

Devant cette haie, on aperçoit des étiquettes blanches : c'est une rangée d'arbres fruitiers plantés en 2019.

ESPACE 2 : cour maternelle



quelques parties de la zone /talus baché, dans la cour maternelle. Avant, il y avait un magnifique noyer (en hauteur) qui a malheureusement été abattu, chez le voisin.



noisetier à gauche et saules dans la cour maternelle



derrière « nous », à gauche, le préau. Il manque des tables et bancs pour s'asseoir, éventuellement une structure mais trop cher.



arbre peint par des parents sous le préau



spectacle de fin d'année annulé à cause de la canicule. D'où représentation de chorales sous le préau maternelle. Merci de respecter la confidentialité de cette photo (enfants visibles !)

ESPACE 3 : cour des grands



rangée d'arbres

ESPACE 4 : parking devant la cour des grands



Je n'ai pas de photo du parking (sur la droite)

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

- oui, dans la partie enherbé
- compliqué dans la cour des grands car ils aiment jouer tout autour mais l'herbe ne réussit pas à pousser et c'est sale.
- dans la cour maternelle, mes enfants circulent autour du noisetier et ils peuvent passer sous le saule.

QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

- indispensable. Un arbre est un lieu de vie ! Relation particulière avec les arbres.

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ?
COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

- maternelle : observation de la faune et des modifications de l'arbre à travers les saisons
- les grands aiment les toucher car il y a les troncs. Certains les secouent, s'accrochent aux branches. (Pour le reste, je ne suis pas avec eux.)
- Ils attendent aussi avec impatience l'arrivée des fruits. Ils aiment récolter les pommes et poires du voisin.
- Ils n'ont pas la possibilité de s'asseoir en dessous car l'exposition n'est pas adaptée.

-....

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, *ombre, confort visuel, ambiance, jeux...*

- explorer le vivant à travers les saisons
- arbre, lieu de vie pour la faune
- expérience pour la multiplication des arbres et arbustes (reproduction)
- utilisation des feuilles en art
- ambiance et confort visuel bien sûr.
- BEAUTE

ET QUELS INCONVENIENTS ? *Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien*

- aucun

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

- bien sûr. Voir ci-dessus

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

oui

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Pas du tout. J'ai découvert il y a 15 jours un rapport d'un enseignant de mon village à son inspecteur vers 1880, je crois. Un état des lieux du jardin était fait avec le nombre précis d'arbres et leur variété, ainsi que la description des greffons faits par les élèves !

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Ils acceptent nos demandes.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Ils collaborent avec nous.

RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

J'essaie d'aménager la mienne comme je pense être le mieux. Mais je ne sens pas le même investissement de la part de mes collègues.

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

Je ne sais pas. Je ne pense pas car j'ai toujours vu des arbres dans les écoles que j'ai fréquentées.

AVEZ-VOUS DES REFERENCES, DES DOCUMENTS OU DES OBSERVATIONS A PARTAGER ? *Photos anciennes, livres, articles, contacts, site internet, associations, des exemples d'initiatives...*

- Site Jardinons à l'école
- Article et initiatives : pas tout de suite
- Contacts : PNRL de Lorraine, CPIE de Bonzée en Woëvre, Ecomusée de Hannonville sous les côtes
- Codecom des Cotes de Meuse (Vigneulles lès Hattonchâtel)
- ...

J'aimerais avoir un retour sur vos recherches. Ça peut aussi être intéressant pour nous, pour moi. Si c'est possible...

DATE : 6mars 2020-03-21

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? *Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.*

Catherine B.D, enseignante Titulaire Mobile de Brigade Départementale, en remplacement long jusque début juillet 2020.

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : Maternelle Batzenthal, rue des coquelicots

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : dans les années 1960

VILLE : CODE POSTAL : ALGRANGE 57440 (commune de 6140 habitants avec 4 sites de maternelle et 3 primaires)

ECOLE : ~~RURALE~~ ~~PERIURBAINE~~ URBAINE (Rayer les mentions inutiles)

ECOLE : PUBLIQUE ~~PRIVEE~~ (Rayer les mentions inutiles)

NIVEAUX ET CYCLES : Cycle 1 : petite section / moyenne section / grande section

NOMBRE DE CLASSES : 1 D'ELEVES : 32 D'ENSEIGNANTS : 2
(une chaque lundi et mardi ; une chaque mercredi jeudi et vendredi)

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ?

Chaque jour, du lundi au vendredi matin : 10h45 à 11h15 soit 30 min

Pour l'instant pas de récré l'après-midi ; accueil possible (en fonction de la météo): 13h40 à 13h50, les lundi mardi et jeudi

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

Temps où les enfants-élèves sont en dehors de la classe, où ils peuvent jouer, se défouler ...

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : je ne sais pas

SA SUPERFICIE : (approximatif) 120 m²

SUPERFICIE DES BATIMENTS : (approximatif) 120m²

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? Du macadam et une surface synthétique autour de la structure de jeu

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? Très peu

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ? non

DES JEUX ? Oui, une structure de moyenne taille, dont un toboggan et un marquage au sol : un « escargot » avec 20 cases

DES ESPACES VERTS ? non

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? non

UN AUTRE AMENAGEMENT ? Quelques bacs en bois, en escalier, (qui ont apparemment accueilli, l'an dernier, des herbes aromatiques)

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? *Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...*

-Pas d'arbres DANS la cour mais AUTOUR (derrière le grillage qui limite la cour) :

4 arbres : -1 conifère bien haut, bien vert

-1 platane

-2 bouleaux

Tailles et années de plantation : je ne sais pas, mais ce n'est pas récent !

COMMENT SONT- ILS IMPLANTES ? Dans la cour ? *en périphérie, en allée, en bosquet, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...*

-Ces arbres se trouvent en périphérie de cour, derrière la clôture : le feuillage déborde sur la cour et crée de l'ombre

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

Les enfants jouent en effet à l'ombre des arbres

QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

- 1) ils créent de l'ombre
- 2) ils pourraient permettre de parler des saisons, de parler des modifications subies par les différents arbres au cours des saisons
- 3) ils pourraient aussi permettre de parler de la nature au cours des saisons
- 4) de parler des plantations et des conditions au cours des saisons, au cours d'une année scolaire
- 5) Travail sur les ombres

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ? COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

Je ne crois pas que les élèves pensent vraiment aux arbres !

Jeux et utilisations possibles :

Les enfants aiment ramasser les feuilles, à l'automne

Ils aiment, à cette époque, ramasser des branchettes pour gratter par terre, dans la terre, mélanger dès qu'il y a une flaque d'eau, aller ramasser des vers de terre, faire des petits tas de branchettes...

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux...

-Ombre

ambiance

apprentissages(cf question plus haut) plutôt d'ordre « scientifique »

-Arts plastiques : dessins d'arbre à l'automne et au printemps, feuilles sèches servant de pochoirs, travail sur les couleurs...

ET QUELS INCONVENIENTS ? Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien

- Sécurité

- Entretien

- Allergies

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

-Pour moi personnellement, ça l'est ; notamment en maternelle et en CP (primaire) pour un apprentissage sur les saisons et des travaux d'Arts Plastiques

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

Pour moi, ça devrait l'être...

Je crois que ça a dû l'être autrefois, dans la construction des écoles...

Je pense qu'à présent, c'est de nouveau devenu une préoccupation de certaines communes qui ont construit ou prévoient de construire une nouvelle école (cf document en annexe concernant 2 communes de la Meuse : Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Saint Maurice-sous-les-Côtes)

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non et je ne connais pas plus la position de l'Inspection Académique (département) ou de l'IEN (circonscription scolaire)qui sont les hiérarchies les plus proches des enseignants en école .

Ces instances ont-elles leur mot à dire dans la construction des bâtiments scolaires ? Je ne sais pas car ce sont des bâtiments (écoles primaires et maternelles) confiés aux communes.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non, pas celle d'Algrange

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non, il ne m'a pas été possible de le leur demander

RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

Oui (cf document en annexe concernant Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Saint Maurice-sous-les-Côtes)

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

Oui, pour des questions de sécurité et difficultés d'entretien ; problèmes de racines qui soulèvent le macadam...

AVEZ-VOUS DES REFERENCES, DES DOCUMENTS OU DES OBSERVATIONS A PARTAGER ? *Photos anciennes, livres, articles, contacts, site internet, associations, des exemples d'initiatives...*

-Cette dernière page te sera envoyée plus tard, avec des références, des documents, des remarques...

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

Oui, pour des questions de sécurité et difficultés d'entretien ; problèmes de racines qui soulèvent le macadam...

AVEZ-VOUS DES REFERENCES, DES DOCUMENTS OU DES OBSERVATIONS A PARTAGER ? *Photos anciennes, livres, articles, contacts, site internet, associations, des exemples d'initiatives...*

Page complétée samedi 21 mars :

-Présence fréquente, en classe de maternelle et en CP, du **livre** « L'arbre » (Mes premières découvertes, GALLIMARD JEUNESSE)

-Étude et lecture du **roman** de Jean GIONO : « L'homme qui plantait des arbres » en classe de CM1-CM2 ; avec essais de planter des glands (à l'automne)

-Opération menée par la ville de Talange : « **1 arbre, 1 enfant, la ville** ». Depuis 1993, la ville de Talange (7698 hab) est ainsi couverte d'arbres (d'essences diverses locales) appartenant aux enfants nés sur la Commune qui se retrouvent bien évidemment dans les écoles : 5 maternelles et 2 écoles primaires.

Entre 1993 et 2010, 1420 arbres de hautes tiges ont été plantés sur le ban talangeois soit 1 arbre par enfant né et habitant Talange. Chaque année, depuis 2010, 12 arbres correspondant aux 12 mois de naissance .

CF **photos des panneaux**, en forme d'arbres pour ces dernières années, correspondant aux enfants nés en 1996, 1997 et 2018. Les arbres plantés en septembre 2019, pour les petits Talangeois nés en 2018, sont des arbres fruitiers : mirabelliers, pommiers, poiriers, cerisiers, quetschiers, pruniers reine-claude, de variétés très locales.

(→ photos que je t'envoie par WhatsApp)

-**Propos** recueillis auprès de Daniel BERNARD, vice-président de la Communauté de communes du Pays de Vigneulles lès Hattonchâtel (Meuse) : une école regroupant maternelle et primaire, est en train de se construire sur la commune de Saint Maurice sous les Côtes, à la place de 3 sites actuels. La rentrée est prévue en septembre 2021.

Une haie arbustive – comprenant des forsythias, des cerisiers-fleurs, des weigelia, des troènes... - fera le tour extérieur de la cour de récréation.

Cette haie arbustive est prévue sur le parking d'accès à l'école, pour « délimiter les cheminements

Un espace sera réservé pour un jardin pédagogique

-**2 autres questionnaires** devraient me parvenir d'ici la fin du week-end :

de la part de Stéphanie HANRION, professeur des Écoles dans une maternelle dans l'enceinte d'une école relativement récente (10 ans), dans la Meuse.

De la part d'une maman d'élève, Alexandra Willem, à la maternelle d'Algrange (cf mon questionnaire sur la maternelle d'Algrange où j'ai enseigné une partie de cette année)

- **Réalisation artistique** par les CE2 de l'école J.Burger de Talange (→ photo par WhatsApp)

DATE : 22 mars 2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.

Je suis parent d'élève Alexandra Willem

L'ECOLE : Ecole maternelle

NOM DE L'ECOLE : Batenthal

ANNE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE :

VILLE : Algrange

CODE POSTAL : 57440

ECOLE : ~~RURALE~~ ~~PERIURBATINE~~ URBAINE (Rayer les mentions inutiles)

ECOLE : PUBLIQUE ~~PRIVEE~~ (Rayer les mentions inutiles)

NIVEAUX ET CYCLES : Moyenne section

NOMBRE DE CLASSES : 1 D'ELEVES : 32 D'ENSEIGNANTS : 2 maîtresses

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ?

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

Moment pour les enfants pour décompresser s'amuser et créer des liens avec les autres enfants.

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT :

SA SUPERFICIE : (approximatif)

SUPERFICIE DES BATIMENTS : (approximatif)

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? Beton

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? partiellement

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ? oui mais très petit

DES JEUX ? oui un toboggan + structure

DU MOBILIER ? oui 2 bancs

DES ESPACES VERTS ? en périphérie de la cour mais grillagés

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? peut être mais sûrement plus utilisé

UN AUTRE AMENAGEMENT ? marquage au sol pour le jeux (marelle ---)

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...

- Dans la cour aucun mais en périphérie de la cour il y en a quelques uns.

COMMENT SONT-ILS IMPLANTÉS ? Dans la cour ? en périphérie, en allée, en bosquet, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

- en dessus par ceux qui sont en peripherie de la car
-
-

QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

- Dans notre famille nous adorons la nature
- donc je suis contente ici et mon fils aussi
-
-
-

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ? COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

- Si je prend en exemple mon fils il aime
- imaginer qu'il fait des gâteaux avec les feuilles
- mortes, il aime en ramasser des petites
- des grandes il essaie d'en trouver des différentes
-
-
-

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux...

- Ça donne en aspect "nature" à la car
- l'année dernière il y avait une coniale tous les
- spectacles de fin d'année des écoles avaient été
- annulé, nous avons pu concerver le notre car
- grace aux arbres il faisait bon on avait de l'ombre

ET QUELS INCONVENIENTS ? Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien ...

- Balayer la car des enfants.
- Quand il ya les "epedemies" de chenille urticante
-

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

- apprendre les différents arbres.
- imaginer des ateliers avec ce qu'on ramasse
(couronne de feuilles mortes, empreinte et peinture de feuilles ...)

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

Oui ça devrait vu le monde dans lequel on vit ça permettrait un retour à la nature, il y en a déjà plus dans les parcs.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non.

RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

Non.

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

je ne sais pas.

DATE : 10/03/20

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? *Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.*

Je suis professeur des écoles, je suis titulaire de mon poste à 100% .

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : Ecole Jean-Jacques-Rousseau

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE :

VILLE : Talange

CODE POSTAL : 57310

ECOLE : RURALE _____ PERIURBAINE _____ URBAINE _____ *(Rayer les mentions inutiles)*

ECOLE : PUBLIQUE _____ PRIVEE _____ *(Rayer les mentions inutiles)*

NIVEAUX ET CYCLES : Pour le cycle 2 : il y a 1 classe de CP, 1 classe de CE1, 1 classe de CE1/CE2.

Pour le cycle 3 : il y a 1 classe de CM1 et 1 classe de CM1/CM2.

NOMBRE DE CLASSES : 5 **D'ELEVES :** 111 **D'ENSEIGNANTS :** 6

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ?

Il y a une récréation le matin de 10h15 à 10h30 et une récréation l'après-midi de 15h00 à 15h15. Soit 30 minutes par jour et pour toutes les classes.

De plus, les portes de l'école sont ouvertes plus tôt le matin et l'après-midi afin de permettre un temps d'accueil progressif. C'est-à-dire que les élèves peuvent profiter d'une récréation d'accueil de 8h20 à 8h30 et de 13h35 à 13h45. Soit 20 minutes par jour de « récréation d'accueil ».

En résumé, un enfant, qui arrive à l'école dès l'ouverture des portes, profite de 50 minutes de récréations par jour.

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

Selon moi, la récréation est un temps de décompression qui permet de développer ses relations sociales.

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : 2019

SA SUPERFICIE : *(approximatif)*

SUPERFICIE DES BATIMENTS : *(approximatif)*

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? Goudron

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? La cour encadre le bâtiment comme un U, il y a donc 3 expositions différentes : un côté au nord, un côté au sud et le dernier à l'ouest. En résumé, une partie de la cour est toujours ensoleillée, cependant cette partie change selon l'heure de la journée.

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ? Non

DES JEUX ? Non mais il y a deux tracés du jeu de la marelle et deux tracés de terrains de football.

DU MOBILIER ? Il y a deux bancs.

DES ESPACES VERTS ? Oui dans chaque partie de la cour il y a un espace vert (herbe et aussi des arbres).

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? Oui mais il est dans la quatrième partie de la cour, cette partie n'est pas accessible lors des récréations mais elle est visible depuis la cour de la récréation dédiée aux élèves.

UN AUTRE AMENAGEMENT ? Non

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? *Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...*

- Il y a une trentaine d'arbres. Il y a majoritairement des bouleaux, un marronnier, un tilleul. Je ne connais pas le nom des autres espèces. Ce sont des jeunes arbres qui viennent d'être plantés. Effectivement la cour d'école a subi des travaux il y a 2 ans, des arbres ont dû être coupés afin de réaliser ces derniers, la mairie a donc replanté de nouveaux arbres après les travaux afin de rétablir le nombre d'arbres dans la cour.

COMMENT SONT- ILS IMPLANTES ? *Dans la cour ? en périphérie, en allée, en bosquet, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...*

-Certains sont le long du grillage dans l'enceinte intérieure et extérieure de la cour et d'autres sont mis au milieu des espaces d'herbes. Un arbre est au centre de l'établissement dans un patio.

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

-Oui, en été cela permet d'être dans une zone ombragée. De plus, certains élèves aiment s'inventer des jeux en lien avec la nature (notamment le marronnier, les vers de terre, les taupinières, les gendarmes...)

QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

-Ils sont essentiels pour le bien être physique des élèves (protection du soleil, oxygène...) et pour le bien être psychologiques également (ils développent la curiosité scientifique des élèves, la sensation de liberté, de grand air).

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ? COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

- C'est un espace de découverte, d'expérimentation et d'imagination ou simplement un espace de repos.

Les enfants jouent beaucoup autour du marronnier. Ils adorent ramasser les marrons pour les collectionner, les apporter chez eux pour bricoler. Certains protègent l'arbre des élèves qui souhaiteraient y casser des branches, d'autres s'adosent à l'arbre pour lire ou dessiner, certains cherchent les animaux au pied des arbres...

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? *Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux...*

Les arbres créent un climat particulier, un sentiment de liberté, de grand air. Sans eux, on pourrait facilement avoir la sensation d'être enfermée dans une prison à cause des grilles de l'enceinte de la cour. L'ambiance des récréations est donc agréable, cela favorise l'imagination, la détente, le bien être des élèves.

De plus, l'ombre que les arbres apportent est essentiel pour la santé des enfants.

ET QUELS INCONVENIENTS ? *Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien*

-Lors des épisodes venteux, de nombreuses branches tombent au sol. On ne peut pas sortir dans la cour lorsqu'il y a beaucoup de vent, au risque de recevoir une branche. Une fois la tempête terminée, la cour est inaccessible tant

que les branches n'ont pas été ramassées. Il faut également ramasser régulièrement les feuilles mortes en automne, ces dernières s'engouffrent facilement dans l'école, effectivement lors des récréations, les portes de l'établissement restent ouvertes et le vent fait pénétrer les feuilles.

-Les espaces verts vont avec la terre, donc si le temps est humide, les élèves ont facilement de la boue sur leurs chaussures, l'intérieur de l'école est donc vite sale.

Certains élèves sont allergiques au pollen, le fait d'avoir une cour avec des espaces verts oblige certains élèves à porter des lunettes au printemps afin d'éviter une irritation des yeux.

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

- Des séances d'APC (activités pédagogiques complémentaires) en lien avec le jardin sont mises en place dans notre école. Certains élèves sont donc amenés à ramasser les feuilles mortes afin d'étoffer les composts de l'école. Ainsi les points suivants sont évoqués avec les élèves :

-développement durable

-compost (tri des déchets, le fonctionnement de ce dernier, un écosystème particulier...)

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

Les arbres semblent être des éléments indispensables à une cour de récréation suite aux raisons citées au-dessus.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non, absolument pas, mais il serait intéressant de s'informer à ce sujet.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non, cependant la commune met un point d'honneur à développer la quantité d'arbres sur son territoire. Effectivement, il y a un arbre planté pour chaque nouveau-né talangeois.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non, de souvenir ce point n'a pas été évoqué lors des conseils d'école.

RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

En équipe éducative, nous avons souvent abordé le fait d'améliorer nos moments de récréations. Nous n'avons pas encore développé d'idées concrètes. Cependant, il est vrai que nous pensons plus à des jeux matériels pour développer le climat scolaire qu'à un enrichissement par des végétaux.

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

Je ne sais pas, mais si tel est le cas, je pense que cela est de plus en plus réfléchi.

DATE : 07/03/2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? *Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.*

PACIFICO M-Paule enseignante et directrice

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : Elsa TRIOLET

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : 1972

VILLE : TALANGE

CODE POSTAL : 57525

ECOLE : **RURALE** **PERIURBAINE** **URBAINE** *(Rayer les mentions inutiles)*

ECOLE : **PUBLIQUE** **PRIVEE** *(Rayer les mentions inutiles)*

NIVEAUX ET CYCLES : cycle 1 PS/GS et TPS/MS

NOMBRE DE CLASSES : 2

D'ELEVES : 52

D'ENSEIGNANTS : 2

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ?

1 le matin et 1 l'après-midi de 30 mn

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

Temps libre de 30 minutes sans contraintes pour les enfants dans les seules règles du respect des autres et des lieux.

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : avant 2000

SA SUPERFICIE : $\pm 100 m^2$ devant et autant derrière le bâtiment *(approximatif)*

SUPERFICIE DES BATIMENTS : *(approximatif)*

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ?

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? oui

LA COUR COMPORTE -T-ELLE UN PREAU ? non

DES JEUX ? une structure devant et une autre derrière

DU MOBILIER ? des tables et des bancs à l'arrière et 3 bancs à l'arrière

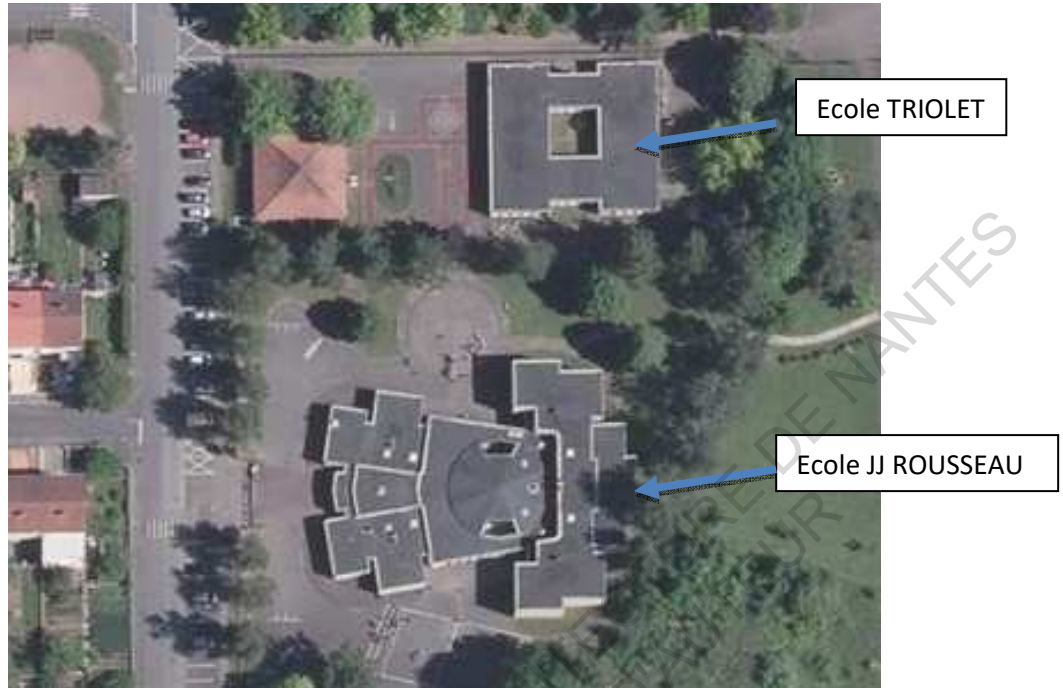
DES ESPACES VERTS ? oui

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? fleurs à l'avant et fraisiers + 1 murier et 1 framboisier à l'arrière

UN AUTRE AMENAGEMENT ? 1 patio (pelouse)

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...

- Voir la photo :



- pas de renseignements quant aux dates de plantations

COMMENT SONT- ILS IMPLANTES ? Dans la cour ? en périphérie, en allée, en bosquet, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

-Oui à l'arrière pour être à l'ombre

QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

- ils apportent du bien être en plus de l'ombre

-on reste à l'intérieur quand il y a beaucoup de vent par sécurité

-ils aiment ramasser les marrons dans la cour de l'école JJ Rousseau, et demandent à pouvoir y aller

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ? COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

-jeux de cache-cache, rondes autour, et slalom à vélo

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux...

-ils apportent un peu d'apaisement

ET QUELS INCONVENIENTS ? Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien

-perte de branches par grands vents

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

-oui observation au gré des saisons

-observation puis peinture d'un prunus en arts plastiques

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

Indispensable et nécessaire

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

non

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

C'est elle qui les y a mis, donc elle est pour

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

non

RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

Non mais nous avons été autorisés à planter tout ce que l'on veut et la mairie nous fourni des bulbes de fleurs et du terreau à volonté

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

Je ne sais pas

AVEZ-VOUS DES REFERENCES, DES DOCUMENTS OU DES OBSERVATIONS A PARTAGER ? *Photos anciennes, livres, articles, contacts, site internet, associations, des exemples d'initiatives...*

non

DATE : 9 mars 2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ?

MUSSE Sophie Professeur des Ecoles

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : Ecole élémentaire du Bas Steinbesch

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : dans les années 1960

VILLE : 57380

CODE POSTAL : FAULQUEMONT

ECOLE : ~~RURALE~~ ~~PERIURBAINE~~ URBAINE (Rayer les mentions inutiles)

ECOLE : PUBLIQUE ~~PRIVEE~~ (Rayer les mentions inutiles)

NIVEAUX ET CYCLES : du CP au CM2 Cycles 2 et 3

NOMBRE DE CLASSES : 6

D'ELEVES : 125

D'ENSEIGNANTS : 8

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ?

30 minutes par jour : 20 minutes le matin et 10 minutes l'après-midi

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

La récréation doit être un moment de décompression où les enfants peuvent jouer dans différents espaces bien délimités.

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : non connue

SA SUPERFICIE : très grande (approximatif)

SUPERFICIE DES BATIMENTS : grands mais en hauteur donc ne prennent pas de place dans la cour (approximatif)

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? macadam

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? un peu

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ? oui

DES JEUX ? aucun

DU MOBILIER ? aucun

DES ESPACES VERTS ? aucun

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? 3 bacs

UN AUTRE AMENAGEMENT ? un espace marelle et un terrain de basket/handball

IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...

- L'école est entourée de forêts de feuillus

COMMENT SONT- ILS IMPLANTES ? Dans la cour ? en périphérie, en allée, en bosquet, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...

- L'école est entourée d'une forêt de feuillus

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

- oui quand ils sont en dehors de l'école avec leurs parents

QUELS EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

- La présence des arbres et de la biodiversité qui l'accompagne en particulier les oiseaux sont sources d'apaisement, de fraîcheur et d'ombre en été

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ? COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

- Ils sont d'abord sources de jeux pour se cacher, grimper, ramasser des branches et jouer avec, ...

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux...

- vous avez déjà donné toutes les réponses

ET QUELS INCONVENIENTS ? Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien

- vous avez déjà donné toutes les réponses

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

- oui, ils sont un support pédagogique car ils permettent de :

- distinguer les différentes espèces : feuillus, résineux, ... puis les différents arbres dans chaque famille par l'observation des feuilles, des aiguilles, du tronc, ...

- comprendre qu'un arbre n'est jamais complètement mort car il abrite toujours une grande biodiversité et a une grande utilité à rester dans la forêt

- comprendre comment pousse un arbre, une plante

- comprendre la décomposition des feuilles et du bois et par là aborder la formation des sols
- découvrir toute la faune des sols qui permet cette décomposition

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

L'arbre devrait être un élément constitutif de toutes les cours de récréation ne serait-ce qu'en prévention des périodes de canicule qui vont être de plus en plus fréquentes.

Et aussi car, en plus des apprentissages cités précédemment, il permet aux enfants de comprendre la notion d'échelle de temps : un arbre peut avoir vu passer de nombreuses générations d'enfants.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Pas précisément mais je pense qu'en terme de sécurité, l'arbre n'est pas le bienvenu dans une cour d'école d'autant plus que les tempêtes vont aussi être de plus en plus nombreuses et donc risquent de causer des accidents.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Non pas précisément mais la commune ne fera qu'exécuter les ordres du rectorat s'il s'agit de sécurité.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Je dirais que cette position dépend du vécu de chacun avec la nature et de sa confiance envers les enseignants et la commune pour que les arbres présents dans la cour ne posent pas de problème de sécurité pour leurs enfants.

RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

Pas du tout en ce qui concerne les arbres. Les cours d'école sont bétonnées et tristes surtout dans les écoles élémentaires comme si, une fois rentrés aux CP (à la grande école), l'enfant n'avait plus le droit de jouer. Pour les écoles maternelles, il y a souvent plus d'espaces de jeux aménagés.

Par contre, de plus en plus d'écoles aménagent des jardins pédagogiques.

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

Oui et toujours pour la même raison de sécurité.

AVEZ-VOUS DES REFERENCES, DES DOCUMENTS OU DES OBSERVATIONS A PARTAGER ? *Photos anciennes, livres, articles, contacts, site internet, associations, des exemples d'initiatives...*

<http://www.silvavenir.fr/actualites/arbres-et-cour-de-recreation/>

<https://www.caue75.fr/uploads/media/caueidf/0001/10/1db8f6f43ac2fda40b4713694420f62d4a7f5a0c.pdf>

<https://profsentransition.com/planter-des-arbres-a-ecole/>

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

DATE : Avril 2020

QUELLE FONCTION AVEZ-VOUS AU SEIN DE L'ECOLE ? *Votre nom est le bienvenu mais pas obligatoire.*

Marie Pujolar Enseignante

L'ECOLE :

NOM DE L'ECOLE : Ecole Sainte Jeanne d'Arc

ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE : **1950-1959 . 3 classes uniquement au début; La cantine et la classe maternelle ont été ajoutées je pense dans les années 1977 à peu près**

VILLE : **Montpellier**

CODE POSTAL : **34000**

ECOLE : RURALE

PERIURBAINE

URBAINE

ECOLE : PUBLIQUE

PRIVEE sous contrat avec l'état

En février 2018, la salle polyvalente attenante à 3 de nos classes s'est effondrée sous le poids de la neige. Ainsi, après une fin d'année dans des salles de prêts, nous sommes installés dans des Algecos non loin de nos anciens locaux (en l'attente d'une nouvelle école....dont les arbres ont déjà été décidés par les architectes du futur projet.)

J'ai passé, cependant, 5 ans dans ces anciens locaux et je peux témoigner aujourd'hui de l'importance des arbres et ce dès le plus jeune âge.

NIVEAUX ET CYCLES : **de la PS au CM2**

NOMBRE DE CLASSES : **4**

D'ELEVES : **114**

D'ENSEIGNANTS : **4**

QUEL EST LE RYTHME DES RECREATIONS ET LEURS DUREES ?

15 minutes le matin

une pause méridienne de 12h à 13h45

15 minutes de récréation l'après-midi

EN QUELQUES MOTS ? POURIEZ-VOUS EXPOSER VOTRE DEFINITION DE LA RECREATION ?

C'est un moment de défolement pour certains enfants, mais aussi un moment de calme et de décompression pour d'autres enfants.

C'est aussi un moment de jeu et de partage.

LA COUR DE RECREATION :

ANNEE DE SON DERNIER REAMENAGEMENT : **2010**

SA SUPERFICIE :

SUPERFICIE DES BATIMENTS :

QUEL(S) EST LE REVETEMENT DE SOL PRINCIPAL DE LA COUR ? **il y a du bitume mais aussi du gazon synthétique sur environ 1/10ème de la cour, autour d'un arbre.**

Lors de sa construction et pendant longtemps, le sol était en terre-battue.

LA COUR EST-ELLE ENSOLEILLEE ? **oui**

LA COUR COMPORTE T-ELLE UN PREAU ? **oui**

DES JEUX ? **traçages au sol (marelle; escargot des nombres; terrain de foot/sport)**

DU MOBILIER ? **des tables et des chaises sous le préau, à l'ombre**

DES ESPACES VERTS ? **sur la moitié du périmètre de l'école, des espaces verts, frontière entre l'école et la rue d'un côté, l'école et des villas, de l'autre.**

UN JARDIN « PEDAGOGIQUE » ? **nous avons placé et planté pendant des années des jardinières (carrés de plantation plus exactement) devant nos classes.**

UN AUTRE AMENAGEMENT ?/



IL Y A-T-IL DES ARBRES DANS L'ECOLE ? *Merci d'être le plus exhaustif possible : Nombre, espèces, taille, année de plantation...*

Les arbres ont été plantés après les années 1980 :devant chaque classes il y avait des sophoras taillés chaque année, comme des mûriers et dans la partie gazon il y avait 2 melias .

De nos jours: il reste un très grand Mélia sur la partie gazon et 3 conifères.

Depuis notre départ de l'école, suite aux intempéries de 2018, les conifères ont "repris vie" ! En fait l'espace en terre autour des arbres était utilisé par les enfants pour jouer aux petites voitures, ne permettant pas aux arbres de grandir correctement...

-COMMENT SONT- ILS IMPLANTES ? *Dans la cour ? en périphérie, en allée, en bosquet, disséminés dans l'établissement, sur les aires de stationnement...*

-3 mûriers, devant les classes

un mélia côté gazon (ou" l'arbre à chapelets")

des arbres sur le parking de l'école (dont un palmier et un olivier, un sophora et un arbre de Judée)

LES ENFANTS ONT-ILS LE LOISIR DE JOUER A PROXIMITE DES ARBRES ? POURQUOI ?

Oui, les enfants pouvaient jouer autour du Mélia et même utiliser les 3 autres arbres pour jouer aux petites voitures.

Il est important pour eux d'être auprès de la nature et d'apprendre à la respecter.

QUEL EST VOTRE RESENTI SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

QUE REPRESENTENT-ILS AUX YEUX DES ELEVES ? QUELS SONT LES JEUX DES ENFANTS AUTOUR DES ARBRES ?
COMMENT LES UTILISENT-ILS ?

- Depuis octobre 2019 notre école a été transférée dans des Algecos non loin de l'ancienne école sur un terrain vague, ancien parking du quartier.

Nous faisons certes des petites plantations dans nos locaux, transformés en école provisoire....Mais lors des réunions de délégués, les enfants expriment des idées et envies: ils souhaitent des arbres!

Nous ne savons pas combien de temps nous devons rester avec cette configuration. Il est donc difficile de planter...

Cependant, je continue d'aller avec ma classe dans l'ancienne école. J'utilise les locaux non abîmés pour faire Anglais. Ainsi, tous les lundis, quand nous retournons là-bas, les enfants embrassent le Mélia et lui disent bonjour.

Ils se font aussi du souci car si des travaux commencent, cet arbre devra peut-être être coupé...

Ils ont conscience que les arbres sont précieux pour eux et pour la planète (j'ai des CM1/CM2).

D'APRES VOUS, QUELS SONT LES BIENFAITS DES ARBRES A L'ECOLE ? Apprentissages, ombre, confort visuel, ambiance, jeux...

ombre bienvenue dès la fin du mois de mai (le reste de l'école étant du vieux bitume)

apprentissages: nous avons fait des recherches sur l'arbre, et avons expliqué aux enfants son utilité (les boules pour faire des chapelets par exemple). Nous avons aussi fait des séances d'Art autour de cet arbre pour apprendre à le 'croquer' puis le dessiner entièrement.

Apprendre aussi à respecter la nature: ne pas arracher des branches par exemple...

confort visuel: le vert, (la nature en général) est apaisant et relaxant. De plus il y avait une autre beauté: il attirait les oiseaux du quartier. Et notamment les perruches qui mangeaient les boules du Mélia.

autre atout: la possibilité de se reposer ou faire un temps calme voire même un goûter sous sa verdure.

Mais aussi faire des rondes ou autres jeux.

ET QUELS INCONVENIENTS ? *Sécurité, allergies, parasites, traitements phytosanitaires, entretien*

sécurité et entretien:

problème avec le mélia: quand les boules et les tiges tombent, il faut les ramasser pour éviter que les enfants les utilisent pour jouer avec. Ils pourraient se faire mal.

de plus boules et tiges recouvrent une partie du terrain de foot. Il faut là aussi nettoyer pour éviter que les enfants glissent dessus.

SONT-ILS UN SUPPORT PEDAGOGIQUE ? LE CAS ECHEANT, QUELS APPRENTISSAGES PERMETTENT-ILS ?

- apprentissages: nous avons fait des recherches sur l'arbre, et avons expliqué aux enfants son utilité (les boules pour faire des chapelets par exemple).

Nous avons aussi fait des séances d'Art autour de cet arbre pour apprendre à le 'croquer' puis le dessiner entièrement.

DIRIEZ-VOUS QUE L'ARBRE EST UN ELEMENT « CONSTITUTIF » D'UNE COUR DE RECREATION ?

Pour notre école, et je peux l'affirmer depuis que nous ne sommes plus dans ces locaux , (qui nous manquent) , ils sont l'âme d'une école ! Et ils sont plus que nécessaires.

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DU RECTORAT SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

non pas du tout

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DE LA COMMUNE SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

non pas du tout

CONNAISSEZ-VOUS LA POSITION DES PARENTS D'ELEVES SUR LA PRESENCE DES ARBRES A L'ECOLE ?

Ils sont demandeurs qu'il y en ait et que les enfants puissent être entourés par des arbres et de la verdure.

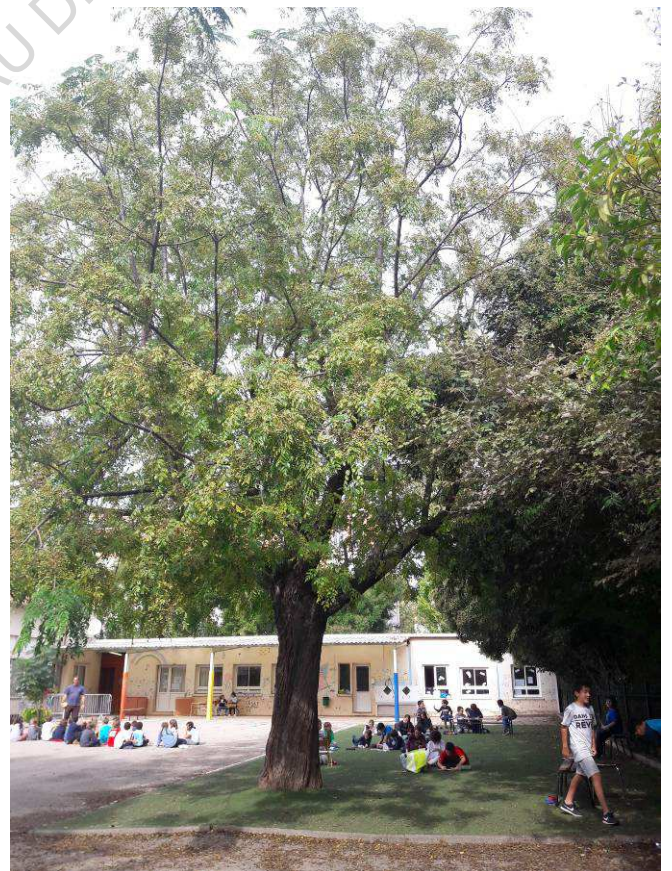
RESSENTEZ-VOUS UNE EVOLUTION DANS L'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES AUJOURD'HUI ?

je ne sais pas

D'APRES VOUS, AUJOURD'HUI, SUPPRIME-T-ON ENCORE LES ARBRES DANS LES COURS D'ECOLES ?

je ne pense pas.

AVEZ-VOUS DES REFERENCES, DES DOCUMENTS OU DES OBSERVATIONS A PARTAGER ? *Photos anciennes, livres,articles, contacts, site internet, associations, des exemples d'initiatives...*





cour de l'école

Méla

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR